

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Master 2

« Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

Mention du master MEEF : Enseignant du Second Degré

Mémoire

A la recherche du jardin,

Les traces de la formation dans les pratiques des professionnels des aménagements paysagers.

Tome 1

(ce tome ne comprend pas les annexes)

Bruno CORNEILLE

Jury :

Isabelle FABRE, Professeure en sciences de l'information et de la communication de l'enseignement supérieur agricole, ENSFEA, directrice de mémoire.

Hélène VEYRAC, Professeure en sciences de l'éducation de l'enseignement supérieur agricole, ENSFEA, Examinatrice.

Gilles CLEMENT, Jardinier, Examineur.

Juin 2020



A Dominique qui croit en moi et qui me soutient à chaque instant.

« Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. »¹

Michel Foucault

¹ M. Foucault, « Des espaces autres », in Dits et écrits 1954-1988, vol. IV : 1980-1988, éd. D. Defert et F. Ewald, Paris, Gallimard, 1994, p. 752-762 (p. 759). Ce texte, écrit en 1967, n'a été publié qu'en 1984.

« Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité. »²...

... mais il faut également être très bien entouré. Alors je tenais à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail de recherche. Le mémoire que vous tenez désormais entre les mains est le fruit de ces multiples rencontres.

Mon amour des jardins est né auprès de ma Grand-Mère Renée. C'est elle qui m'a préconisé ses précieux conseils et c'est chez elle que je me suis essayé à mes premières plantations, semis et autres travaux de jardinage. Alors, pour m'avoir permis d'approcher le vivant d'aussi près, un énorme merci. Je me souviens de mon premier jardin, de ces délicates pivoines si fragiles et de ces roses trémières si droites, qui trônaient très fières au milieu de la cour en graviers, de ces étranges vagabondes qui n'en faisaient qu'à leurs têtes. Je me souviens des bourdons des champs, des xylocoptes violets, mais aussi des abeilles qui venaient goulûment s'enduire de pollen.

Puis ce fût la rencontre spirituelle auprès de Daniel qui, semaine après semaine, mois après mois, au cours de nos appels téléphoniques ou au cours de nos rencontres sur ce magnifique balcon dominant le val, m'a éveillé et m'a permis de prendre conscience à l'esprit de la nature. Au même moment, ce fût une rencontre décisive avec Sophie et François, mes amis de bientôt vingt-deux ans. Aux trois premiers mousquetaires du *Jardin en mouvement* viendront très vite se joindre Michaël, Denis, Christophe et Thierry, les formidables jardiniers mousquetaires du Lycée Jules Rieffel. Nous avons vécu tant d'années formidables que je voulais tout simplement vous dire merci.

Le jardin s'est désormais émancipé, il est sorti de ses carcans, devenu certes plus chaotique mais plus poétique. Ce fût l'heureuse rencontre avec vous les libellules, les papillons, les tritons, les reinettes et vous aussi les orchidées, les lotiers et toi aussi le petit ornithope discret, et tous les autres que je n'oublie pas. Vous qui avez appris à tous les étudiants du BTSA Aménagements Paysagers qui se succèdent depuis maintenant quinze ans à coopérer avec vous pour créer ce formidable jardin. Merci à toi, Gilles, pour avoir cru à cette merveilleuse aventure que nous allons désormais raconter et dans laquelle nous avons appris à faire avec la nature, en toute simplicité.

Au terme de cette histoire, je tenais à adresser mes plus chaleureux remerciements à Isabelle, ma directrice de mémoire, pour sa bienveillance, sa sensibilité à l'univers des jardins, et pour m'avoir accompagné pendant ces deux longues années de germination pour une belle et grande croissance.

² Citation de Gilles Clément, jardinier.

Sommaire

Préambule	1
Introduction	3
Partie 1 : Le cadre théorique	9
Chapitre 1 : Le jardin	10
Chapitre 2 : Le jardinier	25
Chapitre 3 : Les pratiques professionnelles	42
Partie 2 : Méthodologie	55
Chapitre 1 : Le contexte de l'étude	56
Chapitre 2 : La méthode de recherche	66
Chapitre 3 : Analyse des données	78
Partie 3 : Analyse et discussion	87
Chapitre 1 : Analyse des discours et des photographies	88
Chapitre 2 : Discussion	111
Chapitre 3 : Les limites et les pistes de l'étude	123
Conclusion	129
Bibliographie	135
Table des matières	145
Table des illustrations	148

Préambule

Au préalable de notre réflexion nous souhaitons restituer une expérience vécue lors de notre première visite, en septembre 1992, du parc André Citroën. Ce dernier vient d'être inauguré dans le XV^e arrondissement de Paris. Ses 14ha d'alors³ s'étalent entre la ville et le fleuve. Les guides nous indiquent que sa lecture se fait suivant deux principaux axes de composition. Le premier perpendiculaire à la Seine, tel un axe de symétrie, reprend le vocabulaire formel des jardins classiques dits à « la française », ainsi qu'une orientation fréquemment utilisée par les urbanistes et paysagistes parisiens du XIX^e. Des deux grandes serres et du péristyle d'eau jusqu'à l'embarcadère situé en bordure du fleuve, l'axe emprunte le grand tapis vert. De part et d'autre de celui-ci, les deux équipes mandataires du projet, chacune constituée d'un architecte et d'un paysagiste, proposent des conceptions et des visions assez différentes du jardin. En effet, à gauche de cet axe, l'espace est très construit et la nature semble très maîtrisée : les végétaux sont taillés et s'apparentent à de l'art topiaire ; l'eau est canalisée et conduit le regard vers la Seine. Le côté droit, quant à lui semble moins structuré, même si ça et là, des « folies⁴ » ponctuent l'espace. La nature semble prendre ses aises ; les végétaux semblent plus libres.

Le second axe proposé à la lecture est un axe qui semble plus intrigant. Telle une grande diagonale qui irait de l'urbanité à la naturalité⁵, il débute au coeur du jardin noir, situé lui-même au centre d'un grand jardin de plus d'un hectare. Cet espace carré est ceinturé de murs évoquant les falaises bretonnes et se compose de végétaux aux teintes très sombres, presque noires voire artificielles. C'est après avoir emprunté cet axe sur une distance d'environ 800m que nous aboutissons sur un espace d'un tout autre genre. Au premier coup d'oeil, nous avons affaire à une friche. Notre première remarque est de nous demander si des problèmes économiques ont empêché l'achèvement de ce parc. En effet, devant nous, tout semble à l'abandon avec des buissons non disciplinés, des allées non délimitées, des branches d'arbres qui retombent jusqu'au sol, des bambous qui envahissent l'espace et toutes ces « mauvaises herbes » qui s'épanouissent un peu partout. Mais où est-il le jardin dans cet espace que l'on nomme « Jardin en mouvement » ? En effet, nous sommes surpris de ne pas voir de jardin.

³ 10 000m² se sont ajoutés au 14ha préexistant en 2014 face à l'Hôpital Georges Pompidou.

⁴ Nous faisons ici référence aux petites constructions sous les feuillages de Thébaud, P., et al. (2007). *Dictionnaire des jardins et paysages*. Conservatoire des jardins et paysages.

⁵ Au sens de la traduction en français du terme anglais wilderness développé dans l'article de Guetté et Al (2018). «Naturalité»: concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature. *Cybergeo: European Journal of Geography*.

En cette année 1992, cela fait déjà sept années que nous étudions les jardins, tant d'un point de vue technique que conceptuel et ce à travers leur histoire, leur conception, leur réalisation ainsi que leur entretien. Nous avons toujours été entouré de jardins, et ce depuis l'enfance. Mais là, nous ne voyons aucune trace de jardin ! Nous nous retrouvons face à un espace qui porte le nom de jardin et que nous ne voyons pas. Cette stupéfaction qui a été la nôtre lors de cette visite à l'orée des années mille neuf cent quatre-vingt-dix va nous amener à nous interroger, dans les années qui vont suivre, sur ce qu'est un jardin. Nous allons, notamment nous intéresser plus précisément à ce fameux *Jardin en mouvement*. Il nous aura fallu lire l'ouvrage intitulé *Le jardin en mouvement, de la vallée au parc André Citroën* (Clément,1991) et suivre quelques conférences de son auteur, pour comprendre enfin, ce que recouvrait le concept. En effet, à cette époque, encore pétri des savoirs et des valeurs édictées par les formations suivies et conditionné par les normes en vigueur, le jardin ne nous est pas apparu au premier regard.

Devenu enseignant dans l'enseignement agricole auprès d'élèves et d'étudiants de sections techniques en travaux et aménagements paysagers, nous nous efforcerons en permanence de les faire réfléchir à ce qu'est un jardin, qu'il s'agisse de jardins publics ou bien de jardins de commanditaire privés. Ces questionnements auront des répercussions et des incidences sur nos propres pratiques professionnelles en tant qu'enseignant, notamment en interrogeant « ce qu'est un jardin » et « ce qui fait jardin » ainsi qu'en interrogeant les pratiques professionnelles des paysagistes. Enfin, au cours de l'année 2004, l'équipe enseignante dans laquelle nous nous trouvons décide de faire appel alors à l'initiateur du *Jardin en mouvement*, le jardinier Gilles Clément, et d'en créer un. Le *Jardin en mouvement* entre alors dans la formation des étudiants en BTSA⁶ Aménagements Paysagers.

Désormais, devenu formateur d'enseignants à l'ENSFEA⁷, cette recherche a pour objectif de poursuivre la réflexion engagée au cours de toutes ces années et de continuer à interroger plus précisément ce qu'est le jardin dans notre société occidentale, comment il est perçu et quels sont les codes en vigueur qui nous font dire qu'un espace devient « un jardin ». Mais celle-ci a également pour objectif d'interroger l'enseignement des pratiques professionnelles dispensé dans les formations en « Aménagements Paysagers » au sein de l'enseignement technique agricole.

⁶ Brevet de Technicien Supérieur Agricole

⁷ Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Introduction

Le jardin a de tout temps été un espace privilégié de la relation de l'homme à la nature. Cependant, au regard des propositions faites par certaines entreprises paysagistes, il semble que la nature soit expulsée de plus en plus de certains jardins contemporains et avec elle une certaine biodiversité⁸ ordinaire. Le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, la disparition des espèces font régulièrement la une des journaux du monde entier. Les scientifiques alertent la communauté internationale sur ces dérèglements dommageables pour la survie de l'espèce humaine. Ils évoquent même le fait que nous pouvons désormais parler d'une nouvelle ère géologique : l'anthropocène (Crutzen, 2017). Celle-ci pourrait se définir comme une période où l'importance des activités humaines entraîne de profonds bouleversements sur la composition de l'atmosphère et sur le climat. Cela ayant de réelles conséquences sur la diminution de la biodiversité végétale et animale qui devient tellement préoccupante que certains spécialistes parlent d'une sixième extinction des espèces. Alors que faire, face à ce constat alarmant ? Le jardin pourrait-il devenir le refuge de cette biodiversité en péril ? Les gouvernants, au niveau mondial, depuis le sommet de Rio de 1992, tentent de mettre en œuvre des accords internationaux et signent régulièrement des conventions⁹ et autres traités¹⁰ pour tenter d'endiguer cette fuite en avant. Mais pour quels résultats ? Les espèces continuent à disparaître à un rythme toujours plus rapide.

Au niveau européen et par la suite dans ses déclinaisons nationales, les hommes et femmes en charge des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou bien d'agriculture s'emparent des problèmes et rédigent des lois pour tenter de préserver cette diversité biologique en péril. La législation évolue et un arsenal législatif pléthorique apparaît : plan sur la transition énergétique, plan pour une transition agro-écologique au ministère de l'agriculture ainsi que le plan pour la reconquête de la biodiversité porté par le ministère en charge des politiques environnementales. Malgré cet arsenal juridique, les actions concrètes¹¹ qui en sont issues et leurs déclinaisons régionales¹², la biodiversité diminue toujours. En cause, des pratiques de production,

⁸ Nous nous référons à la définition donnée par le professeur en écologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Philippe Clergeau, qui indique que « La biodiversité c'est la diversité des êtres vivants : les écosystèmes, les espèces et les gènes et les relations entre eux et avec leurs habitats ». (Clergeau, 2015)

⁹ Nous évoquons la convention d'Arrhus de 1998.

¹⁰ Les accords sur le climat de Paris de 2015.

¹¹ Le réseau européen de trames vertes, bleues et noires.

¹² Nous évoquons ici les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE)

de construction, d'urbanisme et de consommation toujours autant dévoreuses d'espaces et de milieux favorables à l'épanouissement de la diversité biologique. Il nous faut donc revoir collectivement mais aussi individuellement nos modes de produire, de consommer et d'habiter. Chacun d'entre-nous peut y participer en interrogeant ses propres pratiques, notamment dans sa manière d'habiter le monde et par conséquent son espace individuel, composé généralement de sa maison mais également d'un jardin, si celui-ci existe. Les jardins privés, comme l'indique Mathilde Riboulot-Chetrit pourraient peut-être à l'avenir devenir ces havres de paix où la biodiversité pourrait enfin s'épanouir. Du fait de leur très grand nombre et des surfaces importantes qu'ils occupent sur le territoire français (environ 2 % du territoire national), au coeur des territoires urbains mais également dans ces quartiers périurbains qui ceinturent nos métropoles, l'auteure nous précise que « les jardins privés ont un fort potentiel de préservation de la biodiversité » (Riboulot-Chetrit, 2015). Cependant, comme le démontre certaines enquêtes¹³, les propriétaires de ces jardins perçoivent très souvent celui-ci comme une extension de la maison. Le jardin devenant alors une nouvelle pièce à vivre où les codes esthétiques contemporains et les normes hygiénistes en vigueur sont les mêmes que ceux mis en œuvre pour l'aménagement de l'intérieur de la maison, ces dernières produisant finalement des formes esthétiques stéréotypées et normées. Comme l'indique la géographe Nathalie Blanc (2009) qui reprend les propos de John Dewey (1934), il est nécessaire de rappeler à « [...] ceux qui ont tendance à réduire l'esthétique à des questions de forme, qu'il n'est pas de forme sans visée de sens, que la forme même est sens ». La forme d'une chose est donc très souvent révélatrice du sens qu'on lui donne. C'est ainsi que l'on pourrait s'interroger sur le sens donné à la forme de ces jardins privés. Expriment-ils une véritable mise à distance de la nature par l'homme ou plus généralement expriment-ils la relation que l'homme moderne entretient avec la nature ? Dans son ouvrage intitulé *Les Français et la nature, pourquoi si peu d'amour ?*, l'historienne des sciences et de l'environnement Valérie Chansigaud, évoque les préjugés culturels français au regard de la nature et par voie de conséquence avec leurs jardins. L'auteure écrit « ainsi les fleurs citées comme belles sont plus souvent celles d'un rosier que d'une ronce, celle d'un lys que d'un pissenlit, celle d'une orchidée que d'une ortie » (Chansigaud, 2017). Un peu plus loin dans son ouvrage, elle écrit que « les insectes suscitent peurs et mépris » (Chansigaud, 2017) et que « les plantes sont faiblement perçues comme des êtres vivants » (Chansigaud, 2017). Elle poursuit ainsi : « d'une certaine façon, l'amour pour la nature est similaire à l'amour des jardins : la

¹³ Nous faisons référence à l'enquête initiée par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) et intitulée « Le jardin rêvé des Français », enquête UNEP-IPSOS, 2011.

nature est appréciée lorsqu'elle correspond aux canons culturels dominants ; le jardin est aimé parce qu'il offre un cadre rassurant en présentant une nature domestiquée, dominée, améliorée (tout le contraire d'une nature spontanée et sauvage) » (Chansigaud, 2017). « La nature est belle et acceptable dès lors qu'elle correspond à une norme sociale [...] » (Chansigaud, 2017).

Dès lors, peu de place est laissé à tout ce qui pourrait avoir trait de près ou de loin avec l'idée de nature et de sauvage dans le jardin. Il est donc devenu, au fil des siècles et de la construction des normes sociales, un espace hybride (Latour, 2000 ; Donadieu, 2013) à la croisée des techniques, des pratiques de jardinage et de l'expression artistique, où les autres êtres vivants non-humains n'auraient désormais quasiment plus leur place. De plus, s'il fallait vraiment insister sur ce point, Blanc nous précise que les « insectes sont perçus malheureusement comme pas beaux voire dangereux » (2009). Le jardin n'est donc plus perçu comme être un espace de nature mais semble-il comme un lieu de domination de celle-ci. Ce pourrait-il qu'il puisse redevenir cet espace qui associe tout autant expérience esthétique et expérience de nature ? Ne pourrions-nous pas interroger le jardin comme un espace où l'homme devient l'allié de la nature et non plus dominateur de celle-ci ? Accepter que la forme du jardin évolue permettrait-il que la nature puisse s'y exprimer plus librement ? Et enfin, ne pourrions-nous pas interroger nos représentations, nos attitudes¹⁴ et nos comportements vis à vis de la nature dans les jardins et tout particulièrement dans ces jardins privés ? L'évolution des représentations et des attitudes vis à vis de la nature, tant chez les particuliers commanditaires de ces jardins que chez les professionnels du secteur qui les produisent, semble très lente à se dessiner. En effet, l'enquête diligentée par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage¹⁵ (2011), faite auprès des Français, montre une demande forte de jardins où le végétal est certes encore dominant, mais où les tendances actuelles vont vers des demandes de jardins s'inspirant soit d'ambiances « Zen », où le minéral règne alors en maître, soit de jardins où l'aspect policé et « propre » est fortement mis en valeur. Cette même enquête nous indique que seulement « un Français sur cinq rêve d'un jardin qui préserve la biodiversité » (UNEP, 2011). Les commanditaires semblent avoir une importance capitale dans le résultat, que ce soit à travers le budget qu'ils peuvent lui allouer ou bien à travers l'esthétique désirée. Mais il semble également que les paysagistes, avec lesquels ils vont travailler, ont également une importance cruciale : notamment dans leur capacité ou non à pouvoir orienter et définir les choix esthétiques de leurs

¹⁴ Disposition d'esprit, déterminée par l'expérience à l'égard d'une personne, d'un groupe social ou d'une chose abstraite (problème, idée, doctrine, etc.) et qui porte à agir de telle ou telle manière (<http://www.cnrtl.fr>).

¹⁵ Nous utiliserons désormais le sigle UNEP pour qualifier cette organisation professionnelle.

clients mais également dans la conception et la réalisation de jardins qui soient peut-être davantage des espaces de préservation de la biodiversité.

Or nous avons pu constater dans nos activités enseignantes, notamment lors de rencontres avec ces professionnels qui se disent entrepreneurs-paysagistes (Donadieu, 2018), que leur rapport à la nature semble assez distendu à travers les pratiques qu'ils mettent en œuvre pour réaliser et entretenir ces jardins.

Cela nous amène donc à interroger le rôle et l'importance de la formation de ces futurs entrepreneurs et notamment à travers leurs pratiques professionnelles. Nous nous intéresserons pour cela plus spécifiquement aux formations du secteur professionnel des Aménagements Paysagers¹⁶ afin de pouvoir répondre aux trois questions suivantes : Comment construire un regard nouveau et partagé sur le jardin avec les commanditaires ? Quelle prise de conscience ont les futurs professionnels sur la place de la nature et de la biodiversité dans le jardin ? Les professionnels adoptent-ils de nouvelles pratiques pour préserver la nature et les êtres vivants non-humains dans le jardin ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons nous attacher dans une première partie à discuter les concepts et les notions essentielles en jeu. Dans un premier chapitre, nous définirons ce qu'est un jardin comme représentation de la relation de l'homme à la nature. En effet plutôt que de le traiter comme il est fait régulièrement, c'est à dire par une présentation des différents styles qui ont jalonné la longue histoire de cet art, nous privilégierons une approche éthique et esthétique afin d'interroger l'évolution des rapports que l'homme entretient avec la nature. Nous souhaitons montrer, et ce en fonction des rapports entretenus, que cela a une incidence sur la diversité de leurs formes et de leurs styles. Cependant, nous faisons le choix de traiter plus spécifiquement les jardins contemporains, c'est à dire les jardins des commanditaires privés en France sur une période courant des années 1950 à nos jours. Pour cela nous nous appuierons sur différents auteurs et plus précisément des anthropologues et des philosophes. Dans un second chapitre, nous nous aborderons le concept d'expérience développé par John Dewey, (1934) et plus spécifiquement le concept d'expérience de nature qui a été décliné de nombreux travaux scientifiques actuels, notamment dans un ouvrage collectif intitulé *Le souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner* paru en 2017. Nous illustrerons par la suite nos propos en présentant le concept du *Jardin en mouvement*

¹⁶ Nous faisons ici référence à la nomenclature utilisée dans l'enseignement agricole qui dispense majoritairement ces formations.

développé par le paysagiste Gilles Clément. Nous montrons que ce nouveau type de jardin, qui en se voulant le miroir d'une nouvelle relation entre l'homme à la nature, est peut-être finalement une nouvelle voie à explorer dans le domaine des aménagements paysagers afin de pouvoir réconcilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Enfin, dans un troisième chapitre, nous interrogerons les métiers et les pratiques professionnelles des jardiniers et des paysagistes et notamment ces fameuses « règles de l'art ». Pour cela nous nous appuyerons sur le concept de situations de travail développé en didactique professionnelle. Ce domaine de recherche pourrait nous fournir un certain nombre de critères pouvant nous conduire à analyser les pratiques des professionnels rencontrés et nous permettre d'en dégager des grands principes quant à leur propre relation à la nature. Ce travail d'analyse nous semble également pertinent pour distinguer les fondements épistémologiques des professions de paysagistes et de jardiniers et de comprendre ce que l'on appelle « l'intelligence de l'action » dans des situations dynamiques.

Dans la deuxième partie de notre mémoire nous allons aborder la méthodologie mise en œuvre pour pouvoir recueillir nos données en présentant tout d'abord le panel des personnes rencontrées. Il s'agit d'anciens étudiants ayant suivi le BTSA « Aménagements Paysagers » dans un lycée agricole situé sur la commune de Saint-Herblain, dans l'agglomération nantaise. Ces professionnels ont suivi cette formation il y a environ une dizaine d'années et tous ont vécu, lors de leur formation dans cet établissement, un dispositif de formation intitulé *La création d'un jardin en mouvement* qui repose notamment sur les principes du concept édicté par Gilles Clément. Nous présenterons les choix qui nous ont conduit à choisir ces personnes tant sur leur nombre, que sur leur profil professionnel. Puis nous présenterons le terrain d'investigation qui les unit. Nous avons en effet fait le choix de ne traiter que d'un seul type de jardin : le jardin de pavillon des banlieues résidentielles. Ce terrain d'investigation défini, nous précisons les modes de recueils de données choisis : l'entretien semi-directif que nous avons choisi d'associer à la visite d'un jardin conçu ou créé par les professionnels interrogés. En effet, au même titre que la photographie peut être un outil d'élicitation au sens qu'elle aide à formaliser une idée, la visite nous semble pouvoir nous aider à récupérer davantage d'informations.

Enfin, dans la troisième partie de ce mémoire nous analyserons les données recueillies pour les discuter au regard du cadre théorique posé afin de répondre à notre problématique et ce en lien avec nos questions de recherche. Nous poserons enfin les limites de notre étude et nous définirons quelques pistes de recherche ainsi que des pistes professionnelles.

Partie 1 : Le cadre théorique

Nous allons consacrer cette première partie à l'exploration de la relation qu'entretient l'homme avec la nature dans notre civilisation occidentale et montrer en quoi elle a un impact sur la forme et le sens donnés aux jardins. Depuis la fin de la deuxième moitié du XIX^e siècle et encore de façon plus prégnante depuis les années soixante, avec l'avènement du jardin des pavillons de banlieues, il semble que cette relation à la nature se soit de plus en plus distendue. C'est ce que nous essaierons de comprendre dans un premier chapitre où nous attacherons à définir ce qu'est un jardin. Celui qui de tout temps aurait été le lieu de préservation du meilleur pour l'homme semble ne plus l'être. Il se peut que cet éloignement progressif entre l'homme et la nature soit dû à cette mise à distance apparu avec la modernité et qui, en occident, nous amène à séparer la culture de la nature. Cette distanciation est une explication possible et entraîne dans son sillage la disparition, et ce depuis quelques décennies, de l'expérience de nature. Il semble que pour réapprendre à préserver les êtres vivants non-humains, il nous faut renouer des liens avec le vivant qui nous entoure.

C'est ainsi que, dans un deuxième chapitre, nous envisageons d'explorer les différentes manières d'apprendre à préserver ce vivant. Nous nous intéresserons pour cela au concept d'expérience de nature. Il nous faudra aborder alors dans un premier temps le concept d'expérience tel que le conçoit Dewey (1934), puis de montrer en quoi l'expérience de nature est fondamentale pour faire évoluer notre perception de la nature et notre regard sur les non-humains. Nous présenterons ensuite une expérience menée dans le domaine de la création paysagère contemporaine et qui se veut être le résultat d'une expérience de nature où des liens entre l'homme et la biodiversité sont plus harmonieux. Nous présenterons donc le concept de *Jardin en mouvement* tel que Gilles Clément le définit et présenterons ensuite les compétences nouvelles que le jardinier en charge de ce type de jardin devrait acquérir en plus de celles initiales liées à la création paysagère.

Cela nous amènera tout naturellement, dans un troisième chapitre à interroger les pratiques telles qu'elles sont instituées par la profession, ce que l'on appelle couramment « les règles de l'art » ou « règles professionnelles ». Nous nous emploierons également à comprendre les prescriptions dans le domaine de la formation de ces futurs professionnels, notamment en interrogeant certains référentiels de formation de l'enseignement technique agricole et de voir si ceux-ci permettent de former des professionnels garants de la préservation du vivant dans le jardin.

Chapitre 1 : Le jardin

Lorsque nous évoquons l'univers du jardin avec des amis ou des personnes rencontrées fortuitement leurs viennent immédiatement en tête des images de jardins soient vivriers soient d'agrément. Les premiers pouvant faire référence à des souvenirs d'enfance : le jardin potager de leurs grands-parents et les seconds pouvant être des parcs historiques récemment visités ou pour certains amateurs de cet art, de jardins plus contemporains. Pour la plupart, il s'agit le plus souvent d'images de jardins très réguliers, bien ordonnés et tracés au cordeau, que nous appelons encore très largement dans le langage populaire les jardins « à la française ». Pour quelques autres, il s'agit d'images de jardins plus pittoresques aux formes plus irrégulières se voulant très naturelles et que nous appelons assez malicieusement des jardins à « l'anglaise ». Il apparaît donc très étonnant, qu'en ce début de XXI^e siècle, ce sont encore très souvent des images de jardins que nous pourrions qualifier d'historiques qui reviennent en tête. Notre société occidentale a évolué depuis ces âges plus ou moins lointains et pourtant il semblerait que les formes du jardin restent immuables.

Dans ce premier chapitre nous allons tenter de comprendre pourquoi ces images restent encore si fortement ancrées dans nos imaginaires. Tout d'abord, nous définirons ce qu'est un jardin. Pour cela nous nous reviendrons à l'étymologie du mot. Par la suite, nous interrogerons différents styles de jardins qui ont fait l'histoire de cet art un peu particulier. Enfin, nous nous attarderons sur le jardin privé d'agrément tel qu'il existe en Europe depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle et ce afin de définir les normes sociales et esthétiques qui semblent encore le régir de nos jours. Nous nous appuierons sur des écrits d'anthropologues, de philosophes, d'historiens voire même de sociologues pour étayer nos propos.

1. A l'origine le jardin c'est l'enclos

Le dictionnaire Larousse définit le jardin comme un : « terrain, souvent clos, où l'on cultive des légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de ces plantes »¹⁷. Ce même dictionnaire le définit également ainsi : « espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau »¹⁸. Si

¹⁷ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jardin/44738>, consulté le 21 février 2019

¹⁸ idem

nous consultons un autre dictionnaire, nous pouvons lire ces définitions : « Terrain, plus ou moins étendu, planté de végétaux » et « Terrain généralement clos, attenant ou non à une habitation, planté de végétaux utiles ou d'agrément. »¹⁹. Enfin, un dictionnaire plus spécialisé, *Le dictionnaire historique de l'art des jardins*, définit le jardin comme étant un « espace aménagé comportant un choix de végétaux dont la disposition, la culture et l'entretien obéissent à des intentions de raffinement » (Conan, 1997). Comme nous pouvons le constater, ces définitions nous donnent une description assez précise du contenu du jardin et nous informent qu'il s'agit le plus souvent d'un espace le plus souvent clos dans lequel nous trouvons des végétaux pour le plaisir des sens humains ; c'est à dire que l'arrangement des éléments qui composent les jardins fait appel le plus souvent à des notions principalement esthétiques.

Au-delà de ces définitions de forme et d'esthétique, le jardin peut-être aussi appréhendé par sa symbolique car il semblerait que les jardins n'ont pas toujours existé partout sur la terre. Le géographe Augustin Berque a notamment parlé de « sociétés paysagères » et d'autres qui ne le seraient pas. Il distingue une « société paysagère » d'une autre par son lexique pour dire le paysage et par sa capacité à créer des jardins. Au regard de ses critères, il conclut en ajoutant qu'il n'existerait donc que deux grands ensembles de « sociétés paysagères » sur terre : le monde occidental, la Chine et le Japon (Berque, 1990). Les continents africain, américain et même l'Australie n'auraient donc jamais vu de jardins avant la colonisation occidentale. Or, dans l'ouvrage *Le jardin, notre double* dirigé par l'historien des jardins et du paysage Hervé Brunon (1999), la sociologue Françoise Dubost nous précise que « dès l'apparition des premiers signes de sédentarisation, de mise en culture, voire de domestication des animaux, les hommes ont voulu se protéger des bêtes sauvages, des peuples ennemis voire des mauvais esprits » (Dubost, 1999). Quelques années plus tard, le paysagiste Gilles Clément, dans sa *Brève histoire du jardin*, écrit que les populations récemment sédentarisées instaurent des lieux protégés qui deviennent « [...] le lieu de l'accumulation du « meilleur : meilleurs fruits, fleurs, légumes, arbres, meilleur art de vivre, meilleures pensées ». Il va même jusqu'à dire qu'« [...] il est probable que le premier jardin de l'histoire de l'humanité coïncide avec l'une de ses populations quelque part sur la planète » (Clément, 2011). Nous pouvons même en conclure qu'il devait se situer au centre d'une clairière récemment défrichée. A l'instar des nombreux regards convoqués et des nombreuses disciplines qui se sont attachées à traiter du sujet, nous pouvons dire qu'il y a eu jardin dès que les

¹⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/jardin>, consulté le 21 février 2019

sociétés humaines se sont structurées et sédentarisées et qu'elles ont voulu protéger ce qui était le plus important pour leur survie, avec pour conséquence la création de clôtures, de barrières défensives.

En interrogeant l'étymologie du mot jardin, nous découvrons, tout du moins dans les langues indo-européennes, que le mot jardin provient du radical francique gart (Conan, 1997) qui, en gallo-romain deviendra *gardinium*. Il désigne alors un enclos²⁰ qui associé à « l'épithète Hortus forme le mot gallo-romain Hortus *gardinus*, c'est à dire un jardin entouré d'une clôture » (Conan, 1997). Nous retrouvons cette même racine dans de nombreuses langues modernes européennes notamment à travers les mots *Garden* en Anglais, *Giardino* en Italien ou *Garten* en Allemand. Mais cette idée d'enclos et donc de protection n'est pas spécifique aux seules langues européennes puisque nous la retrouvons également en provenance de contrées plus lointaines et notamment d'une ancienne civilisation aujourd'hui disparue mais dont une de ses cités la plus connue l'est grâce à ses fameux jardins : Babylone. C'est dans cette ville assyrienne, située en Mésopotamie, à l'emplacement de ce qui va devenir la Perse actuelle qu'apparaît le mot « *pairidaeza* » puis plus récemment le mot « *pardes* » qui signifient en persan clôture, verger, jardin. Ce n'est qu'après un petit détour par la Grèce antique, que le mot est hellénisé et devient *paradeisos* pour arriver en France sous le terme de paradis (Schattner-Rieser, 2004).

S'il y a clôture et limite c'est donc qu'il y a un intérieur et un extérieur. Or, dans son ouvrage *Petit traité du jardin ordinaire* la philosophe et historienne d'art, Anne Cauquelin, nous précise qu'« entre le clos et l'ouvert, l'architecture et le paysage [...] le jardin fait office de passage entre les deux » (Cauquelin, 2005). Le jardin n'est donc pas tout à fait à l'intérieur, ni tout à fait à l'extérieur. « On peut dire du jardin, [...], en effet, qu'il est paradoxal ; il allie deux déterminations contraires, deux orientations - intérieur et extérieur - dans l'ambiguïté d'une double appartenance » (Cauquelin, 2005). Plus symboliquement, Le microcosme et le macrocosme qui se rejoignent au coeur du jardin sont l'enclos de notre rapport au monde au coeur d'un même lieu. Mais en même temps, « la clôture peut clôturer le regard, car pour ne pas être vu, on préfère ne pas voir au-delà de la clôture - le retrait est protection » (Cauquelin, 2005). Cette volonté d'être en retrait et d'être caché des autres est très prégnante notamment dans la culture française où chacun souhaite se réfugier derrière de hauts murs ou de hautes haies les plus opaques possibles. Pour Gilles Clément, l'enclos représente la finitude de l'espace de travail du jardinier au même titre que la

²⁰ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jardin/44738>, consulté le 21 février 2019

finitude de notre planète qui nous accueille est l'enclos de l'humanité. Enfin, le philosophe Michel Foucault, dans son article *Des espaces autres*, nous dit que le jardin est une « hétérotopie heureuse et bienfaisante » et que « le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante » (Foucault, 1984). C'est à dire que le jardin appartient à la « catégorie des espaces autres, qui possèdent le pouvoir de juxtaposer, en un seul lieu réel, plusieurs emplacements en eux-mêmes contradictoires [...] ». (Brunon, Mosser, 2010). A titre d'illustration, le jardin anglo-chinois du Désert de Retz situé sur la commune de Chambourcy est dès sa création, entre les années 1774 et 1789, l'une des illustrations les plus éloquentes de cette juxtaposition en un même lieu de différents éléments le plus souvent paradoxaux. Il en va ainsi de la vingtaine de fabriques²¹ qui ont été construites à l'époque. Nous y trouvons pêle-mêle, une colonne brisée évoquant la civilisation grecque antique, une glacière en forme de pyramide égyptienne, une tente tartare ou bien encore une maison chinoise et un obélisque. De nos jours, toute personne déambulant dans ce parc est invitée à voyager dans le temps et l'espace. Le jardin est donc un fragment et en même temps un tout. Anne Cauquelin, nous précise que « nous le trouvons [le jardin] proche de la figure du fragment, dans la plénitude de ses deux acceptions contraires : séquentiel et totalité » et de poursuivre en nous disant qu'« une fois séparé, en effet, le morceau prend la valeur du tout dont il a été séparé. Il vaut par un ensemble qui n'existe plus mais qui est encore présent à l'esprit » (Cauquelin, 2005).

Nous retiendrons de la multiplicité de ces différents regards et de leur croisement que le jardin, en occident, est un espace limité et clos mais en même temps ouvert sur le monde, une sorte de paradis : un lieu affectif et de mémoire, entre nature et construction de l'intimité où l'homme souhaite se protéger et protéger le meilleur pour sa survie et pour son bien-être.

2. Le jardin, miroir de notre relation au monde

D'autres indices peuvent nous permettre de définir ce que peut-être un jardin. « Le jardin est le miroir de notre relation au monde » écrit Brunon et leur diversité renvoie aux différentes manières d'être au monde et à la nature (Brunon, 1999). Pour illustrer ce point, nous allons reprendre trois

²¹ Nous faisons ici référence aux bâtiments construits dans les jardins et souvent aux allures extravagantes (référence dictionnaire des jardins à compléter)

grandes périodes dans l'art des jardins européens : les jardins médiévaux, les jardins de la renaissance et baroques pour enfin terminer par les jardins paysagers. Nous ne cherchons pas être exhaustif dans une étude chronologique complète de l'art des jardins ; de nombreux auteurs s'y sont attardés et de manière très complète notamment l'historien Michel Baridon dans son ouvrage intitulé *Les jardins, paysagiste, jardinier, poète* paru en 1998. Nous voulons voir en quoi les formes variées des jardins, au cours de l'histoire, renvoient intimement au rapport que l'homme entretient avec la nature. Pour questionner ces formes et ces images de jardins, nous nous appuyerons sur le concept d'ontologies, ces façons de voir le monde, tel qu'il a pu être défini par l'anthropologue Philippe Descola dans son ouvrage *Par delà nature et culture* (2005). Il nous indique que les ontologies sont des « dispositions grâce auxquelles je peux établir des ressemblances entre moi et les existants en inférant des analogies dues à des contrastes d'appartenance de comportement ou de propriétés entre ce que je pense que je suis et ce que je pense que sont les autres » (Descola, 2003). La classification des différentes ontologies est basée sur deux perspectives complémentaires : la physicalité et l'intériorité d'un être. La physicalité pouvant être associée à l'apparence physique et aux expressions visibles tout autant que la constitution corporelle de cette apparence : la matière dont est faite l'individu. Quant à l'intériorité, elle est relative à l'âme et à la conscience de l'individu. Selon Descola, quatre grands schèmes²² d'identification et donc de rapport au monde en découlent : l'animisme, le totémisme, l'analogisme et le naturalisme. Chez les animistes les ressemblances entre les humains et les êtres vivants non-humains, qu'ils soient animaux ou végétaux, s'établissent davantage sur leurs intériorités, en attribuant une âme humaine aux animaux et végétaux, que sur leurs dissemblances physiques. La communication entre eux s'établissant alors par le biais des rites et des chamans. En occident, le rapport entre les humains et les non-humains se basent sur deux principaux schèmes : l'analogisme, qui met l'accent sur la différence des intériorités et des physicalités, puis, avec l'apparition de la modernité au XVI^e siècle, le naturalisme qui lui se base sur une différence des infériorités mais une ressemblance des physicalités. En effet, l'évolution des sciences de la nature, et plus précisément la cytologie et l'hystologie mettront en évidence l'apparente ressemblance entre les êtres vivants qu'ils soient humains ou non-humains. Cependant, et dans un mouvement contraire, la culture mettra l'accent sur les différences d'intériorité entre les humains et les autres êtres vivants. Seuls les êtres humains seraient alors à même de développer une culture. C'est à partir de cette époque que la distinction

²² Nous nous appuyons ici sur son acception philosophique : « type, principe ou catégorie conçus dans l'abstrait, dont relève quelque chose ; principe génial d'organisation » (CNRTL)

entre culture et nature s'intensifie et que les chemins empruntés par les disciplines scientifiques qui les étudient s'éloignent inexorablement.

Cette structuration, défendu par Descola, semble pouvoir nous aider à comprendre la relation que nous entretenons avec les animaux et les végétaux dans nos jardins en occident. Désormais, nous allons pouvoir préciser les conséquences de ces relations sur la forme et l'esthétique des jardins à travers trois époques cruciales dans l'art des jardins. Cependant, nous nous attacherons plus spécifiquement à identifier les ruptures et les continuités entre les différents styles de jardins qui ont jalonné tous ces siècles.

i. Les jardins médiévaux ou la volonté de Dieu

L'occident médiéval est dominé par la religion chrétienne. Elle possède une telle emprise sur la vie, les faits et les actes de chacun, que certains chercheurs vont même jusqu'à évoquer une vision théocentrique de l'univers (Grésillon, 2013). Dans son ouvrage, Philippe Descola nous précise qu'à cette période la société se fonde sur une ontologie nommée l'analogisme (2005). Ses travaux et ses recherches seront corroborés, quelques années plus tard, par des travaux de médiévistes qui iront même jusqu'à évoquer un analogisme médiéval (Coste, 2010). L'analogisme est « un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des existants en une multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnées dans une échelle graduée, de sorte qu'il devient possible de recomposer le système des contrastes initiaux en un dense réseau d'analogies reliant les propriétés intrinsèques des entités distinguées. » (Descola, 2005). L'analogisme, à la différence de l'animisme et du naturalisme ne conçoit pas de rupture entre le corps et l'esprit (Coste, 2010). A titre d'exemple, le système analogiste ne fait pas de séparation entre l'astrologie, l'astronomie et la médecine (Coste, 2010) comme dans la pensée chinoise actuelle.

Les jardins médiévaux, comme miroir de notre relation au monde, sont alors, à cette époque, très fortement liés à la religion. Nous les retrouvons par conséquent très proches voire même au coeur des lieux de cultes : églises, abbayes et monastères. C'est ainsi, qu'au centre du cloître nous retrouvons toujours un jardin secret réservé à la communauté religieuse : l'hortus conclusus (le jardin clos). Les textes bibliques fondent symboliquement ce jardin tant dans sa forme que dans sa

signification ; le jardin est vu comme la métaphore du paradis perdu et à venir, il nous rappelle les similitudes qu'il y a entre le jardin (terrestre) et le paradis (céleste). Sa structure est constituée le plus souvent d'une fontaine centrale d'où partent les quatre fleuves qui, comme l'indique le texte sacré, irriguent la terre et par métaphore le monde connu. N'oublions pas que la terre à cette époque est perçue comme plate pour les populations. Les plantes qui poussent au centre de ces carrés découpés ont toutes un lien à la foi chrétienne. Le lys, l'iris ou la rose sont des hommages à la vierge Marie. Les labyrinthes de buis taillés offrent une promenade spirituelle aux moines. A l'extérieur de l'abbaye, à destination du peuple dévot, nous trouvons également l'hortus c'est à dire le jardin potager où est produite la nourriture de la communauté. Celui-ci est accompagné le plus souvent du pomarius où sont produits les fruits et qui peut dans certains cas faire également office de cimetière. Enfin, nous retrouvons le jardin des simples, composés de plantes médicinales. La médecine de l'époque, encore balbutiante s'appuie sur les écrits des médecins de l'antiquité et surtout sur la théorie de la signature (Denizot, 2007) propre à l'analogisme. L'auteur reprend les propos d'un dictionnaire du XIX^e siècle en citant notamment à titre d'illustration l'exemple de la Pulmonaire²³. Cette petite plante vivace présente à la surface de ses feuilles des marbrures blanches qui ressemblent étrangement aux symptômes de la tuberculose. Les apothicaires du moyen-âge ont alors vu dans ces signes la possibilité de traiter cette maladie alors très contagieuse. Et il en sera ainsi avec beaucoup d'autres plantes communément appelées médicinales comme la carotte contre la jaunisse ou bien l'Anémone hépatique²⁴ contre les maladies du foie.

ii. Les jardins de la Renaissance et les jardins baroques ou la volonté de l'homme

La révolution copernicienne puis la pensée cartésienne qui marquent le passage d'une réalité phénoménologique à une réalité plus objective et scientifique est l'une des grandes évolutions entre le monde médiéval et le monde moderne. C'est alors que l'occident moderne entretient un rapport nouveau à la nature s'ouvrant alors vers une nouvelle ontologie : le naturalisme. Philippe Descola, précise que « nous admettons que l'homme partage le même monde physique que les reste des êtres qui peuplent l'univers. En revanche, nous, les humains, estimons être différents des animaux ou des plantes, par le fait que nous sommes des sujets possédant une intériorité, des représentations, des

²³ Nous évoquons ici la *Pulmonaria officinalis*, L., 1753

²⁴ *Anemone hepatica*, L., 1753

intentions qui nous sont propres » (Descola, 2003). Cette mise à distance de la nature et des êtres vivants non-humains est issue d'un point de vue matérialiste et scientifique sur le monde et entraîne l'apparition d'un dualisme entre nature et culture. Descola nous indique que « dans le naturalisme, les humains sont distribués au sein de collectif différenciés par leurs langues et leurs moeurs, les cultures excluant les non-humains et la nature. C'est la culture qui tire ses spécificités de sa différence avec la nature, elle est qualifiée par défaut ». Enfin, « le sujet connaissant prend la figure d'un humain abstrait capable de raisonnement et de libre-arbitre, ce qui exclut les non-humains des formes supérieures de la connaissance et de l'action ». « Les humains se dissocient nettement du reste des existants du fait des capacités cognitives que leur intériorité leur confère, tout en étant semblables à eux par leurs déterminations physiques » (Descola, 2003).

Les jardins de la Renaissance italienne et plus tard les jardins classiques puis baroques sont créés pour mettre en valeur la puissance des mécènes qui les commandent. A cette époque, l'esprit est à l'humanisme, l'homme est au centre de l'univers. C'est ainsi que les riches bourgeois italiens, les papes puis les rois et les princes de l'Europe toute entière vont faire preuve de compétition et de rivalité pour créer les plus beaux jardins. Les jardiniers et les architectes recherchent alors un idéal d'harmonie entre la construction, le jardin et la nature, mais celle-ci est désormais mise à distance grâce à la perspective linéaire inventée quelques années plus tôt par l'architecte Brunelleschi. (Brunon, 2007). La structure du jardin devient plus complexe, il est organisé selon des règles géométriques et à l'échelle du corps humain. Le jardinier modèle le terrain par un ensemble de jeux de terrasses, d'escaliers et maîtrise l'eau à l'aide d'ouvrages hydrauliques très complexes animant d'innombrables fontaines. La géométrie s'impose à la verdure : les plantes sont organisées et donnent une image autre que celle de la nature (parquets, topiaires, broderies...). Le jardin de la Renaissance renoue avec l'Antiquité à travers la statuaire et montre un goût marqué pour l'exotisme végétal, conséquence directe des découvertes des nouveaux continents. Les clôtures tendent à disparaître, le jardin s'ouvre alors sur le paysage en offrant une infinité de parcours et de points de vue ; le plan est fondé sur la relation à l'espace, et la création d'effets de perspective qui théâtralise l'espace naturel environnant qui devient désormais décor. C'est en effet à cette époque qu'apparaît le mot paysage qui est la préfiguration de cette mise à distance de la nature par un médium artistique qu'est la peinture entraînant l'apparition d'une ambiguïté progressive entre la réalité concrète, sa matérialité et son artialisation (Roger, 1997). La figuration naturaliste qui émerge au XVII^e siècle prend sa forme achevée au courant du XIX^e siècle. Quelques réminiscences

du jardin médiéval subsistent à travers des jardins secrets. La plupart du temps les références sont clairement liées à l'antiquité : les labyrinthes qui se réfèrent aux mythes de Dédale et du Minotaure. Avec l'apparition des sciences et la volonté de classer les êtres-vivant, les jardins botaniques apparaissent alors. En France, le premier a être créé est celui de Montpellier en 1593.

Cette volonté de dominer, de dessiner et de régir toujours plus la nature s'illustre alors dans les jardins classiques puis baroques qui sont alors dessinés et créés en France. Avec le développement des sciences optiques et géométriques au cours du XVII^e siècle, les jardiniers, comme André Le Nôtre, peuvent alors de créer des jardins en utilisant des instruments comme l'alidade et le goniomètre, ces derniers étant utilisés pour terrasser les sols ou implanter les éléments du jardin. Le dessin est alors géométrique, régulier et équilibré : chaque compartiment devant se plier au plan d'ensemble. Dans ce style de jardin, la variation n'y est que très peu admise. Les espaces, les formes, les grandeurs et les volumes sont mis en jeu et réglés avec des lignes simples et efficaces : la perspective et la symétrie, synonymes de conquête de l'horizon et des paysages. Ces jardins et notamment ceux de Versailles symbolisent le pouvoir absolu de la monarchie sur la nature et par extension sur la vie politique, sociale et artistique du royaume. L'idée de splendeur et de triomphe, voulu par Louis XIV, est obtenue par la métamorphose esthétique totale du lieu et par l'attribution d'une nouvelle fonction aux jardins. Ils deviennent alors des lieux de manifestations festives et de grand apparat. Ce nouveau style va par la suite essaimer dans toutes les cours royales européennes.

Cependant, face à cette rigidité formelle de plus en plus décriée, un certain nombre d'intellectuels se lassent et au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle se font de plus en plus critiques. Le duc de Saint-Simon, qui n'était pas avare de bons mots écrits dans ses très nombreux mémoires qu'il perçoit Versailles comme « le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux » (Lefay, 2016). Il ajoutait, en visant Louis XIV, « il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors [...]. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi »²⁵. C'est ainsi que pour aller dans le sens d'un plus grand souci de la nature, de nouvelles idées apparaissent et notamment celles portées par les philosophes apportant avec eux d'Angleterre un nouveau modèle : le jardin pittoresque²⁶.

²⁵ extrait des mémoires de Saint-Simon, *Mémoires*, A. de Boislisle (éd.), Paris, Hachette, 1916, t. XXVIII, p. 159.

²⁶ qui est digne d'être peint, de fournir un sujet à un peintre (CNRTL)

iii. Les jardins paysagers ou la volonté du philosophe

L'artificialité du jardin à la française est raillée par les influents cercles littéraires de l'époque. C'est ainsi qu'au cours du XVIII^e siècle, l'Angleterre redécouvre l'art du jardin au travers de la peinture. Les peintres paysagistes comme Nicolas Poussin, Claude Gellée dît Le Lorrain ou bien Antoine Watteau vont avoir une influence importante pour les commanditaires et les jardiniers de l'époque. Le vicomte René-Louis de Girardin, créateur du parc d'Ermenonville et ami du philosophe Jean-Jacques Rousseau, voulait dépasser le simple jardinage et s'est fait créateur de paysages. Il rédigera un petit ouvrage intitulé *De la composition des paysages sur le terrain ou des moyens d'embellir la nature près des habitations en y joignant l'agréable à l'utile* dans lequel il expliquera la façon de composer les jardins à la manière d'un peintre et selon des règles de composition et des modes de composition picturaux. Il précise que les trois nouvelles grâces de la nature sont la poésie, la peinture et l'art des jardins. La composition du jardin s'inspire alors de l'art du théâtre et de la mise en scène en opposition avec les jardins clos du Moyen-âge ou la rigueur formelle des jardins à la française. Le jardin est libéré de ses dernières traces de formalisme par l'abandon du système rectiligne et l'apparition des courbes naturelles. Les murs et les haies sont éliminés pour permettre de lier le paysage immédiat et le lointain, remplacés par des sauts de loup ou *ha-ha*. Le jardinier devient un paysagiste : il transforme un espace en jardin paysager. Il crée de l'artifice ayant l'apparence du naturel. Il éclaire, plante et accentue certaines caractéristiques paysagères. Il crée des lacs, des rivières, des bosquets, mais aussi des grottes, des ponts, des mausolées et des « folies ». Au même titre que la peinture inspire les jardins pittoresques, la poésie les caractérise en s'inspirant de la mythologie Antique, comme le mythe de l'Arcadie, ou bien des discours philosophiques. De Girardin soutenait le bien-fondé des nombreuses fabriques dont était ponctué son parc afin de ramener l'homme vers la nature, pensée prônée par Rousseau.

Malgré l'évolution de ces formes et de ces styles au fil des siècles, le jardin en tant que miroir de notre rapport au monde, figure toujours ce même rapport singulier qu'entretient l'homme occidental à la nature, ce que Descola nomme le naturalisme. Qu'il s'inspire de la géométrie ou de la peinture, l'homme se situe toujours en dehors du cadre, tel un spectateur admirant son œuvre et ce quelques soient les fonctions de cette œuvre : pour le plaisir des sens et des émotions ou bien pour une volonté politique d'asseoir un pouvoir. La nature dans ces jardins, qu'ils soient privés puis publics, a toujours été le plus souvent dominée et théâtralisée. Les images ainsi créées conduisent à privilégier des formes imposées que l'on pourrait qualifier de statiques (Clément, 2011) et qui

laissent très peu de place aux dynamiques des autres êtres vivants. Le développement et la suprématie des techniques va se poursuivre de manière encore plus marquée au cours des XIX^e et XX^e siècle à venir entraînant une domination de la nature encore plus forte.

3. De la domination de la nature dans les jardins d'agrément en occident

Depuis la période que l'on appelle moderne, la vision occidentale et anthropocentrée n'a eu de cesse de vouloir extraire l'homme, tant par sa culture que par ses actions, de la nature. Inévitablement il en est de même dans le domaine de l'art des jardins. Cela semble très paradoxal car le jardin est à priori composé essentiellement d'éléments naturels. Cependant, l'homme tend à soumettre la nature en lui imposant des formes de plus en plus artificielles et des normes de plus en plus contraignantes, notamment vis à vis des êtres vivants non-humains qui peuplent ces espaces.

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle et l'apparition du courant hygiéniste, doctrine qui va dominer l'urbanisme naissant et qui va jouer un rôle important dans la représentation de la ville comme milieu biophysique et milieu de vie (Blanc, 2009), tout ce qui est plus ou moins ressemblant à un être sauvage doit être expulsé de la ville et de ses jardins. La nature devient alors « esthétisée et hygiéniste dans les parcs et jardins » (Donadieu, 2013). Pour le philosophe et professeur d'esthétique Alain Roger « ces pratiques décoratives sont un processus cosmétique qui emprunte ses modèles formels à l'art pictural, photographique et littéraire » (1997). Ce modèle est toujours à l'œuvre et le plus souvent au cœur des actions des entrepreneurs paysagistes. Ces derniers, répondant aux attentes des consommateurs et futurs usagers des jardins qu'ils conçoivent et réalisent, proposent alors des jardins sans entretien, propres et ordonnés d'où sont bannis les herbes dites « mauvaises », les insectes et autres animaux susceptibles d'être des vecteurs de maladies. Dans les représentations collectives un beau jardin est un jardin propre. Pour cela, les entrepreneurs paysagistes ont eu à disposition durant des décennies des produits dits phyto-pharmaceutiques qui les ont aidés dans cette recherche permanente de la propreté, non sans incidence sur l'environnement et notamment sur la qualité de l'eau. Dans son article *Mauvaises herbes, qualité de l'eau et entretien des espaces*, l'anthropologue Marie-Jo Ménozzi évoque ces villes qui doivent se conformer à des normes concernant l'ordre et la propreté. Elle se réfère alors aux articles de l'ethnologue Monique Jeudy (1991) et de la sociologue Marion Ségaud (1992) qui ont toutes deux travaillé sur la question de la propreté dans la ville. Jeudy nous indique entre autre qu' « un espace

propre est un espace que l'homme s'approprie [...] » (Jeudy, 1991). Ce concept de propreté est toujours à l'œuvre comme nous le précise Menozzi qui reprend les propos de la sociologue Françoise Dubost et de l'ethnologue Bernadette Lizet : « Ce modèle de nature policée, domestiquée reste bien ancré dans le public ainsi que chez les aménageurs et les responsables urbains (Dubost, 1984 ; Lizet, 2003), et ce, malgré la diffusion d'autres modèles d'aménagement [...] » (Ménozzi, 2007)²⁷. Par un effet de mimétisme, ce qui a fait l'âme de la ville hygiéniste du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, est arrivé jusque dans les jardins d'agrément. Ces derniers, qui naissent au détour de la seconde moitié du XIX^e siècle avec l'apparition d'une bourgeoisie, se distinguent alors du jardin vivrier (le potager) qualifié « de jardin du pauvre » (Dubost, 1999). Dans l'ouvrage *Le jardin notre double*, Françoise Dubost nous explique que « de tous temps, l'homme a voulu maîtriser la nature dans le jardin créant ainsi des jardins qui apparaissent, dans la représentation la plus courante, comme des lieux de la mesure dans un espace clos, de l'ordre figé et de la forme imposée, de la domesticité des plantes et des animaux, de l'artifice et du temps figé » (Dubost, 1999). Il devient l'idéal de tout un chacun au cours du XX^e siècle avec une apogée se situant au cours des années soixante en milieu urbain et des années soixante-dix dans les zones plus rurales. Les codes esthétiques qui priment alors sont véhiculés par les différents médias jusqu'à l'intérieur de chaque foyer et notamment la télévision. Le cinéma semble également être un vecteur de ces codes. Nous pouvons citer à titre d'exemple le film *Mon Oncle* sorti en 1957, soit au tout début de cette époque appelée les « trente glorieuses ». Même si le réalisateur Jacques Tati fait une satire de la modernité, il nous montre une maison aux lignes très inhabituelles pour l'époque, résolument modernes, avec un jardin tout aussi moderne et fonctionnaliste. Le jardin illustre, certes de manière un peu caricaturale, cette modernité avec « [son] standing, [sa] réussite et [ses] promesses de progrès » (Berjon, 2016) telle que la société occidentale et française, au sortir de la seconde guerre mondiale, la voit. Il nous donne à voir un jardin aseptisé et très artificiel, clos de murs hauts, composé de formes très marquées et avec très peu de végétaux présents, hormis quelques carrés de pelouse et un cactus soigneusement entretenu par la maîtresse des lieux. Et c'est dans son film *Playtime*, que le réalisateur va jusqu'à « interroger le rapport des hommes à la nature dans une société sans jardin » (Berjon, 2016). Dubost nous indique alors, qu'à travers ces images véhiculées, le jardin « [...] s'uniformise, et la tendance s'accroît encore dans les nouveaux modes d'habitat » (Dubost, 1979). Elle poursuit en nous indiquant que « la généralisation du jardin d'agrément correspond sans aucun doute à l'extension, jusque dans les milieux populaires, d'une

²⁷ ici Ménozzi fait référence à la gestion différenciée mise en œuvre dans les politiques municipales des espaces-verts.

norme bourgeoise, et elle va de pair avec une homogénéisation certaine des niveaux de vie ». Les codes esthétiques ont certes évolué, mais leur transmission par les médias de masse semble toujours aussi prépondérante dans le choix des particuliers pour la réalisation de leur jardin. C'est ainsi que nous pouvons dire que les émissions dédiées au jardinage comme « Silence ça pousse » sur France 5 ont un impact très important notamment sur les savoirs-faire, la commercialisation des végétaux...

Pour aller plus loin sur ces notions de propreté et de volonté toujours plus prégnante de vouloir maîtriser la nature dans le jardin, Anne Cauquelin, nous invite à interroger le concept d'entropie. Celui-ci, comme nous le précisent les architectes Rahm et Décosterd, en 1998, « [...] est un nivellement physique et chimique progressif et inéluctable dont le processus se met en place par l'absence d'apport d'énergie extérieure ». Il a pour conséquence l'érosion et la dégradation de toutes œuvres humaines avec le temps. Dans le domaine des jardins, elle nous précise que « les jardiniers ordinaires travaillent à contrer l'entropie » et ce afin de lutter contre le déclin qui paraît inéluctable. C'est donc par une répétition de gestes que l'on peut qualifier d'an-entropie (Cauquelin, 2005) que les entrepreneurs paysagistes tentent de maintenir la forme voulue par les concepteurs de ces jardins, et ce afin de limiter l'informe, le désordre voire pire, le chaos. Et Cauquelin de poursuivre en nous indiquant que « c'est la lutte contre le désordre qui est première » dans le jardin. Cette lutte acharnée va prendre une forme nouvelle par la mécanisation et l'uniformisation de tâches. Nous pouvons évoquer ici celle qui consiste à entretenir les innombrables prairies qui apparaissent au courant du XIX^e siècle et qui font la structure des jardins paysagers (Auricoste, 2003). Afin de remplacer le geste harassant de la fauche de l'herbe exécuté par une multitude de jardiniers, l'inventeur anglais Edwin Beard Budding a l'idée de créer une machine qui couperait l'herbe. C'est donc en 1830 que naît la tondeuse à gazon. Au départ, cette machine plutôt utilisée pour entretenir les terrains sportifs chers aux anglais (Cricket, Golf...), va être perfectionnée et devenir le véritable symbole de la domestication de la nature. Traversant l'océan Atlantique, elle va entraîner du coup l'apparition des pelouses qui sont la marque d'identité des jardins des pavillons de banlieue américaines. Puis elle reviendra en Europe, et notamment en France, au courant de la seconde moitié du XX^e siècle par l'entremise de la télévision et son corollaire de séries télévisées américaines vantant « l'american way of life ». Dans son article *La surface de gazon : domestiquer la nature*, le professeur d'esthétique Jean Mottet évoque notamment ces pelouses parfaitement tondues et indique que « la surface de gazon située à côté de la maison se transforme alors

progressivement en paysage symbole des classes moyennes blanches » (Mottet, 2007). Il poursuit ainsi « Par ailleurs, le geste in situ du lawn-mower américain est un geste répétitif qui vise à une remise en ordre permanente, une lutte quotidienne contre le désordre, toujours prêt à surgir » (Mottet, 2007). Il écrit également « La domestication du monde s'opère effectivement par le biais d'activités répétitives, dans le prolongement de la répétition naturelle elle-même » (Mottet, 2007). Le gazon serait donc bel bien le symbole de la domestication de la nature par l'homme porté à son paroxysme. Tous les propriétaires de jardins souhaitent alors obtenir le plus beau gazon, c'est à dire un beau gazon bien vert, uniforme, ras et sans mauvaises herbes, montrant ainsi à leurs voisins qu'ils sont capables d'entretenir correctement leur jardin au même titre que l'intérieur de leur habitation. De nos jours, la tondeuse devient totalement autonome et se programme pour tondre et parfaire cette belle moquette verte et douce. Comme nous venons de le voir, la lutte contre l'entropie a pour objectif de maintenir une forme à toute création humaine mais cependant cela interroge quant à la prise en compte de la temporalité dans le jardin.

Nous nous interrogeons au début de ce chapitre sur le pourquoi de cette persistance, auprès du grand public, d'images de jardins toujours bien réguliers voire avec des formes qui semblent plus naturelles mais qui doivent être absolument bien entretenus et surtout propres. Nous retiendrons de nos recherches dans des domaines scientifiques aussi variées que la philosophie, l'anthropologie, la géographie, la sociologie ou bien l'histoire des arts et des jardins, qu'un jardin est tout d'abord une matérialité comme nous l'indiquent Brunon et Mosser. Ils nous précisent que pour faire un jardin il faut « partir d'un site donné, un lieu défini aussi bien par sa topographie – relief, orientation, points d'eau, etc., ce que l'on nomme l'assiette – [...] » (2011). Un jardin est donc un arrangement d'objets, de plantes et autres éléments pour des besoins physiologiques de l'homme comme se nourrir dans le cas des jardins vivriers ou bien tout simplement pour le plaisir des sens dans le cas des jardins d'agrément.

Mais comme l'indiquait Kant, repris également par Brunon et Mosser, « l'art des jardins n'est rien d'autre que celui d'ordonner le sol avec la même diversité (herbes, fleurs, arbustes, arbre, des eaux mêmes, coteaux et vallons) que celle avec laquelle la nature présente à l'intuition, mais en l'ordonnant d'une autre manière et conformément à certaines idées » (Brunon et Mosser, 2011). Le jardin est donc également une projection idéale et idéelle. Il est une matérialisation du rapport de

l'homme à la nature : « chaque jardin devient un morceau du monde » (Brunon, 2010) et « cultiver son jardin renvoie à des pratiques mais aussi à un sens de l'existence et à un rapport singulier à la nature » (Chalmandrier et Al , 2018). En somme, « Le jardin est l'une de ces formes qui transitent à travers l'histoire car il est, littéralement, une inscription, aussi précise que magique, que trace le travail du sol à la surface du globe terrestre, héritant de toute la tradition des corps à corps avec la terre rebelle pour l'amadouer, la féconder, l'asservir peut-être »²⁸ (Auricoste, 2011). Mais comme nous le fait remarquer la philosophe Catherine Laroze « le jardin [est] devenu peu à peu une coquille vide » et de poursuivre en nous disant que « ce n'est pas la première fois que celui-ci est dans l'incapacité de rendre compte du monde se faisant ainsi le démon d'une divergence fondamentale entre la vocation originelle cosmogonique et les questionnements philosophique, métaphysique, politique qui sous-tendent une société » (Laroze, 1999).

Il semble donc que notre rapport à la nature soit la cause de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Et Laroze de poursuivre en disant que « le rapport direct de l'homme à la nature s'est donc progressivement modifié, à tel point que chacun d'entre-nous a le sentiment d'avoir perdu le contact avec elle, et ce dans son intégralité et sa continuité » (Laroze, 1999). L'homme du XXI^e siècle s'éloigne « [...] des rythmes, des cycles naturels ; entraînant alors la perte de la sensibilité des désirs, celle du temps, des pulsations et des mouvements intimes de l'être et de son environnement » (Laroze, 1999).

Alors que les jardins, qu'ils soient d'agrément ou de production, avaient toujours été des lieux où l'homme protégeait, derrière des clôtures plus ou moins hautes, le meilleur pour lui en le sauvegardant de la sauvagerie désormais repoussée à l'extérieur, l'évolution des arts et surtout des techniques imposa à la nature sa domination et augmenta toujours plus son emprise sur elle. L'homme chercha à magnifier les phénomènes naturels par toujours plus d'effets scénographiques mettant alors à distance la nature sauvage qui fait peur. Le jardin comme représentation de notre rapport au monde a alors évolué dans ses formes et dans ses styles vers ce modèle picturaliste désormais dominant, régi par les codes esthétiques et hygiénistes en vigueur.

Le phénomène s'est même accentué au cours de ces trois dernières décennies pour faire du jardin ce lieu où dominent quasi exclusivement des effets décoratifs sans trop de sens. Avec le début de la démocratisation de la création paysagère au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout

²⁸ Isabelle Auricoste citée par Brunon, H. et Mosser, M. dans *Le jardin contemporain*.

depuis la seconde moitié du XX^e siècle avec la multiplication des banlieues résidentielles et de son corollaire de jardins, les professionnels qui réalisent ces jardins auprès d'une clientèle très exigeante luttent en permanence contre l'entropie, contrariant les effets du temps. Le jardin privé ne semble donc plus être perçu comme un espace de nature mais comme un lieu sur lequel s'impose une volonté toujours plus prégnante de normalisation et de standardisation. Cela semble être en contradiction totale avec la crise de la biodiversité que notre période actuelle connaît. Il apparaît alors important et urgent que ces professionnels puissent entretenir de nouvelles relations avec la nature afin de la partager avec leurs clients et ainsi proposer d'autres formes et d'autres images de jardins plus enclines à préserver ce meilleur qu'est désormais le vivant.

Chapitre 2 : Le jardinier

Nous venons de voir que différents styles de jardins se sont succédé au fil des siècles en occident. Tous, certes, correspondent à des codes esthétiques et des normes sociales spécifiques aux périodes pendant lesquelles ils ont été produits, mais ils sont tous plus ou moins le reflet d'une relation de domination de l'homme sur la nature en référence au modèle de société anthropocentré. Cette relation que l'homme occidental entretient avec la nature semble donc être à l'origine, en ce début de XXI^e siècle, d'une des plus graves crises qui soit : la crise de la biodiversité. Dans le domaine du jardin, et plus précisément dans les jardins d'agrément privés urbains des banlieues résidentielles, cette relation de domination semble encore très prégnante malgré les nouvelles pratiques qui se développent actuellement dans la gestion des espaces paysagers publics²⁹. En effet, comme l'indique Nathalie Blanc dans son ouvrage *Vers une esthétique environnementale*, « les jardins naturels, aujourd'hui en vogue dans certaines municipalités, sont hybrides ; ils procèdent d'une dynamique végétale, semi-spontanée et d'un projet institutionnel, motivé, par des considérations diverses (mode de l'écologie, institutionnalisation et contrôle social, de lieux de détente des habitants...) » (Blanc, 2008). Or, il semble que ces considérations ne soient pas encore suffisamment à l'œuvre chez les entrepreneurs paysagistes qui travaillent pour les commanditaires

²⁹ nous faisons référence à la thèse de Aggeri, G. (2004). La nature sauvage et champêtre dans les villes: Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier. Sciences of the Universe [physics]. ENGREF (AgroParisTech)

privés. Alors face à la crise de la biodiversité, il s'avère nécessaire que cette relation à la nature évolue également chez les concepteurs de ces jardins.

Comme l'indiquait Buell « Ce n'est pas le refus, mais la pleine conscience des paradigmes structurant notre pensée qui peut nous permettre de construire une liberté d'action et de changement, d'imaginer une relation différente et plus respectueuse vis à vis du non-humain à l'époque de la crise écologique » (Buell, 1995). Ce deuxième chapitre se donne donc pour objectif, dans un premier temps, d'identifier les réflexions qui sont à l'œuvre en ce moment dans différents champs disciplinaires pour nous aider à comprendre comment pourrait évoluer ce rapport à la nature. Bien entendu, nous nous concentrerons sur les jardins et plus précisément sur ce qui fonde leur conception, leur réalisation et leur entretien. En effet, il nous semble important d'interroger ces activités spécifiques au domaine professionnel des aménagements paysagers et ce afin que les jardins puissent toujours demeurer ces lieux où les humains trouvent bien-être et réconfort mais qu'ils puissent devenir également ces refuges pour la biodiversité ordinaire, ce « tissu vivant de la planète » comme l'indiquait Barbault en 2006.

Dans leur ouvrage *Le souci de la nature apprendre, inventer, gouverner*, sur lequel nous nous appuyons, la philosophe Cynthia Fleury et l'écologue Anne-Caroline Prévot, évoquent des pistes de réflexions et font appel à de nombreux chercheurs dans des champs disciplinaires variés pour évoquer cette « reconnexion » nécessaire avec la nature. Tous ces auteurs évoquent un concept essentiel dans ce travail, celui de l'expérience de nature. Comme nous le mentionnions précédemment, il nous semble que l'évolution du rapport à la nature, est en premier lieu affaire d'individualité. Mais, et comme les auteures précédemment citées le précisent, il s'agit également de phénomènes sociaux collectifs notamment à travers l'instauration des normes sociales. Elles nous précisent que « ce que les psychologues appellent les « normes sociales » influencent [...] énormément les choix de chacun d'entre nous, qui essayons tous de mettre en cohérence nos actions avec ce que nous ressentons et ce que nous pensons, mais aussi avec l'image que nous voulons donner de nous-mêmes (Fleury & Prévot, 2017). En effet, un jardin qui ne correspond pas aux normes sociales, hygiéniques et aux codes esthétiques en vigueur peut entraîner pour son propriétaire de l'incompréhension de la part de sa famille, de ses voisins. Et de la même manière, pour son concepteur, des railleries pour non-professionnalisme de la part de ses concurrents. Il semble, pour les personnes qui souhaitent suivre une nouvelle voie dans la création de jardins

différents, qu'un engagement fort et une prise de position pour faire de la préservation de la biodiversité un enjeu important soient nécessaires.

Il existe, dans le monde du paysage, une figure importante et reconnue en la personne de Gilles Clément qui a permis d'asseoir un discours nouveau sur le jardin et a permis un début de prise de conscience chez les professionnels du domaine. Il est notamment à l'origine du concept du *Jardin en mouvement* que nous présentons dans un second temps dans ce chapitre. Cette recherche nous permet ainsi d'étudier la construction d'une potentielle nouvelle identité professionnelle du jardinier du futur ; celui qui pourrait-être en mesure de créer et d'entretenir des jardins qui allient bien-être psychique des humains tout en préservant et en assurant les dynamiques naturelles des êtres vivants non-humains.

1. L'expérience de nature

i. La disparition de l'expérience de nature

Comme nous venons de le préciser, il semble important que l'homme occidental renoue des liens différents avec la nature et qu'il se « reconnecte » avec elle. En effet de nombreuses études ont pu identifier cette disparition de ces liens entre les humains et la nature qui les entoure. La philosophe Catherine Laroze, nous indiquait déjà en 1999 que « le rapport direct de l'homme à la nature s'est progressivement modifié, à tel point que chacun d'entre nous a le sentiment d'avoir perdu le contact avec elle, et ce dans son intégralité et sa continuité ». En 2019, La spécialiste de la biodiversité Lisa Garnier dans son ouvrage *Psychologie positive et écologie, enquête sur notre relation émotionnelle à la nature* évoque la même chose en nous indiquant qu'« au coeur du béton, malgré tous les efforts que les humains ont investi, pour créer un lien de vie idéal, jardiné, propre et organisé, ils ont oublié un point capital qu'ils sont des êtres vivants en lien avec d'autres espèces ». Face à ce constat alarmant, plusieurs hypothèses sont émises.

Une première est développée par le lépidoptériste et écrivain Robert Michael Pyle dès 1978 qui dans son article *The extinction of the experience*³⁰, estime que le contact avec la nature est vital pour

³⁰ cet article a été traduit en français par Mathias Lefèvre en 2016 sous le titre l'extinction de l'expérience.

forger notre intimité émotionnelle avec elle (Pyle, 1993). Il indique alors que la raréfaction des liens étroits entre les jeunes enfants et les autres êtres vivants au cours de leur développement entraîne ce qu'il nomme l'extinction de l'expérience de nature. Pyle la décrit comme : « l'épuisement de diverses expériences naturelles et culturelles accessibles dans le champ d'action quotidien des individus (beaucoup plus restreint chez les personnes âgées, les enfants, les handicapés et les personnes pauvres), et qui peut conduire à l'apathie et au manque d'implication dans la conservation » (Pyle, 2005). Ses propos seront repris par Fleury et Prévot en 2017 qui nous précisent que « sans un contact intime avec la nature, nous entrons dans un cycle vicieux : le manque d'expérience de nature lié à la crise de la biodiversité entraîne notre désintérêt pour celle-ci, qui participe à sa diminution dans nos espaces de vie (notamment les villes) et donc à la crise » (Fleury & Prévot, 2017).

Une deuxième hypothèse, entraînant un autre risque pour nos sociétés occidentales, est l'amnésie environnementale générationnelle. Celle-ci a été développée par le psychologue de l'environnement Peter Kahn dans un article intitulé *Children's affiliations with nature : structure, development, and the problem environmental generational amnesia* paru en 2002. L'auteur considère que chaque génération prenant comme référence le milieu dans lequel elle vit ne voit pas les dégradations environnementales qui ont un impact sur ces milieux. Elle prend donc comme référence, sans même s'en rendre compte, ces milieux dégradés comme ayant toujours existé et comme la norme. Et ainsi de suite, à chaque génération, le cycle invariablement se poursuit.

Face à ces situations catastrophiques, des études ont donc été menées et notamment celles pour comprendre comment renouer avec l'expérience de nature. C'est alors que si nous reprenons les propos de Catherine Laroze, « la pensée contemporaine du jardin ne saurait se passer de l'expérience » (Laroze, 1999) car face aux risques de l'extinction de l'expérience de nature (Pyle, 1978) ou de l'amnésie de nature (Kahn, 2002 ; Fleury & Prévot, 2017), il semble que cette expérience de nature doive prendre une place importante dans la formation des jeunes générations et notamment auprès des futurs entrepreneurs paysagistes.

ii. La notion d'expérience

Le premier qui exprime le concept d'expérience est le philosophe pragmatique américain John Dewey (1859 - 1952) notamment à travers la pédagogie de l'expérience. Pour Dewey, l'expérience « rassemble et combine la totalité de nos interactions avec notre environnement, qu'il soit physique, biologique, familial, social. Et cette expérience n'est jamais passive » (Dewey, 1934). Il n'y a donc pas d'un côté le monde et de l'autre la conscience, qui enregistrerait les phénomènes du dehors. Au contraire, toute expérience et toute existence sont constituées par des interactions, des façonnements réciproques que Dewey nomme des « transactions » entre une multitude de facteurs. La chercheuse et artiste Joanne Clavel de poursuivre en reprenant les propos de Dewey sur l'expérience dans son article intitulé *Expérience de natures, investir l'écosomatique* paru dans l'ouvrage collectif *Le souci de la nature* [...]. Elle nous précise que « l'existence se déroule dans un environnement ; pas seulement dans cet environnement mais aussi à cause de lui par le biais de ses interactions avec lui » (Clavel, 2017). La professeure en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), Isabelle Fabre (2017), reprend les propos du philosophe de la réception esthétique, Jean-Marie Schaeffer (2016) qui nous précise ce qu'est pour lui la notion d'expérience. La chercheuse reprend la définition du philosophe qui nous indique qu'il s'agit d'un « ensemble des processus interactionnels de nature cognitive, émotive, et volutive qui constituent notre relation avec le monde et avec nous-mêmes, ainsi que l'ensemble des compétences acquises par la récurrence de ces processus » (Schaeffer, 2016).

iii. La notion d'expérience de nature

De nombreux chercheurs se sont donc inspirés du travail de Dewey pour proposer des études sur l'expérience de nature. Ces différentes expériences ont été analysées dans le cadre de modèle conceptuel « reliant les expériences de nature au développement des enfants » (Fleury & Prévot, 2017). Certaines recherches faites sur l'expérience de nature parlent d'expérience de « contact » avec la nature. Dans leur étude, Soga et Gaston³¹ évoquent le contact lorsque l'enfant est en « contact physique avec des éléments de la nature et des espèces non humaines de façon libre et non planifiée » (Fleury & Prévot, 2017). D'autres études font mention, quant à elles, d'expérience de

³¹ les auteures font référence à l'étude de Soga M. et de de Gaston K.J. parue en 2016 et intitulé « Extinction of expérience : the loss of humans-nature interactions » *Frontiers in Ecology and Environment*, 14 : 94-101.

nature dite indirecte lorsqu'il s'agit d'expériences planifiées dans le cadre de sorties scolaires dans « des espaces de nature bien organisés (zoos, jardins botaniques...) » (Fleury & Prévot, 2017). Enfin troisième type d'expérience de nature, celles appelées expériences symboliques ou vicariantes (Fleury & Prévot, 2017). Il s'agit le plus souvent d'expériences médiées par les livres, les films ou les histoires. Ces différentes études parlent alors d'acquisition de connaissances directes sur la nature et concluent sur la capacité de l'enfant à utiliser par la suite ses propres observations pour construire ses propres représentations du monde ; « Il ressent alors un très grand nombre d'émotions positives et négatives, qu'il va pouvoir ensuite mobiliser pour effectuer ses choix de vie » (Fleury & Prévot, 2017). L'enfant attribue alors un certain nombre de valeurs à la nature qui participe à la construction de son identité. Les deux auteures poursuivent en nous indiquant que « les expériences de nature sont beaucoup plus que de simples mises en contact avec un ou des éléments de nature, mais qu'elles changent les personnes impliquées jusqu'à potentiellement modifier une part de leur identité » (Fleury & Prévot, 2017). Les expériences de nature sont donc individuelles et intimes, c'est à dire la rencontre entre un individu humain et l'autre non humain, qu'il soit animal ou végétal, mais également ce sont des expériences sociales, puisque le plus souvent il s'agit d'histoires racontées à un autre individu ou médiée par une culture collective.

Une étude liée à l'expérience de nature menée récemment en France nous apporte des pistes de réflexion quant à la mise en œuvre d'expérience *de* nature et d'expérience *en* nature. Dans son article précédemment cité *Expérience de Natures, investir l'écosomatique*, Joan Clavel s'appuie notamment sur une définition de l'expérience formulée par Lalande en 1926³² pour qui « l'expérience se réfère à l'acquisition par le vécu de connaissances qui ne sont pas impliquées par la nature seule de l'esprit, en tant que pur sujet connaissant ». C'est ainsi que pour Clavel, l'expérience implique la totalité d'un individu tout autant par son corps que par son esprit. Elle précise que « les expériences de natures se construisent sur l'expérience sensible et sur un travail du sentir » (Clavel, 2017). Elle a donc ainsi mené une série d'expériences qui s'apparentent à des dispositifs éducatifs, et qui permettent d'explorer l'ensemble des sens humains et notamment les « sens proprioceptif, interoceptif et kinesthésique » (Clavel, 2017). Ces travaux menés avec des enfants et des adultes avaient pour objectif de les confronter à « une nature sauvage, vivante et complexe » (Clavel, 2017). En effet, pour elle, cette confrontation est le seul moyen de pouvoir lutter contre l'amnésie générationnelle et aussi de permettre « aux enfants de co-construire une

³² Cette définition sera reprise dans l'ouvrage *LeVocabulaire technique et critique de philosophie* aux éditions PUF en 1996.

diversité de savoirs pour penser et sentir la nature et de développer des valeurs et des attaches vis-à-vis d'elle » (Clavel, 2017). Ces expériences qui s'appuient notamment sur les travaux de l'anthropologue anglais Tim Ingold (2012) ont pour but « d'articuler l'intelligible au sensible pour penser et sentir l'environnement » (Clavel, 2017). Cette étude nous montre que l'expérience de nature semble être un formidable outil pour développer de nouveaux rapports entre l'homme et la nature par le biais du corps et de l'esprit dans le cadre de dispositifs éducatifs et d'apprentissages.

De retour dans le jardin, nous pouvons à nouveau convoquer Catherine Laroze qui nous indique, lorsqu'elle évoque des jardins créés à la fin du XX^e siècle, que « sous des apparences qui peuvent avoir une allure un peu directive - « Regardez, écoutez, touchez, goûtez » - [les] jardins ont [...] l'avantage de réveiller une sensibilité quelque peu amoindrie par la vie urbaine ainsi que la capacité à s'émouvoir et à s'émerveiller qui dorment en chacun, offrant ainsi une expérience unique et intime » et de préciser qu'il était nécessaire de renouer des liens sensibles qui permettent d'unir l'homme au monde en « réactivant des sensations oubliées fondées sur l'émotivité et le souvenir » (Laroze, 1999). Elle poursuit en nous disant que « le jardin [...] offre là encore la possibilité à chacun d'accéder à un savoir qui fait référence au vivant, au biologique, à l'ordre naturel, savoir qui se fonde sur l'expérience de chacun, mais aussi à une intuition et à une sensibilité accrues de la place que l'on occupe dans le monde » (Laroze, 1999). Quelques années plus tard, Gilles Clément, dans l'introduction de sa conférence inaugurale au collège de France, nous déclare que « de mon point de vue, le jardin ne s'enseigne pas, il est l'enseignant. Je tiens ce que je sais du temps passé à la pratique et à l'observation du jardin » (Clément, 2012). Et de poursuivre en disant « ces pratiques de terrain, auxquelles je dois tout, s'appuient néanmoins sur un alphabet du savoir, ce à quoi chacun de nous devrait avoir accès et que, précisément on appelle des cours, nécessaires pour accéder à l'expérience » (Clément, 2012). Les pratiques et les temps d'observation qu'évoquent ici le jardinier ont été expérimentés notamment au travers de la création d'un nouveau modèle de jardin : le *Jardin en mouvement* qui semble, au-delà de proposer une nouvelle image du jardin, être une manière d'enfin prendre conscience des risques causés par les pratiques professionnelles d'une disparition de la biodiversité.

2. Le jardin du dialogue entre l'homme et la nature

Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que le jardin avait été très souvent l'expression de la domination de l'homme sur la nature. Pour Gilles Clément, le jardin apparaît comme « le seul et unique territoire de rencontre de l'homme avec la nature où le rêve est autorisé » (Clément, 2012). Nous sommes là face à un regard porté sur le jardin, et par conséquent sur la nature dans le jardin, très différent. C'est ce regard inhabituel que nous allons désormais évoquer à travers la présentation d'un des concepts initiés par ce jardinier atypique dans le monde de la création paysagère contemporaine.

Au cours des années 1980, et après une longue période d'observation et une expérience menée dans son propre jardin privé, Gilles Clément définit les grands principes de ce que sera le *Jardin en mouvement*. Il jardine en fonction de ce qui apparaît ici ou là, et fait appel à une grande sensibilité de regard. Il indique que « dans ce genre d'espaces, les énergies en place [...] rencontrent le jardinier qui tente de les infléchir pour les tourner au meilleur usage sans en altérer la richesse. « Faire le plus possible avec, le moins possible contre » résume la position du jardinier du *Jardin en mouvement* » (Clément et Jones, 2006). Il part du constat qu'il est souvent vain de contrecarrer les mouvements et les dynamiques naturels au risque de devoir dépenser du temps et surtout un nombre important d'énergies qui auront le plus souvent des conséquences néfastes sur l'environnement. Le *Jardin en mouvement* s'inspire, en terme d'image, de la friche : « espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent » (Clément et Jones, 2006). Cependant, comme il l'indique dans son ouvrage intitulé *Le jardin en mouvement*, dans lequel il explique et présente ses nombreuses recherches, « les friches ont toujours existé. L'histoire les dénonce comme une perte de pouvoir sur la nature ; et si on jetait un regard différent ? Ne seraient-elles pas les pages neuves dont nous avons besoin ? » (Clément, 2007).

En 1992, un premier *Jardin en mouvement* est inauguré dans un espace ouvert au public. Il prend place au sein du parc André Citroën dans le XV^e arrondissement de Paris. Gilles Clément dira quelques années plus tard, dans l'ouvrage *Une écologie humaniste*, que lui-même et Patrick Berger, l'architecte avec lequel il réalise une partie du parc, décident de porter « nouveau regard sur la nature » (Clément et Jones, 2006) et de poursuivre en ajoutant que « cette nouvelle position de l'homme face à la nature, constitueraient l'assise conceptuelle et l'argument du parc » (Clément et Jones, 2006). Il nous explique que « le jardin combine l'industrie de l'homme à l'inventivité de la

Nature. Il résume l'histoire ancienne et se présente comme le théâtre privilégié des relations des êtres conscients - l'humanité - avec le reste de l'univers supposé agir par intuition et génie » (Clément et Jones, 2006). Le jardin est donc le résultat de la rencontre entre un lieu³³ et un jardinier qui lui donne une forme. Or dans le jardin la forme ne semble pas être toujours la même. Elle évolue au gré des comportements des êtres vivants non-humains qui appartiennent également au lieu. Elle devient dynamique contrairement à ce que nous avons pu observer pendant des siècles. Dans le *Jardin en mouvement*, le mouvement est induit par la nature et l'outil du jardinier. C'est dans un processus créatif de « partage de signature » (Clément, 2012) que le jardin prend alors forme ; mais une forme mouvante et non figée qui s'appuie sur un changement de paradigme : une nouvelle relation à la nature et donc au vivant.

i. Un nouveau rapport à la nature

En 2011, la chercheuse canadienne Nicole Huybens, dans sa thèse intitulée *La forêt boréale, l'éco-conseil et la pensée complexe, comprendre les humains et leurs natures pour agir dans la complexité*, nous invite à réfléchir à une nouvelle relation entre l'homme et la nature. Elle évoque tout d'abord trois types de visions de la relation entre l'homme et la nature qui avaient été étudiées par Desjardins dès 1995³⁴. Elle précise alors que la vision la plus largement répandue, notamment depuis la période moderne, est une vision anthropocentrique. Celle-ci, qui s'appuie sur la séparation de l'homme de la nature, fait de l'homme le « maître incontesté ou le gardien » (Huybens, 2011) de la nature puisque « l'être humain apparaît comme l'achèvement de la création » (Huybens, 2011). C'est ainsi que pour assurer son épanouissement, il use alors d'un pouvoir considérable sur celle-ci notamment en l'exploitant à outrance. Cependant, et toujours dans ce même rapport à la nature, l'homme occidental est capable d'assurer en même temps un gardiennage de la nature (Huybens, 2011) par la création de réserves et des parcs naturels, voyant dans ces lieux de futurs réservoirs de développement. Nicole Huybens évoque ensuite une deuxième vision qui remet totalement en cause l'anthropocentrisme. Il s'agit de la vision biocentrique. La chercheuse nous précise que dans cette vision, il n'y a pas de hiérarchie entre les êtres vivants. Les biocentriques ont une vision

³³ nous faisons référence ici à la définition suivante « Portion déterminée de l'espace. » (CNRTL)

³⁴ L'auteure évoque les travaux de DesJardins, J. R. (1995). *Éthique de l'environnement : une introduction à la philosophie environnementale*. Presses de l'Université du Québec.

« primitiviste » qui s'appuie sur le mythe idyllique où les êtres humains et les autres êtres vivants vivaient en parfaite harmonie. Mais, pour eux, l'homme est désormais devenu un ennemi de la nature. La troisième vision est une vision écocentrique. Il s'agit d'une approche plus large que le biocentrisme, puisque cette vision ne se situe pas au niveau d'un individu mais au niveau des systèmes écologiques. Il existe alors des interactions entre les êtres vivants et les éléments non vivants qu'il faut favoriser en mettant en place des partenariats entre les communautés des êtres vivants.

Nicole Huybens conclut en nous disant que ces trois visions, outre le fait d'avoir leurs propres qualités et défauts, ne permettent pas de répondre favorablement aux problématiques environnementales actuelles. Elle propose donc une nouvelle vision qu'elle nomme multicentrique (Huybens, 2011). Pour la chercheuse, il faut dépasser les trois visions couramment présentées et privilégier un regard multicentrique qui s'articule autour de cinq concepts clés : 1- La co-évolution : l'être humain et la nature sont en lien étroit et se créent mutuellement. 2- La responsabilité : l'être humain n'a pas seulement des droits, il a aussi des devoirs. Il est responsable de ses actes. 3- La raison et le sentiment : l'approche sensible est importante et doit être associée aux connaissances rationnelles et scientifiques. 4- L'holisme et l'individualisme : il faut prendre en compte l'individu mais aussi les espèces et les écosystèmes. 5- Le dialogue : recourir à la démocratie dialogique. (Huybens, 2011).

Dans un article de la revue *Champs culturels* de septembre 2018, Marie Romanens reprend les travaux de la chercheuse canadienne et nous précise que ce nouveau méta-paradigme que l'on pourrait qualifier de nouveau modèle de développement « devrait permettre d'intervenir dans la complexité socio-environnementale qui inclut et dépasse les trois premières visions et présente de manière articulée ce qui peut à priori apparaître comme contradictions » (Huybens, 2011 ; Romanens, 2018). Dans cette même revue, le sociologue Raphaël Larrère, dans son article *L'agroécologie, une culture du faire avec*, nous précise que « le multicentrisme prône la reconnaissance de l'altérité ». C'est à dire qu'il propose de tenir compte de l'autre, d'écouter ce qui lui est particulier, d'apprendre à composer et à négocier avec ce partenaire qu'il soit humain ou non humain (Larrère, 2018). Il évoque alors le fait que tout particulièrement le jardinage est un art du « faire avec ».

A travers ces propos, Raphaël Larrère se rapproche des principes du concept du *Jardin en mouvement* que Gilles Clément a initié depuis plus d'une trentaine d'années. L'homme ne devrait donc plus être extrait de la nature mais en faire partie afin d'apprendre à travailler conjointement avec elle, dans une relation quasi-symbiotique avec les êtres vivants non-humains. Et Gilles Clément de préciser que « l'âme prêtée aux êtres de nature, forçant la crainte et le respect, n'a qu'un rapport lointain avec le respect porté en connaissance de cause aux mécanismes biologiques ». Il s'agit donc pour lui d'une « véritable évolution et non un retour en arrière » (Clément, 1999). Ainsi quand il prône un nouvel animisme, c'est à dire une nouvelle forme de dialogue avec les êtres vivants non-humains et ce à travers un émerveillement de tous les instants, cela implique de regarder autrement la nature et donc d'apprendre à regarder autrement, sans crainte cette même nature. Il poursuit en disant que « reconnaître l'altérité entre l'homme et la nature : « [...], faire place à la spontanéité et à l'imprévu dans le jardin – ne signifie pas pour autant nier l'appartenance de l'homme à la nature mais comprendre qu'elle n'est pas totalement maîtrisable, que quelque chose doit nous échapper (Clément, 2004). Cela nous amène désormais à interroger la forme dans le *Jardin en mouvement*.

ii. La forme dans le *Jardin en mouvement*

Comme l'indique John Dewey dans son ouvrage *L'art comme expérience* la forme est « ce qui préside à l'organisation d'un matériau en quelque chose d'artistique » (Dewey, 1934). Cela nous amène à nous interroger sur le fait de donner forme à un ensemble de matériaux constitué majoritairement d'êtres vivants que sont les végétaux. C'est tout le paradoxe du jardinier qui, suivant les volontés des commanditaires ou bien de ses propres convictions ou valeurs doit composer une forme au jardin alors que ces mêmes composants, que sont les autres êtres vivants ont leur propre organisation, leur propre « volonté » et leur propre dynamique. Il ne peut donc pas s'agir d'une forme statique, comme très longtemps la volonté de l'homme l'a voulue. Gilles Clément évoque notamment, dans sa *Brève histoire de jardins*, deux grands types de jardins : les jardins à ordre statique (ceux évoqués dans le premier chapitre de ce mémoire) et ceux à ordre dynamique (Clément, 2011). Dans ce dernier type de jardin, il n'est pas question de lutter contre l'entropie, elle fait partie intégrante du processus de renouvellement du jardin. « La forme est supplantée par la vie » (Clément, 2011). Les canons esthétiques changent, ils s'appuient désormais

sur une grille de lecture notamment issue des sciences biologiques et non plus seulement des arts plastiques. Il semble donc qu'il nous faut trouver une solution pour rendre compatible le fait biologique et la scénographie. Et si on estime que c'est le fait biologique qui dirige le jardinage, alors c'est le mouvement tant physique que biologique qui permet d'accueillir le vivant sans jamais que le jardinier ne soit dans le désarroi. Cependant, si nous passons des formes statiques à des formes dynamiques peut-on encore parler de jardin, car comme l'évoque Valérie Chansigaud pour la plupart des gens « un jardin en friche perd son identité de jardin » (2017). Cela nécessite donc de regarder le jardin autrement en adaptant ses pratiques et surtout en apprenant à « écouter » la nature.

Nous avons évoqué précédemment que notre société occidentale devrait s'extraire du naturalisme, hérité du XVII^e, qui entraîne *de facto* une dualité entre nature et culture (Descola, 2005) avec pour conséquence ce rapport de domination sur les autres êtres vivants. Il nous faut, à ce stade, aborder le concept d'artialisation, tel qu'il a pu être formulé par Alain Roger. En effet, pour le philosophe, l'artialisation, qui selon laquelle « tout paysage est un produit de l'art » (Roger, 1997), est issue de cette mise à distance de l'homme vis à vis de la nature. En effet, qu'il s'agisse de l'artialisation in-visu, à travers la peinture par exemple et la figuration naturaliste, ou bien l'artialisation in-situ, lors de la création de jardins, l'homme se situe toujours à l'extérieur tel un spectateur. A ce concept, Philippe Descola, préfère parler de transfiguration³⁵. Dans un de ses cours au collège de France sur *La forme du paysage* (Descola, 2013), l'anthropologue nous précise que « la transfiguration est un changement d'apparence délibéré au terme duquel un site devient un signe d'autre chose que lui et révèle par là ce qu'il contenait en puissance. » (Descola, 2013). Et de poursuivre en disant « qu'il y a peut-être également transfiguration in situ, afin d'y inclure des formes de création d'écosystèmes qui s'éloignent des canons de l'art des jardins ». Par là, il nous invite à comprendre qu'il peut y avoir jardin même là où nous ne pensons pas en trouver. Tout comme, l'artialisation in-visu a permis de « transformer » le regard porté sur certains lieux : la mer, la montagne ou bien même encore le désert ont changé de statut dès lors qu'ils sont devenus paysages, peut-être reste-t-il à inventer une transfiguration in-visu afin de voir autrement le jardin et plus seulement dans une visée esthétisante puisque l'homme est en immersion dans la nature.

Enfin, nous pouvons reprendre les propos de l'architecte Camilla Barbero qui nous indique, dans son article *Imaginaires de nature sauvage dans la théorie et la pratique de Gilles Clément* que la

³⁵ Descola évoque ici la transfiguration comme étant une métamorphose d'un genre particulier, littéralement un changement de figure. Il s'inscrit alors dans la suite des travaux d'Eric Auerbach dans son analyse du rapport entre forma et figura en latin (Figura, 1993) ; *La forme du paysage* (Descola, 2013)

transformation dans le *Jardin en mouvement* est la mise en scène de l'érosion (Barbero, 2016). En cela, il est, comme le souligne Anne Cauquelin, le lieu de l'indécision permanente (Cauquelin, 2015) mais aussi celui de l'éphémère et de l'incertitude.

Le *Jardin en mouvement*, qui se veut être cet espace de dialogue et d'acceptation de la diversité et de l'imprévisibilité comportementale et biologique, interroge de fait la forme même du jardin qui ne peut plus être figée à tout jamais et par la même interroge le métier de jardinier. Ce dernier devrait donc acquérir de nouvelles compétences et peut-être se distinguer du paysagiste.

3. L'éthique environnementale : une nouvelle posture du jardinier

Dans son ouvrage, *Le jardinier, l'artiste et le l'ingénieur*, l'artiste et enseignant Jean-Luc Brisson précise que l'« on peut se représenter le paysagiste comme une être multiple où coexiste en lui, un jardinier, un artiste et un ingénieur » (2000). Gilles Clément, qui fait la différence entre les deux professions, nous indique que « le jardinier observe les inventions de la nature, alors que le paysagiste observe les transformations du paysage » (2004). Ces deux propos nous conduisent à nous interroger sur ce qu'est un jardinier et un paysagiste et de préciser les distinctions entre les deux professions.

i. Les jardiniers

De nombreux professionnels du secteur professionnel des aménagements paysagers se nomment paysagistes. Cependant, derrière ce terme se cache une infinie diversité de profils et de métiers qu'il nous semble important de présenter. L'ingénieur agronome Pierre Donadieu, dans *Les paysagistes ou les métamorphose du jardinier* (2018) consacre une grande partie de son ouvrage à présenter les différentes facettes de ces métiers. Nous ne reprendrons que deux catégories parmi toutes celles évoquées, c'est à dire les jardiniers et les entrepreneurs paysagistes. En effet, dans le cadre de notre recherche, nous serons amenés à rencontrer plus spécialement des personnes qui exercent ces fonctions. Donadieu classe les jardiniers en trois catégories : les jardiniers artistes, les jardiniers amateurs et les ouvriers jardiniers. Notre recherche s'intéressant aux professionnels qui exercent

auprès de commanditaires privés, nous n’aborderons ni la catégorie des jardiniers amateurs, ni celle des ouvriers jardiniers qui fait référence à ces personnes qui louent un lopin de terre pour y cultiver leurs propres légumes. Dans cette catégorie des jardiniers artistes, Donadieu évoque parmi les figures historiques des grands jardiniers, au titre desquels nous retrouvons bien entendu André Le Nôtre et Jean-Baptiste La Quintinie, mais également la figure d’un paysagiste Anglais moins connu, Geoffrey Jellicoe³⁶. Ce dernier précise déjà en 1975 « le rôle public que le praticien allait devoir jouer en contribuant à rétablir les équilibres biologiques de la planète par la planification écologique mais aussi en tant qu’artiste capable de ré-enchanter le monde habité » (Donadieu, 2018). Et Pierre Donadieu de poursuivre en nous indiquant que quelques soient les périodes, les jardiniers s’inscrivent « dans des paradigmes de connaissances qui sont toutes fondées sur le rapport sensible et pratique à la vie végétale et animale » (Donadieu, 2018). Cependant, il déplore, parmi les différentes personnes qui se réclament du métier de jardinier la pauvreté de leurs compositions qu’il trouve « figées et décoratives » (Donadieu, 2018) et qui sont pour lui encore trop souvent influencées par les modèles picturaliste ou géométrique d’antan. Seule, la figure de Gilles Clément, en tant que digne successeur de Jellicoe, est vue comme jardinier qui s’inscrit dans un nouveau paradigme qu’est le « paysagisme naturaliste » (Donadieu, 2018).

ii. Les paysagistes

Cependant, pour une partie de la population, malgré les compétences attendues de cette profession notamment celle de produire « une nouvelle médiance paysagère fondée sur le respect de la vie » (Donadieu, 2018), cette figure est encore trop souvent dévalorisée. Il n’y a qu’à en juger par l’orientation vers les formations de jardiniers-paysagistes pour un grand nombre d’élèves jugés inadaptés au milieu scolaire ou n’ayant pas suffisamment les capacités à poursuivre un cursus scolaire long. Or, comme l’affirme Donadieu, « le jardinier est celui qui devrait être capable de réunir des formes végétales et animales perceptibles et des valeurs éthiques et esthétiques » (2009). C’est ainsi que pour faire face à cette dépréciation, de nombreux professionnels préfèrent se nommer paysagistes et que Pierre Donadieu classe dans la catégorie d’entrepreneurs paysagistes

³⁶ Paysagiste anglais (1900 - 1996)

pour les distinguer des paysagistes concepteurs, profession désormais protégée par la loi de 2016³⁷. Il désigne donc sous l'appellation d'entrepreneurs paysagistes, les personnes qui dirigent une entreprise. Un certain nombre d'entre-elles adhère à l'organisation professionnelle nommée UNEP qui revendique 29 550 entreprises en 2020³⁸ et dont les 2/3 n'ont pas de salariés. Il s'agit donc le plus souvent de personnes qui travaillent seules et qui ont un niveau de formation plus ou moins important dans les domaines techniques et scientifiques (66% des salariés ont un niveau de formation compris entre un CAP et un Bac professionnel et 10% n'ont pas de qualification)³⁹. En effet ces formations ne sont pas obligatoires pour être désigné entrepreneur paysagiste. Malgré les slogans revendiqués par l'UNEP qui indique « faire du beau, créer du bien-être, du lien social » et également « favoriser la biodiversité même au coeur des villes », Pierre Donadieu précise que les pratiques des entreprises « ne sont pas toujours aussi respectueuses de l'environnement qu'elles semblent le dire » (Donadieu, 2018).

iii. Vers de nouvelles compétences

Qu'il soit jardinier ou paysagiste, le professionnel en charge de l'aménagement et de l'entretien des jardins qu'il conçoit, doit posséder, selon Gilles Clément, des compétences diverses et complètes. Notamment, en plus de celles couramment mises en avant dans ce métier (esthétiques et artistiques, techniques économiques...) il semble que le jardinier doit tout d'abord apprendre à être un bon observateur. Suivant ses propos, « le jardinier apprend les espèces, observe leurs comportements, anticipe une gestion issue de ces connaissances » (Clément, 2004) et « un jardinier doit savoir « se pencher pour observer de près les plantes, les insectes : le jardinier est un observateur » (Clément, 2004). Dans le *Jardin en mouvement*, le jardinier devrait être dans une posture d'observation et de compréhension des comportements des différents êtres vivants qui constituent le jardin : il peut s'agir des comportements mécaniques ou biologiques des végétaux ou bien de la compréhension

³⁷ Nous faisons référence à loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui dans son article n°174 indique que « seuls peuvent utiliser le titre « paysagistes concepteurs », dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes titulaires d'un diplôme, délivré par un établissement de formation agréé dans des conditions fixées par voie réglementaire, sanctionnant une formation spécifique de caractère culturel, scientifique et technique à la conception paysagère. Pour bénéficier de ce titre, les praticiens en exercice à la date de publication de la présente loi doivent satisfaire à des conditions de formation ou d'expérience professionnelle analogues à celles des titulaires du diplôme mentionné au premier alinéa.

³⁸ Chiffres au 1 mars 2020 consultable sur le site de l'UNEP : <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/qui-sommes-nous/>

³⁹ Chiffres au 1 mars 2020 consultable sur le site de l'UNEP : <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/content/uploads/2019/12/unepec18-bd.pdf>

des types biologiques qui les animent. Lisa Garnier, dans son ouvrage *Psychologie positive et écologie, enquête sur notre relation émotionnelle à la nature*, nous indique que « le jardinier, le vrai, accorde aux excès de la nature un regard amusé » (Garnier, 2019) et poursuit en indiquant que « le jardinier, loin de pouvoir chasser un point de vue pour un autre, se trouve en charge des deux à la fois, l'un contredisant l'autre sans pourtant lui être incompatible. Le voici en mesure d'accepter en un lieu unique et protéger la bonne herbe et la mauvaise » (Garnier, 2019). C'est alors cette relation heureuse qu'il semble désormais nécessaire de construire.

Une autre compétence attendue du jardinier selon Gilles Clément, est de devenir un être résilient. Le concept de résilience créé par le psychiatre Boris Cyrulnik vient du latin *resilio* qui signifie « revenir en sautant ; peut-être rebondir après avoir subi le recul du coup ? » (Cyrulnik, 2001). Même s'il ne s'agit pas d'évoquer la résilience au sens psychologique ou psychiatrique du terme, ce que Boris Cyrulnik a pu développer dans le cadre de ses recherches sur les enfants, nous l'employons pour évoquer la capacité d'un individu agissant dans le cadre d'une action sur un phénomène naturel à accepter que la réaction ne soit pas celle pensée ou imaginée. C'est ainsi que le jardinier devrait accepter de voir son œuvre disparaître au profit d'autre chose tout aussi intéressante, ce que Gilles Clément précise en indiquant que le jardinier devrait accepter de partager sa signature avec les autres êtres vivants non-humains, notamment qu'il « accepte de voir s'échapper ou s'affirmer les herbes fragiles et vagabondes » (Clément, 2004). Il nous signale que le partage de la signature s'écrit suivant trois raisons : 1 - la « dilution de la conception » c'est à dire que le jardinier accepte dans le jardin l'entropie contrairement à ce qui se fait habituellement ; 2 - l'« emprise de la nature qu'il est in-envisageable de nier ses effets », et enfin 3 - « l'interprétation du jardinier pour une évolution constante des formes supposées représenter l'idée » (Clément, 2004). La résilience est alors l'acceptation de ces phénomènes qui dans un jardin conduit à un émerveillement de tous les instants, si tant soit peu que nous soyons en mesure de pouvoir les identifier, les observer, et les comprendre grâce à l'éducation.

Nous nous interrogeons, dans ce chapitre, sur l'importance et l'urgence pour les professionnels du paysage d'entretenir de nouvelles relations avec la nature afin de la partager avec leurs clients et ainsi proposer d'autres formes et d'autres images de jardins plus enclines à préserver ce meilleur qu'est désormais le vivant. Nous retiendrons de nos recherches dans les domaines de la philosophie

de l'anthropologie mais également des travaux en psychologie environnementale ou en psychologie de la conservation que le jardinier ou bien l'entrepreneur paysagiste, pour faire face à la crise de la biodiversité, devrait être une personne qui crée, au fil des années, une relation plus intime avec la nature qu'il aura peut-être acquise au cours de diverses expériences de nature. Celles-ci ayant pu avoir lieu au cours de sa formation ou bien au cours de sa vie personnelle. Il semble que ces diverses expériences lui permettraient de regarder autrement la nature, non plus comme une simple ressource dans laquelle nous pouvons puiser indéfiniment, comme la vision anthropocentrée nous l'a appris. Le jardin pourrait alors (re)devenir ce lieu symbolique de la co-évolution respectueuse entre l'homme et la nature.

Cela pourrait avoir naturellement des conséquences sur ses propres pratiques en matière de créations paysagères. Comme notamment le fait qu'il puisse accepter en tant que jardinier que les jardins qu'il crée possèdent une part d'indécision dans leur forme. En effet, ce nouveau regard porté sur la nature, devrait lui permettre d'accepter que la forme qu'il a pensée et dessinée puisse se transformer en fonction d'événements naturels et éphémères. Les jardins évolueraient alors entre formes dynamiques et formes plus statiques imposées par les éléments de structure, tels que les arbres, les haies, les massifs... Il semble également qu'il lui faudrait accepter de ne pas lutter en permanence contre cette entropie à l'œuvre dans toutes les créations humaines. Il serait en effet inutile de dépenser toutes ces énergies, pour la plupart non renouvelables, et ce pour des effets pas toujours convaincants, tant d'un point de vue esthétique qu'éthique. Enfin, il faudrait que le jardinier accepte de collaborer avec les autres êtres vivants du jardin qui sont capables de lui proposer de nouvelles images, source d'émerveillement permanent, très éloignées de celles qui se limitent à une idéalisation esthétisante de la nature. En somme, il convient d'entretenir une relation holistique à la nature qui symbolise un rapport nouveau avec elle et dans laquelle le jardinier, outre le fait de s'adapter aux phénomènes naturels, devrait pouvoir les anticiper en développant sa capacité d'observation et accepter l'incertitude de ses actions en devenant un être résilient.

Il s'agit là de développer chez le jardinier ou tout autre professionnel du paysage, de nouvelles compétences auxquelles il n'a jamais été confronté. Nous devons désormais interroger les pratiques professionnelles telles qu'elles sont édictées par la profession pour savoir si ces compétences sont promues et mises en avant auprès des futurs professionnels. Nous allons pour cela interroger dans un premier temps ce que l'on nomme les « règles de l'art » puis dans un deuxième temps les

référentiels des formations de l'enseignement agricole technique à partir desquels les futurs professionnels sont formés.

Chapitre 3 : Les pratiques professionnelles

Nous venons de mettre en évidence que les professionnels, les jardiniers et les paysagistes, devraient acquérir de nouvelles compétences afin de faire évoluer leurs pratiques et leurs activités pour pouvoir apporter des réponses à la crise de l'extinction de la biodiversité. Le jardinier se doit désormais, comme nous l'indique Gilles Clément, « de protéger les espèces, protéger la vie, on ne l'avait pas formé pour ce rôle » (Clément, 2011). Il nous faut désormais interroger les pratiques de ces professionnels à travers les « règles de l'art » et surtout comment elles peuvent être enseignées. Comment travaillent les paysagistes, les jardiniers dans des environnements dynamiques que sont les jardins ? C'est ce que nous allons voir dans ce chapitre notamment à l'aide de la didactique professionnelle qui nous semble adaptées pour analyser les pratiques professionnelles. C'est ainsi que dans un premier temps nous définirons ce qu'est une pratique professionnelle à travers une situation de travail et/ou professionnelle et dire en quoi elle peut être nouvelle par rapport à quelque chose qui aurait pu exister antérieurement. Ensuite, nous nous attacherons à présenter ces règles de l'art en nous appuyant sur les règles professionnelles telles qu'elles sont réécrites par l'UNEP. Enfin, nous verrons comment « ces bonnes pratiques » sont inscrites dans les référentiels de certains diplômes en aménagement paysagers au sein de l'enseignement agricole français.

1. Les origines et les piliers de la didactique professionnelle

Nous nous sommes tout d'abord posé la question de savoir quels cadres théoriques seraient en mesure de nous aider à analyser les pratiques des professionnels rencontrés lors de notre recherche. Nous sommes arrivés à la conclusion que les cadres théoriques développés par la didactique professionnelle pouvaient être intéressants à plus d'un titre. Hormis le fait que la didactique professionnelle est une discipline qui est assez récente, puisqu'elle apparaît en France dans les

années 1990, elle s'est donnée un objectif principal celui d'analyser le travail, et ce en vue de la formation et de l'acquisition des compétences pour les futurs professionnels (Pastré, Vegnaud, Mayen, 2006). Elle se situe « au confluent des champs de pratiques, la formation des adultes, et de trois courants théoriques, la psychologie du développement, l'ergonomie cognitive et la didactique » (Pastré, 2010).

En effet, au départ il s'agissait de proposer des modalités pédagogiques spécifiques adaptées à la formation des adultes avec la mise en place d'ingénierie de formation de la formation professionnelle continue. Il s'agissait alors de proposer des dispositifs de formation adaptés à ce public et de mettre en œuvre ces formations directement sur les lieux de travail. Contrairement à une formation scolaire plutôt classique, la formation professionnelle s'appuie principalement sur la contextualisation des apprentissages en mettant en avant les prescriptions suivantes : « apprendre de l'expérience et apprendre par l'expérience » (Pastré, 2006). L'ingénierie de formation, dans le cadre de la didactique professionnelle s'appuie sur deux pratiques : l'analyse des besoins et la construction de dispositifs de formation. L'analyse des besoins a été la porte d'entrée de la didactique professionnelle, car c'est en analysant les besoins des personnes à former que les chercheurs en sont arrivés à analyser le travail. Cette analyse s'est appuyée sur « des concepts et des méthodes appropriés » (Mayen, 2006) dans des champs disciplinaires différents et notamment celui de la psychologie ergonomique.

Les apports de la psychologie ergonomique sont de quatre ordres. Premièrement, elle a apporté à la didactique professionnelle, la distinction entre tâche et activité. Pour faire suite aux travaux de Leplat (1997), elle définit la tâche comme un travail prescrit alors que l'activité correspond au travail réel lorsque l'on fait la tâche. Lors d'une activité, il est pris en compte toutes les dimensions cognitives qui entourent la tâche et spécifiquement lorsqu'il s'agit d'activités d'exécution. Le sens de l'activité d'un opérateur est donc l'écart entre le travail prescrit et son travail réel. « La didactique professionnelle va s'efforcer de bien conserver ces deux faces de l'analyse : une analyse de la tâche d'une part ; une analyse de l'activité des agents d'autre part » (Mayen, 2006).

Le deuxième apport, complémentaire du premier, est celui de la prise en compte de la dimension cognitive présente dans toute activité y compris dans le travail manuel. Les chercheurs insistent beaucoup sur le fait que dans toute activité professionnelle, et surtout celles qui semblent les plus manuelles, cette dimension cognitive est importante à identifier et à analyser. Ce point nous paraît

très important, car les activités de jardinage sont à priori encore trop souvent perçues comme des activités où il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de connaissances pour l'exercer. Or, ce n'est peut-être pas une activité si simple que cela.

Un troisième apport est venu de la psychologie russe du travail qui établit une différence entre « l'image cognitive » et « l'image opérative » Ochanine (1981). Une image cognitive est la description d'un objet en énumérant ses principales propriétés, alors qu'une image opérative est la description d'un objet en retenant les propriétés qui sont utiles pour l'action. Cette distinction entre image cognitive et image opérative nous précise qu'il existe deux types de conceptualisation : l'une qui énonce des propriétés et des relations sur des objets et l'autre qui sélectionne certains traits d'un objet pour en faire des concepts qui orientent et organisent l'activité.

Enfin quatrièmement, la psychologie ergonomique nous a apporté la notion de situations dynamiques. En effet les situations ont toutes une dynamique propre entraînant de facto des modifications de comportements chez les opérateurs de la situation. En effet, puisque les manières d'agir portent sur des objets mais également sur des phénomènes, ces derniers vont avoir des incidences. Dans un jardin, le jardinier va avoir affaire (Mayen, 2012) avec les phénomènes naturels eux-mêmes soumis à une temporalité appelée la saisonnalité. La prise en compte de l'action ou de la réaction sur ces phénomènes est fonction des fondements épistémologiques de chacun des individus et sa manière de voir et de les prendre en compte. En ergonomie cognitive, travailler avec le vivant se situe dans une catégorie de situation appelée « environnements dynamiques » (Mayen, Lainé, 2014). Un environnement dynamique, comme un jardin, signifie que plusieurs facteurs indépendants de l'action d'un professionnel interviennent aussi dans les processus de transformation, d'évolution, d'équilibre concernant cet objet. Le travail doit donc prendre en compte ces facteurs et/ou agir sur eux et avec eux pour tenter de contrôler ou non les évolutions, les transformations ou les équilibres de l'objet dans et avec son environnement. Un environnement dynamique signifie aussi que l'objet de l'action n'est pas le réceptacle passif de l'action qui s'exerce sur lui, pas seulement la matière malléable à laquelle on donnerait forme. Dans les environnements dynamiques les effets immédiats de l'action ne sont pas les mêmes que les effets finaux et les effets de l'action peuvent se poursuivre tout au long d'un processus. Le professionnel doit donc se représenter ces effets finaux, qui seront la plupart du temps différés, à l'aide d'outils et d'instruments : raisonnements, processus éloignés, hypothèses, scénarii, règles, lois... L'anticipation de ce qui vient juste après est donc une compétence attendue chez le jardinier. La

compétence attendue d'une personne ne peut donc plus se mesurer seulement à « savoir quoi faire », ni même « à savoir où et comment faire », il faut aussi « savoir quand le faire », car une action pertinente faite à un moment inopportun peut avoir l'effet inverse de celui qui est escompté... très important surtout lorsque l'on travaille avec des êtres vivants comme les végétaux du jardin.

En plus de la psychologie ergonomique, la didactique professionnelle s'appuie sur la didactique des disciplines et plus précisément sur les travaux du didacticien Yves Chevallard sur « la transposition didactique » (1983) et sur ceux du didacticien des mathématiques Guy Brousseau et du mathématicien Adrien Douady à propos de la « situation didactique » (1986). Cependant, nous reviendrons sur ce champ théorique un peu plus loin dans cette étude, lorsque nous évoquerons la transposition des savoirs professionnels en savoir à enseigner dans les référentiels de diplôme.

Autre pilier sur lequel s'appuie la didactique professionnelle est celui de la psychologie du développement et notamment les travaux du pédagogue Lev Vygotsky et du psychologue Jean Piaget. Ce dernier, repris par Patrick Mayen, développera notamment le concept de schème qu'il définit comme étant « une organisation invariante de l'activité pour une classe de situation définie » (Mayen, 2006). Il poursuit en disant qu'un schème « regroupe quatre catégories distinctes de composantes : 1 - les buts de l'action qui peuvent être uniques ou multiples et qui peuvent même être décomposés en sous-buts ; 2 - des règles d'action, de prise d'information et de contrôle ; 3 - des invariants opératoires ; 4 - des possibilités d'inférence (Mayen, 2006). Pour le psychologue, le couple schème/situation est le couple théorique fondamental pour penser l'apprentissage et l'expérience : « le concept de schème est pertinent pour les gestes, les raisonnements et opérations techniques et scientifiques, les interactions sociales » (Mayen, 2006). Nous allons revenir sur ces quatre catégories, ou composantes de la situation, dans les paragraphes suivants, parce qu'elles nous semblent très pertinentes pour identifier les critères d'analyse du travail des professionnels.

i. Les outils de la didactique professionnelle

Il nous faut tout d'abord définir ce que l'on appelle une situation professionnelle ou appelée également une situation de travail comme les didacticiens Pierre Pastré, Patrick Mayen et Gérard Vergnaud ont pu la présenter dans leurs différents travaux. « En didactique professionnelle, la

notion de situation est une notion de base du système théorique » (Mayen, 2012). Ce dernier la définit ainsi : c'est « ce à quoi des professionnels ou futurs professionnels ont affaire, ce avec quoi ils ont à faire (trouver le moyen de réaliser des tâches, de résoudre des difficultés de toutes natures...) au sens où ils doivent s'en accommoder et s'y accommoder ». Il poursuit en indiquant qu'une situation c'est « aussi ce avec quoi ils ont à faire, au sens de ce avec quoi ils ont, en quelque sorte, à combiner leurs efforts, à coopérer : faire avec la situation, autrement dit encore, co-agir avec elle » (Mayen, 2012). Il termine en disant qu' « ils ont à agir sur la situation, dans deux objectifs : pour la transformer dans le sens des buts attendus, mais aussi pour la redéfinir, la modifier, l'ajuster, afin de créer ou d'ajuster les conditions pour pouvoir tout simplement réaliser les tâches attendues, bref, pour pouvoir réussir à travailler » (Mayen, 2012). Mais une situation est également un environnement expérimenté. « De l'environnement, elle possède toutes les caractéristiques, plus celle d'être expérimentée. » (Dewey, 1967 ; Mayen 2012).

ii. Les composantes d'une situation

La didactique professionnelle nous donne également des outils pour identifier les composantes d'une situation de travail. C'est ainsi qu'une situation de travail s'inscrit toujours dans un cadre contextuel qui est défini par un processus de production (par exemple la création d'un jardin, la gestion de ce jardin...), mais également qui s'inscrit dans un espace au sens topologique du terme. En effet, il peut s'agir d'un jardin chez un particulier, comme le type d'espace qui fait l'objet de cette étude. Cela pourrait concerner des espaces totalement différents, par exemple les espaces paysages publics urbains. Enfin, une situation s'inscrit également dans un espace institué (domaine privé ou domaine public) et une durée. Une situation a aussi une fonction, des buts plus ou moins nombreux (que dois-je faire ? Quelle est la commande formulée par le client ?) et des invariants opératoires et procédures (comment vais-je le faire ?) ainsi que des performances attendues de la part du commanditaire ou bien de son supérieur hiérarchique. Et le tout s'effectue à l'aide de tâches à réaliser qui peuvent-être prescrites ou non.

Comme nous venons de le voir, la didactique professionnelle est en mesure de nous apporter un grand nombre d'indicateurs pour analyser les pratiques des professionnels, notamment en distinguant ce qui est prescrit, c'est à dire la tâche que doit exécuter une personne agissante de ce

qui est réellement fait par cette même personne et que l'on nomme l'activité. Les tâches correspondent à ces travaux auxquels toute personne est confrontée dans son activité professionnelle. Elles se réfèrent le plus souvent à des normes, à des règles édictées progressivement par les professions, ce que nous appelons les « bonnes pratiques ». Le métier de jardinier paysagiste fait référence comme une grande majorité des professions à des normes que les enseignants ont souvent l'habitude de nommer les règles de l'art. Ce sont ces règles que nous allons désormais développer dans le paragraphe qui suit.

2. Les règles de l'art

Les pratiques professionnelles tant des concepteurs des jardins que de ceux qui les réalisent ou les entretiennent se situent à l'interface de trois grands domaines de recherches scientifiques : d'un côté les sciences du vivant et de la nature (la biologie, l'agronomie, l'écologie...), d'un autre les sciences de l'ingénieur (la mécanique des fluides, la physique et la résistance des matériaux...) mais également les sciences sociales (géographie) et humaines (les arts, la sociologie, la philosophie, l'anthropologie...) (Brisson, 2000).

Dans le domaine plus spécifique des travaux d'aménagements paysagers, les pratiques professionnelles se fondent depuis une dizaine d'années sur des documents rédigés par un collège d'experts présidé par l'UNEP et qui se nomment « les règles professionnelles ». Elles viennent compléter d'autres documents techniques tel que le fascicule 35⁴⁰. Il en existe à l'heure actuelle une trentaine qui balayent l'ensemble des champs de compétences du métier de paysagiste. Ces règles professionnelles identifient les « bonnes pratiques » et les « savoir-faire » et servent désormais de références pour tous les professionnels en activité ainsi que les enseignants qui forment les futurs professionnels. Elles donnent de nombreuses informations et des conseils pour bien terrasser, travailler les sols, planter, semer ou bien construire des infrastructures paysagères. Et même si ces bonnes pratiques semblent essentielles à prendre en compte notamment lorsqu'il est évoqué la plantation et l'entretien des végétaux dans le respect de leur physiologie et leur comportement, elles

⁴⁰ Le fascicule 35 ou autrement appelé Cahier des Clauses Techniques Générales est un document d'application obligatoire pour les marchés de l'Etat et auxquels d'autres maîtres d'ouvrages publics se réfèrent pour leurs propres marchés (notamment les collectivités territoriales).

restent le plus souvent normatives. Elles mettent le plus souvent en évidence les caractères esthétique et fonctionnel des aménagements paysagers et très peu celui de la préservation du vivant dans le jardin, hormis lorsqu'elles évoquent la gestion différenciée des espaces-verts publics. Ce caractère normatif est peut-être lié aux phénomènes de standardisation à l'œuvre dans l'usage des techniques et des matériaux utilisés mais également à une influence de plus en plus grande d'une forme d'industrialisation des techniques d'aménagement avec une utilisation de plus en plus croissante de matériaux inertes dans les constructions paysagères, les revêtements des sols ou la réalisation de réseaux. De plus, s'ajoutent aux normes sociales et esthétiques, tout un ensemble d'autres normes : sécuritaires, sanitaires, de conformité d'exécution.

Ces règles professionnelles correspondent aux normes que la profession a établies en relation avec les différents acteurs de la filière et notamment les collectivités territoriales. En effet dans le cadre de marchés publics, les normes semblent alors indispensables pour pouvoir comparer les propositions faites par les entreprises lors de l'attribution des marchés. Le métier de jardinier paysagiste se rapproche alors des métiers de la construction et des travaux publics. Cependant, des voix comme celle de Gilles Clément s'élèvent contre ces normes. Le jardinier nous dit dans sa *Brève histoire des jardins* que « L'architecture, incapable d'évoluer par elle-même, faite d'éléments inertes promis à la ruine, s'oppose ici à la nature inventive, organisée selon des rapports biologiques en constante évolution » (Clément 2011). A la suite de ses propos, de nombreuses initiatives ont vu le jour ici ou là et interrogent ces normes pour que l'inventivité de la nature soit au coeur des préoccupations des jardiniers et ce afin de laisser plus de place aux sciences du vivant et de la nature qu'aux sciences de l'ingénieur. Cependant, la majorité des entreprises de paysage semblent encore attirées par ce genre de techniques très codifiées et standardisées. L'UNEP ne dit-elle pas dans son premier engagement : « nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de notre métier »⁴¹. A sa suite, les entreprises adhérentes à cette organisation mettent en avant, notamment sur leurs sites internet, leur technicité et le respect de ces normes, alors que la préservation de la biodiversité n'apparaît que de manière très marginale voire est totalement absente des discours. C'est donc dans cet environnement professionnel que les apprenants de ces métiers dits de la nature sont formés. En effet, lors des périodes de formation en milieu professionnel, les élèves, les apprentis, les stagiaires vont être confrontés à ces pratiques. De plus, l'UNEP, qui reste à ce jour la principale organisation professionnelle du domaine des aménagements paysagers,

⁴¹ Sur la page internet de l'UNEP <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/les-entreprises-du-paysage/faire-appel-a-une-entreprise-du-paysage/nos-adherents-s-engagent/>

participe activement à l'écriture des référentiels de diplôme de l'enseignement technique agricole (Donadieu, 2018). L'auteur nous précise que depuis les années 1990, un lien fort existe entre cette organisation professionnelle et le ministère en charge de l'enseignement agricole et notamment dans « le fait de rationaliser la formation des personnels des entreprises en précisant les référentiels professionnels des formations préparant aux diplômes de travaux et d'aménagements paysagers » (Donadieu, 2018).

Nous allons donc désormais interroger les référentiels professionnels rédigés lors des commissions paritaires réunissant des représentants des organisations professionnelles et syndicales mais également des représentants du ministère de l'agriculture, notamment des inspecteurs pédagogiques de l'inspection de l'enseignement agricole. Nous allons plus spécifiquement évoquer la manière dont les activités professionnelles identifiées comme étant significatives de la profession ont été déclinées dans les référentiels de formation. C'est à l'aide d'une transposition didactique, qui consiste à transformer des savoirs disciplinaires issus de savoirs savants, de situations professionnelles ou de pratiques sociales en savoirs à enseigner (Perrenoud, 1998), que les référentiels de formation des diplômes du domaine des aménagements paysagers ont été rédigés.

3. La transposition dans les référentiels de diplômes

Au sein de l'enseignement agricole, les référentiels des diplômes sont couramment rénovés pour adapter les enseignements aux réalités professionnelles ainsi qu'aux décisions et aux prescriptions ministérielles en matière de formation et d'évaluation. Généralement, ces rénovations ont lieu tous les dix ans, cependant, pour certains diplômes cela peut-être plus long. En effet, le BTSA « Aménagements Paysagers », n'avait pas été rénové depuis 1993 et il a fallu attendre la rentrée 2013 pour que la nouvelle version soit mise en œuvre. Pour ce qui concerne les autres niveaux de formation, le CAPa Jardinier Paysagiste a été rénové en 2015 et le Bac professionnel AP en 2018.

Un des enjeux du ministère de l'agriculture français est « la triple performance économique, écologique et sociale de l'agriculture de demain » (Chlorofil, 2014). Cela passe par la mise en œuvre d'un projet agro-écologique relayé à travers l'enseignement agricole d'un plan intitulé « Enseigner à produire autrement pour les transitions agro-écologiques ». Un premier plan d'actions

a été lancé en 2014 et s'est terminé en 2018. Il était dit que celui-ci ne devait pas se limiter à la production agricole mais que cette transition devait conduire également à réfléchir à des modes de développements durables qui allaient impacter aussi « les formations professionnelles dans les secteurs de l'aménagement du paysage et de la gestion de la nature (...) » (Chlorofil, 2014). Ce plan avait donc pour premier axe stratégique, l'ambition de « revisiter les référentiels et les pratiques pédagogiques ». Un nouveau plan a été reconduit en ce début d'année 2020 avec la sortie d'une nouvelle circulaire⁴². Il est exprimé alors une volonté manifeste, dans son deuxième axe stratégique, « de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions notamment en poursuivant les rénovations des référentiels de diplômes » (Circulaire ministérielle, 2020).

Au préalable des travaux préparatoires à la loi d'« avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt »⁴³ et le programme « enseigner à produire autrement », le chercheur Patrick Mayen rédige un article intitulé *Apprendre à produire autrement : quelques conséquences pour former à produire autrement* (2013) dans lequel il aborde la question de la formation des futurs agriculteurs et de l'ensemble des acteurs du monde agricole. Il questionne alors les savoirs à dispenser mais aussi les contenus des référentiels, l'organisation des parcours de formation ou bien encore les méthodes d'enseignement et de formation. Il évoque le fait que le fait de produire autrement induit de nouvelles manières de former, s'inscrivant ainsi dans un projet de transformation sociétale (Mayen, 2013). Il nous faut donc changer d'état d'esprit. Or, comme il nous le précise, faisant alors référence à John Dewey et Herbert Mead, un état d'esprit et la notion d'attitude « autrement dit un ensemble de manières de ressentir, de penser, d'apprécier, d'agir, ou encore, un ensemble de dispositions à ressentir, à apprécier, à penser, à agir » (Mayen, 2013), ne s'enseignent pas. Il poursuit en signifiant que même si une attitude ne n'enseigne pas, les enseignants doivent tout de même mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques permettant aux apprenants « à adhérer à des idées et à des projets, à croire, à s'engager, à apprendre, à modifier des attitudes actuelles pour adopter ou construire des attitudes nouvelles ». Mayen poursuit ainsi « le produire autrement est l'émergence d'un nouveau paradigme, l'agroécologie, concept qui ne se réduit pas à une technique agronomique, mais qui induit un projet de transformations sociétale » (Mayen, 2013). C'est ainsi que pour le chercheur, les principaux enjeux en terme d'enseignement et d'apprentissage sont : 1- « apprendre à produire avec

⁴² Nous faisons référence à la circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30 janvier 2020.

⁴³Nous faisons référence à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029573022&categorieLien=id>

le vivant et non malgré ou contre lui » (Mayen, 2013). 2 – « prendre en compte la diversité, nécessite pour les acteurs du monde agricole de « penser » son modèle » (Mayen, 2013). Il précise enfin que si nous voulons « enseigner à produire autrement » ou plus précisément pour les apprenants « apprendre à apprendre autrement », il faut les accompagner dans l'acquisition de connaissances nouvelles ou non, de compétences (nouvelles pratiques, savoir-faire...) mais également à acquérir un état d'esprit au sens des attitudes nouvelles.

Dans le domaine des aménagements paysagers, le plan « enseigner à produire autrement » s'est donc concrétisé par la rénovation des référentiels de diplômes, dans lesquels nous trouvons désormais les référentiels professionnels de certification et de formation, ainsi que des documents d'accompagnements des unités de formation. Ces derniers nous apportent des précisions quant aux attendus de la formation et ce pour chaque niveau de formation.

C'est ainsi, et pour être en phase avec le référentiel professionnel du Bac professionnel Aménagements Paysagers, qu'il est fait mention de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques à développer ou à mettre en œuvre et donc de compétences professionnelles à développer : « la protection de la biodiversité, la préservation des sols et des ressources, la durabilité des aménagements, la réduction des déchets »⁴⁴, mais également de techniques d'éco-pâturage et de gestion différenciée. Il faut noter également une phrase qui stipule que « ces changements de fond traduisent une véritable mutation et offrent de nouvelles opportunités en termes de pratiques et de représentations »⁴⁵. Il existe donc une volonté manifeste, à travers cet exemple, de faire évoluer les pratiques des professionnels du secteur grâce à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques différentes. Cependant, ces mêmes enseignants peuvent être confrontés à des contradictions difficiles à surmonter. Nous pouvons prendre comme exemple pour illustrer, notre propos, le document d'accompagnement de l'unité de formation nommée « Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers » en BTSA AP. Dans ce document nous lisons que « la végétation qui s'insère spontanément dans les espaces aménagés n'est pas systématiquement indésirable (jardins spontanés, jardins en mouvement, gestions des friches...) »⁴⁶ mais quelques lignes plus loin nous pouvons lire que « la biologie et l'histoire de vie d'agents pathogènes et de ravageurs sont

⁴⁴ Extrait du référentiel professionnel du Bac. Professionnel « Aménagements Paysagers », juillet 2018

⁴⁵ id.

⁴⁶ Nous faisons référence au document d'accompagnement de l'unité de formation M52 du BTSA AP

présentées »⁴⁷. Nous voyons, à travers cet exemple, qu'il semble difficile à un enseignant d'avoir une position claire à avoir sur la place des autres êtres vivants dans les jardins. Certaines fois, ils sont acceptés, à d'autres moment non. Pour poursuivre notre illustration des ambiguïtés auxquelles sont soumis les enseignants, il nous suffit de lire, dans le référentiel professionnel du CAPa Jardinier paysagiste rénové en 2015, la finalité du champ de compétence intitulé « Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels » qui est rédigé ainsi : « maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation des espaces et contribuer à leur qualité paysagère et écologique ». Le verbe maîtriser a ici toute son importance car, si l'on se réfère à sa définition, il renvoie à la domination, à l'exercice d'un pouvoir sur quelque chose ou quelqu'un⁴⁸. Il en est de même pour le verbe « Aménager » qui dans l'expression « aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution » renvoie à la manière de « disposer, d'organiser... selon une volonté : rendre le lieu habitable, ou pour une volonté d'exploitation, ou distribuer rationnellement »⁴⁹.

Nous voyons à travers ces exemples que, malgré une volonté politique volontariste de faire évoluer les contenus de formation et par conséquent les pratiques pédagogiques, il semble actuellement difficile pour les enseignants de s'y retrouver dans des messages et des propos qui peuvent paraître contradictoires ou tout du moins ambigus. Or, cette importance de faire évoluer les pratiques semble indispensable. Et comme nous le précisent les enseignantes-chercheuses de l'ENSFEA Nadia Cancian et Laurence Simmoneaux dans leur article *Enseigner pour produire autrement : l'exemple de la réduction des pesticides*, il est nécessaire, en plus de changer les objectifs d'apprentissage, de changer les cadres de références des connaissances ou bien même de changer les modalités d'enseignement mais également de « prendre en compte les facteurs psychosociaux : le rapport au vivant non humain, perception de la Nature, [...], de l'évolution du métier » (Cancian et Simmoneaux, 2013). Tous ces changements voire ces ruptures avec les pratiques pédagogiques demandent un accompagnement qui jusqu'alors, dans le domaine professionnel des aménagements paysagers, ne semble pas être très fréquent. Les enseignants de ce domaine paraissent confrontés à une situation que les chercheuses Nina Asloum et Hélène Veyrac de l'ENSFEA ont déjà identifiée dans leur article *Les tâches appropriées des professeurs d'enseignement professionnel. Illustration du hiatus entre travail en entreprise et formation* (2009). En effet, elles nous indiquent que les

⁴⁷ id.

⁴⁸ Nous nous référons ici aux définitions fournies par le site internet <https://www.cnrtl.fr/> consulté en mars 2020

⁴⁹ id

enseignants doivent faire des compromis entre ce qui est prescrit par le référentiel de diplôme, ce qui est édicté par les professions, sous forme de règles professionnelles ou appelé également « règles de l'art » et ce qu'ils estiment innovant. Les deux chercheuses indiquent dans la conclusion de leur article : « Le hiatus ici dans notre recherche étant entre ce qui est prescrit par le référentiel et la réalité des modèles à l'œuvre dans les entreprises de paysage » (Asloum et Veyrac, 2009).

Nous venons de voir que les professionnels du secteur des aménagements paysagers ont édicté des règles de l'art qui malgré une volonté de faire évoluer les pratiques posent question quant à leur pertinence et leur efficacité face aux enjeux environnementaux et notamment ceux liés à la préservation de la biodiversité ordinaire. De son côté, l'enseignement agricole, fait également évoluer les référentiels de diplômes et plus précisément ses référentiels de formation. Cependant, au-delà, des pratiques, il semble qu'il ne faut pas négliger le rôle et l'importance de la formation dans les changements d'attitudes des futurs professionnels vis à vis de leur relation à la nature et aux êtres vivants non-humains dans les jardins et par là même leur manière de percevoir et de définir ce que sera le jardin de demain. Nous avons en effet défini, dans un premier chapitre, ce qu'était un jardin et nous avons montré que les professionnels qui conçoivent et créent ces jardins d'agrément des banlieues résidentielles et pavillonnaires qui ceinturent les grandes villes avaient repris très souvent les codes esthétiques et hygiénistes d'un autre temps qui entraînent malheureusement trop souvent un rejet de la nature et des êtres vivants qui la composent. Cependant, comme nous l'avons écrit en nous référant à l'étude faite par Mathilde Riboulot-Chetrit (2015), les jardins pourraient être de formidables réservoirs de biodiversité ordinaire dans le tissu urbain. Or cela nécessite de la part de ces professionnels de faire évoluer leur rapport à la nature. Nous avons donc insisté, dans un deuxième chapitre, sur le fait que la reconnexion avec la nature était nécessaire. Il semble qu'un véritable changement d'état d'esprit vis à vis des autres êtres vivants passe par des expériences de nature qui sont à développer très tôt chez les enfants mais également dans les formations et notamment celles du domaine des aménagements paysagers. Gilles Clément, qui souhaite se différencier des paysagistes en se faisant appeler jardinier, a développé une autre manière de jardiner et a développé une nouvelle approche qu'il a nommé le *Jardin en mouvement*. Les pratiques qu'il met en œuvre se différencient des autres pratiques professionnelles généralement par d'autres approches et un autre regard porté sur le vivant. Il

développe de nouvelles compétences dans le jardin avec un regard peut-être moins technique mais plus sensible, se rapprochant davantage des théories de l'attention et de l'expérience.

Nous allons désormais développer dans la deuxième partie de cette étude, la méthodologie employée pour pourvoir récupérer auprès d'anciens étudiants de BTSA AP d'un établissement technique agricole leurs discours quant à leurs représentations du jardin et leurs attitudes vis à vis de la nature et des autres êtres vivants dans le jardin. Enfin, nous voulons voir si leur participation à un dispositif de formation en lien avec les préceptes du *Jardin en mouvement* a eu des répercussions sur leurs pratiques en tant que professionnels et ce afin de pouvoir répondre à notre problématique et à nos questions de recherche.

Partie 2 : Méthodologie

Nous partons du postulat que pour préserver la biodiversité dans le jardin et notamment dans les jardins privés, il est essentiel et indispensable d'accepter une évolution de leur forme. Il nous semble probable que le jardin ne devra plus être ce qu'il a été, par exemple dans l'image qu'il renvoie de la relation que l'homme entretient avec la nature. Car, comme nous l'indique Gilles Clément, le jardin qui a toujours été porteur d'une utopie, celle pour l'homme de préserver le meilleur, devrait désormais mettre en scène ce que nous apprennent les dernières recherches en écologie, afin que, nos sociétés prennent désormais en conscience qu'il nous faut préserver ce qui est le plus en péril actuellement, c'est à dire le vivant (Clément, 2004).

Afin de comprendre les relations que les professionnels des aménagements paysagers entretiennent avec la nature tant dans leurs réflexions que dans les pratiques qu'ils mettent en œuvre, une démarche qualitative nous est apparue comme étant la plus appropriée pour recueillir une forme éventuelle de prise de conscience de ce changement d'état d'esprit sur la place de la nature dans les jardins ainsi que sur la forme même de ces jardins. Nous avons en effet besoin d'accéder aux paroles et au discours de ces acteurs pour apprécier les fondements épistémologiques sur lesquels s'appuient leurs actions, tant d'un point de vue esthétique, c'est à dire les manières dont ils voient les formes du jardin et d'un point de vue hygiéniste, particulièrement les notions de propre et de sale, que d'un point de vue éthique dans leurs rapports aux autres êtres vivants présents dans le jardin. Pour répondre à toutes ces interrogations, nous avons fait le choix d'interroger des jeunes professionnels qui ont suivi une formation en BTSA AP dans un établissement scolaire de l'enseignement agricole située dans la région nantaise.

Dans un premier chapitre, nous débutons par la présentation de l'établissement dans lequel un dispositif de formation innovant⁵⁰ nommé *La création d'un jardin en mouvement* a été mis en place auprès des étudiants qui ont suivi ce cursus scolaire. Nous présentons ensuite l'échantillon auprès duquel nous avons récupéré les discours. Le second chapitre, quant à lui, est consacré à la présentation de la méthode de recherche et plus précisément à la présentation des outils qui permettent de récupérer les propos tenus par les personnes interrogées. Nous précisons ici que les entretiens se sont tenus au cours de visites de jardins créés par ces mêmes professionnels. Enfin,

⁵⁰ Nous faisons ici référence au prix de l'innovation pédagogique obtenu en 2013 par l'équipe pédagogique et les étudiants du BTSA AP en 2013 décerné par l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture (AJJH).

dans un troisième chapitre, nous présentons la démarche que nous utilisons pour analyser les données recueillies en nous appuyant sur les travaux de la chercheuse Laurence Bardin qui a travaillé notamment sur l'analyse de contenu (Bardin, 1977) et plus précisément par la présentation des premiers résultats basée sur l'analyse catégorielle.

Chapitre 1 : Le contexte de l'étude

Nous avons vu précédemment que les pratiques professionnelles s'acquièrent principalement dans le monde professionnel. Mais auparavant, les futurs professionnels du paysage sont amenés à les apprendre dans des établissements de formation qui appartiennent à l'enseignement agricole. Nous allons donc présenter, dans un premier temps, un de ces établissements. Il nous faut préciser à ce stade qu'il s'agit de l'établissement dans lequel nous avons été enseignant en Sciences et Technologies des Aménagements Paysagers auprès d'un public constitué exclusivement d'étudiants en BTSA⁵¹ « Aménagements Paysagers⁵² » et ce durant une quinzaine d'années. Les particularités de l'établissement, tant d'un point de vue géographique qu'écologique, et le contexte professionnel de la région nantaise ont amené l'équipe enseignante, dès 2004, à proposer un dispositif de formation original qui se voulait être une expérimentation pédagogique pour interroger les pratiques alors en cours dans le domaine des aménagements paysagers. Nous présentons donc dans un deuxième temps ce dispositif qui s'appuie sur les principes développés par le paysagiste Gilles Clément et qui se fait dans le cadre d'un Module d'Initiative Local⁵³. Ce dispositif qui existe toujours est dispensé auprès d'un public d'étudiants de BTSA AP en formation initiale par la voie scolaire. Enfin, dans un troisième temps, nous présentons notre démarche qui nous a permis de définir l'échantillon des personnes interrogées, en précisant les critères qui nous ont conduit à faire ces choix.

⁵¹ Brevet de Technicien Supérieur Agricole

⁵² Nous utiliserons désormais l'acronyme AP pour désigner « Aménagements Paysagers »

⁵³ Nous utiliserons désormais l'acronyme M.I.L. pour désigner « Module d'Initiative Locale »

1. Le Lycée agricole Jules Rieffel

Cet établissement de formation de l'enseignement agricole est situé sur la commune de Saint-Herblain dans la proche banlieue nantaise. Il a la particularité d'être un des tout dernier lycée agricole public créé en France. En effet la première rentrée scolaire a eu lieu en septembre 1987. De plus, suite à une volonté ministérielle de l'époque, il est un des rare lycée agricole à ne pas posséder d'exploitation agricole. Par ces caractéristiques initiales, c'est un établissement qui n'aura pas de filières typiquement professionnelles. Les premières classes qui ouvriront seront des classes de secondes générales et technologiques de l'enseignement agricole, suivies par des classes de premières et de terminales technologiques et scientifiques. Ce n'est que quelques années plus tard que deux sections de BTS agricole ouvrent : « Technico-Commercial » et « Aménagements Paysagers ».

Son patrimoine foncier correspond à un site de 35ha à l'emplacement d'une ancienne ferme nommée la fée aux ducs. Les différentes directions qui se succèdent au fil des années vont alors s'interroger sur la manière de gérer au mieux ce patrimoine paysager en l'absence d'exploitation agricole. En effet, il s'agit d'un paysage rélictuel⁵⁴ de type bocager dense, constitué de prairies humides et de haies sur talus qui a été progressivement abandonné au cours des trente dernières années et qui constitue désormais l'un des derniers espaces-verts écologiquement riche du territoire dans lequel il est situé. Cependant c'est un espace très enclavé et entouré d'un tissu urbain très dense : l'établissement ne se situe qu'à 10km du centre-ville de Nantes. Les différentes parcelles qui constituent ce paysage ont évolué différemment en fonction de la pression exercée par l'homme. Une parcelle a été totalement remblayée par les terres d'excavation des fondations des bâtiments, laissant à voir un profil végétal très différent des autres qui l'entourent. Ces dernières sont quant à elles marquées par des dynamiques d'enfrichement plus ou moins rapides, essentiellement liée à l'hydromorphie⁵⁵ des sols et donc à une colonisation naturelle plus ou moins rapide par la forêt.

C'est dans ce contexte, qu'au début des années 2000, trois enseignants⁵⁶ de Sciences et Technologies des Aménagements Paysagers du BTSA AP s'emparent de la problématique.

⁵⁴ Nous faisons référence ici au nom de l'unité paysagère identifiée dans le cadre de l'atlas des Paysages de Loire-Atlantique

⁵⁵ l'hydromorphie d'un sol correspond à sa capacité à retenir ou pas l'eau. Les sols du jardin en mouvement, majoritairement constitué d'argiles et de limons, sont gorgés d'eau en période hivernale et ne s'assèchent qu'au cours du printemps permettant alors à la flore en place, adaptée à la situation, de pouvoir pousser.

⁵⁶ Sophie Massart, François Liorzou et Bruno Corneille

L'avancée inexorable de l'artificiel sur la nature met en péril les fragiles équilibres ayant mis des années à se constituer. L'équipe choisit alors un site d'une surface d'environ 5ha pour expérimenter avec les étudiants une nouvelle manière de faire du jardin et crée le dispositif de formation *La création d'un jardin en mouvement*. Elle bénéficie du soutien du paysagiste Gilles Clément mais également des botanistes de la Ville de Nantes, Claude Figureau et Philippe Férard, pour mener à bien cette expérience. Les cinq anciennes parcelles agricoles, aux formes très géométriques ceinturées de haies sur talus, sont désormais appelées « Jardins ». Nous allons désormais présenter plus précisément ce dispositif de formation.

2. Le dispositif de formation en BTSA Aménagements Paysagers

Il nous semble tout d'abord important de faire un bref historique du diplôme en question, à savoir le BTSA AP, et ce afin de pouvoir expliquer les motivations de l'équipe pédagogique à créer ce dispositif de formation dès 2004. En effet, il est primordial de rappeler les contextes dans lesquels la formation apparaît et ce à l'aide de quelques repères chronologiques. Tout d'abord, il faut attendre les années 1990 pour que le domaine de l'aménagement des espaces, qu'ils soient naturels, forestiers ou paysagers, fasse son apparition dans l'offre de formation de l'enseignement agricole. Jusqu'alors, les sections de ces secteurs professionnels n'existaient pas ou bien étaient de simples options des domaines de la production agricole. Il en est ainsi du BTSA ancêtre de l'AP intitulé « Pépinières et Entreprises de Jardins » qui après avoir été créé en 1965⁵⁷, puis corrigé en 1986, n'était qu'une des options du BTSA « Productions Horticoles », au même titre que le maraichage, la floriculture ou bien l'arboriculture fruitière. Ces nouvelles sections sont donc assez récentes dans l'histoire de l'enseignement agricole puisque le premier référentiel de diplôme du BTSA Aménagements Paysagers est rédigé en 1993⁵⁸. Et même si désormais une nouvelle version du référentiel de diplôme est en vigueur depuis 2013, c'est dans le cadre de cet ancien référentiel que les personnes interrogées ont été formées et donc sur lequel nous appuierons notre étude.

⁵⁷ Nous faisons référence à l'Arrêté du 16 juillet 1965, modifié par l'arrêté du 8 juillet 1986 portant règlement général du Brevet de Technicien Supérieur Agricole.

⁵⁸ L'écriture du référentiel de diplôme du BTSA AP fait suite au décret N°89-201 du 4 avril 1989 portant règlement général du Brevet de Technicien Supérieur Agricole et de l'arrêté du 28 octobre 1993.

Il nous faut reprendre tout d'abord quelques objectifs du référentiel pédagogique⁵⁹ de 1965 révisé en 1986 pour comprendre les évolutions qui ont eu lieu au cours de de la dernière décennie du XX^e siècle en matière de formation des professionnels des aménagements paysagers. Nous pouvons citer, à titre d'exemples, les objectifs pédagogiques du cours de « Protection des Cultures » qui étaient, avec la botanique et les sciences du sol, l'un des cours majeurs de la formation avec ses 3h hebdomadaires. Le premier objectif de ce cours se donnait pour ambition « de reconnaître et d'étudier les principaux ennemis des cultures » pour ensuite « évaluer leur gravité et leur importance économique » avant de « raisonner, décider, pratiquer l'intervention la plus judicieuse ». Nous pouvons nous rendre compte, à travers ces propos, que les notions de protection et de préservation des êtres vivants non-humains n'étaient pas la préoccupation première des formations professionnelles de l'époque.

En 1993, nous assistons à un changement radical de modèle. Hormis l'apparition des modules de formations, des enseignements pluridisciplinaires, les axes de formations sont très différents et les préconisations pédagogiques comme « l'introduction d'une culture du paysage plus approfondie » (Bouillier-Oudot, Bories & Asloum, 2015) prennent une importance capitale dans la formation des futurs techniciens supérieurs en Aménagements Paysagers. De plus, certaines préconisations pédagogiques des modules de formation scientifiques et techniques⁶⁰, évoquent notamment « [...] la gestion et la qualité des écosystèmes, éléments de notre cadre de vie. Les parcs et les jardins, les espaces à vocation paysagère doivent donc être présentés comme des écosystèmes » (Référentiel BTSA AP, 1993). Il est même fait écho, dans un des modules de formation, à une définition du génie écologique tel que l'ingénieur agronome et forestier Bernard Fischesser le définissait alors. Ce dernier précisait qu'il fallait apprendre à « Manipuler les processus biologiques de communautés entières d'êtres vivants » (Référentiel BTSA AP, 1993). Le but de ces nouveaux enseignements étant « de faire réfléchir le futur professionnel aux pratiques développées dans la filière paysage et de l'amener vers une nouvelle manière de considérer les espaces gérés (Bouillier-Oudot, Bories & Asloum, 2015). C'est donc une véritable rupture épistémologique entre le référentiel de 1986 et le référentiel de 1993.

⁵⁹ Nous faisons référence au référentiel de formation auquel l'auteur de ce mémoire a été soumis lors de notre formation en BTSA Technologie Horticole option Pépinières et Entreprises de Jardins, entre 1987 et 1989.

⁶⁰ Nous faisons référence aux modules D41, D42, D43 et D44 du référentiel de diplôme du BTSA AP en date de 1993.

Cependant face à ses différents enjeux, les enseignants n'étaient pas toujours armés pour pouvoir faire évoluer leurs enseignements et n'ont eu de cesse de vouloir reproduire les mêmes méthodes pédagogiques et ce malgré un nombre de formations mises en place à l'époque pour accompagner les équipes enseignantes. Dans ce contexte, l'équipe pédagogique du Lycée Jules Rieffel a, quant à elle, voulu s'emparer de manière originale des nouvelles orientations préconisées par ce référentiel. Après quelques tâtonnements, elle a initié un nouveau dispositif⁶¹ de formation basé sur l'apprentissage par la pratique en situation qu'elle a nommé *La création d'un Jardin en mouvement au Lycée Jules Rieffel*. Les enseignants ont alors investi l'espace de liberté proposé par le référentiel que constituent les Modules d'Initiative Locale⁶². L'ambition était alors « [...] de mettre en place de nouveaux modes d'apprentissage : apprendre à regarder le jardin autrement pour dépasser les archétypes du jardin régulier, dit à la Française, ou bien celui « naturel », dit à l'Anglaise, changer les représentations sur les notions de propre et de sale, de beau et de laid, changer de regard sur la nature, faire évoluer les pratiques : entretenir différemment, ne plus utiliser des recettes »⁶³. Il s'agissait, alors au cours de cette année 2004, en s'appuyant sur les différentes expériences pédagogiques mises en œuvre au préalable, de créer un véritable *Jardin en mouvement*. Et comme le précise l'argumentaire défini à l'époque par l'équipe pédagogique « [...] de mettre en place à la lumière des MIL précédents, en accord avec le projet d'établissement, des actions d'aménagement pour optimiser une partie de l'espace disponible et de colporter une nouvelle façon de faire le jardin en lien avec la notion de développement durable et de respect de l'écologie du milieu étudié » (Equipe BTSA AP - Jules Rieffel, 2004). L'argumentaire se poursuivait ainsi : « ce MIL doit permettre aux étudiants d'une part d'avoir un nouveau regard sur la nature qui nous entoure et en plus de réaliser concrètement sur le terrain un jardin paysager écologique. C'est à dire d'accompagner l'évolution naturelle des écosystèmes en vue de la réalisation d'une œuvre artistique : un jardin » (Equipe BTSA AP - Jules Rieffel, 2004). L'équipe pédagogique se pose alors entre autres les questions suivantes : comment transformer une friche en jardin, quel regard porté sur la friche pour que la population admette une autre forme de jardin ? Comment gérer les circulations en espaces publics dans un *Jardin en mouvement* ? Cette expérience a donc vu le jour au début du mois d'avril 2004, en la présence de Gilles Clément.

⁶¹ A posteriori, nous pouvons indiquer que le dispositif initié se rapproche de la définition donné par André Berten (1999)

⁶² Il s'agit de module de formation laissé à l'initiative des équipes pédagogiques - référence DGER/POFEGTP/N2004-2122

⁶³ Collectif d'auteurs. (2011), Paysage en chantier, chapitre 2 « création paysagère à partir de la végétation spontanée, exemple d'un jardin en mouvement ».

Nous avons précédemment évoqué la notion d'innovation lorsque nous avons présenté ce dispositif de formation. Il nous semble important maintenant d'explicitier les modalités pédagogiques mises en œuvre dès le début de cette expérimentation. Le déroulement pédagogique du MIL s'effectue sur les deux années scolaires que dure la formation en BTSA AP. Avec un volume horaire de 120h/étudiant⁶⁴ sur les deux années de formation, la première année est consacrée exclusivement à un travail préliminaire d'études et d'analyses des éléments constitutifs du site et de leur organisation. Les étudiants doivent apprendre à repérer les signes du paysage, analyser les multiples ambiances paysagères et enfin aller à la découverte des différents milieux écologiques constitués de leurs cortèges floristique et faunistique. Les étudiants apprennent à être des observateurs attentifs des lieux qu'ils auront à investir. Ce n'est qu'au cours de la deuxième année de formation, après *La cérémonie du legs du jardin*⁶⁵ qui clôt l'année scolaire et la période des congés estivaux, que les étudiants peuvent alors agir sur les ambiances paysagères tout en préservant les potentialités écologiques du milieu. Répartis en autant d'équipes de travail qu'il y a de jardins, ils peuvent alors initier des réalisations artistiques *in situ* qui s'apparentent à du land-art ou bien mettre en œuvre des ouvrages techniques, notamment pour améliorer l'accessibilité aux différents jardins. Cependant, toutes leurs actions doivent se faire dans le respect de la nature et des êtres vivants non-humains qui la constituent afin d'assurer la création d'un jardin synonyme de la cohabitation harmonieuse entre l'homme et son environnement.

Les modalités pédagogiques proposées par les enseignants mettent en avant la praxis, c'est à dire « l'apprendre par le faire ». En effet, les étudiants se retrouvent dans des situations où la biodiversité en place et les qualités esthétiques du site sont à préserver, voire à améliorer. Ils doivent alors réfléchir à des techniques de génie écologique les plus respectueuses possibles des différents milieux dans lesquels ils agissent et penser les gestes et les pratiques qu'ils vont avoir à mettre en œuvre. Ces situations, avec lesquelles ils interagissent, sont de véritables situations d'apprentissage pour devenir de futurs jardiniers. Il leur est demandé d'« observer avant d'agir » pour, comme l'indique Gilles Clément dans les principes du *Jardin en mouvement*, « faire avec » et « ne pas aller contre les énergies en place ». Les étudiants doivent ensuite assumer et justifier les choix faits tant

⁶⁴ Depuis la réforme de 2013, le nombre d'heures par étudiant a diminué pour passer à 87h. Cependant, un module de formation, le M52 intitulé « Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers » permet de développer des compétences similaires chez les étudiants.

⁶⁵ Au cours du mois de mai, les étudiants de deuxième année lèguent le jardin aux étudiants de première année qui deviennent alors les « locataires » du jardin. Il leur revient alors de décider des orientations de gestion et d'aménagement qu'ils veulent donner au jardin dans les mois à venir et ce jusqu'à ce qu'ils le lèguent à leurs successeurs. Le jardin passe ainsi de promotion en promotion de manière ininterrompue depuis mai 2004.

d'un point de vue esthétique qu'écologique. Cela place les étudiants en tant qu'acteurs de leur formation et interroge le rôle des enseignants qui participent à cette aventure : les enseignants de sciences et technologies des aménagements, de biologie-écologie, de sciences et techniques des équipements. Ceux-ci deviennent alors des guides qui accompagnent mais n'obligent pas. Ils vont, dans le cadre des discussions dans les équipes et entre les équipes, aider à faire émerger des idées pour qu'ensuite elles se concrétisent sur le terrain. Cette démarche pédagogique se veut proche de ce l'on nomme la maïeutique. Il est alors nécessaire de savoir enseigner l'incertitude, l'indécision mais aussi le saisissement ou bien l'impossibilité d'un projet planifié. Car, contrairement à ce qui est fait habituellement dans le domaine des aménagements paysagers, dans le *Jardin en mouvement*, aucun plan n'est dessiné au préalable des actions, c'est le jardinier, qui à l'écoute des énergies de la nature, crée une image de jardin qui ne sera visible qu'au cours d'une seule et unique saison. Le rôle des étudiants-jardiniers est alors primordial, car comme le précise Gilles Clément, « Le jardinier n'est peut-être pas celui qui fait durer les formes dans le temps, mais dans le temps, s'il le peut, fait durer l'enchantement » (Clément, 2004).

A ces modalités pédagogiques, il faut ajouter de nombreuses expériences esthétiques qui ont été menées en collaboration avec ce projet. Deux enseignants⁶⁶, un d'Education Socio-Culturelle et l'autre d'Histoire-Géographie, se sont emparés du site et de ses potentialités pour mener à bien des partenariats entre les étudiants et des artistes venant de différents horizons. Une première collaboration a eu lieu avec un collectif de photographes afin de donner à voir autrement le jardin. Ce travail fût l'occasion de monter une exposition qui a circulé quelques temps dans la région nantaise avant de revenir à l'intérieur de l'établissement où elle est désormais à demeure. Une deuxième expérience a été construite autour des sons dans le jardin en collaboration avec un artiste sonore. Enfin une compagnie de théâtre a travaillé avec les étudiants sur la notion de jardin invisible afin de répondre à quelques questions du genre « c'est quoi un jardin aujourd'hui ? » « Qu'est-ce qui fait jardin ? Ou bien encore « Est-ce qu'il y a jardin lorsque qu'il n'y a pas de jardinier ? ». Le travail mené avec les étudiants s'est alors concrétisé par des déambulations théâtrales qui ont investi le jardin. Celles-ci eurent lieu au cours d'une des éditions des « Rendez-vous aux jardins » initiée chaque année par le Ministère de la Culture et auxquelles les étudiants participent au début du mois de juin. Toutes ces expériences esthétiques ont eu un réel impact sur l'image du jardin, répondant ainsi à de nombreux questionnements de la part de visiteurs pas toujours avertis qui s'interrogeaient

⁶⁶ Denis Baron et Thierry Cussonneau.

sur la réalité du jardin. Ces médiations esthétiques ont été, à un moment, des réponses aux interrogations du public sur l'existence même du jardin.

Au cours de la période allant de 2004 à 2015⁶⁷, de nombreuses promotions d'étudiants se sont succédé. Nous souhaitons désormais savoir, en tant que formateur d'enseignants, si les enseignements que nous avons pu mettre en œuvre ont eu des répercussions dans les pratiques professionnelles des paysagistes et jardiniers qu'ils sont désormais devenus. Mais avant tout, nous allons d'abord présenter, dans le prochain paragraphe, la démarche utilisée pour définir l'échantillon support de notre méthodologie.

3. L'échantillonnage

Dans tout travail de recherche, l'échantillon se doit d'être le plus représentatif des personnes que l'on souhaite interroger et ce au regard des questions que nous nous posons. Cependant, nous pouvons nous interroger sur la manière de faire un choix parmi les candidats potentiels. En effet, l'échantillon pour qu'il soit scientifiquement valide dans le cadre d'une recherche qualitative doit être « [...] intentionnel, [et] pertinent par rapport à l'objet et aux questions de la recherche » (Savoie-Zajc, 2006). Il doit être également « balisé théoriquement et conceptuellement, il est accessible et il répond aux balises éthiques qui encadrent la recherche » (Savoie-Zajc, 2006).

Nous avons donc fait le choix d'interroger d'anciens étudiants en BTSA AP au lycée Jules Rieffel qui ont participé au dispositif de formation présenté précédemment et qui sont devenus des professionnels. Pour cela, nous avons procédé à l'envoi d'un courriel⁶⁸ à toutes ces personnes et ce grâce à une base de données constituée au fur et à mesure des années. Dans celui-ci nous évoquons notre volonté de les rencontrer afin de parler de leur rapport à la nature et de leur expérience dans le *Jardin en mouvement*. Nous avons cependant émis quelques conditions afin de limiter le nombre potentiel de réponses positives. La première était que nous souhaitions discuter avec des personnes qui sont désormais devenues des professionnels dans le secteur des aménagements paysagers. La seconde était qu'ils ou elles travaillent majoritairement avec des clients du type « particuliers ». Les

⁶⁷ Cette période correspond au début de l'expérience jusqu'à l'année où nous sommes parti de l'établissement.

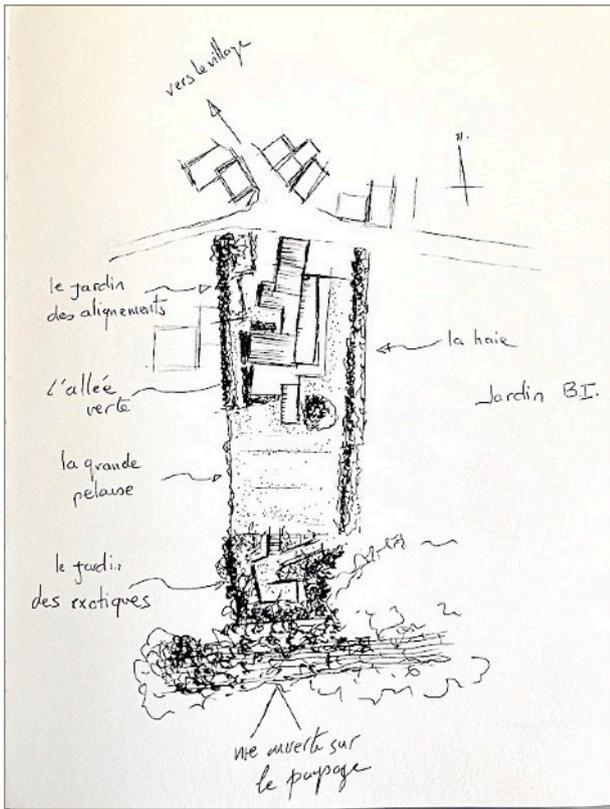
⁶⁸ Vous retrouverez le contenu de ce courriel en annexe 2 de ce mémoire

retours furent encourageants, puisque c'est environ une trentaine de personnes qui nous ont répondu. Au regard du nombre de réponses important, il nous a fallu de nouveau faire un choix. Celui-ci s'est fait à la lecture des réponses apportées par nos correspondants. Nous nous sommes donné comme critères pour analyser ces retours les points suivants : le premier est leur fonction effective dans les structures d'aménagements paysagers. Nous avons sélectionné celles et ceux qui sont chefs d'entreprise. Le deuxième critère de sélection était fondé sur leur stratégie de communication auprès de leur clientèle. Nous avons alors sélectionné des personnes qui présentent un site internet et qui expliquent leur travail à leurs futurs clients, notamment en terme de prestations qu'elles sont en mesure de faire, soit en création et/ou entretiens de jardins. A l'issue de cette étape, nous avons sélectionné trois jeunes professionnels à qui nous avons envoyé un nouveau courriel⁶⁹ dans lequel nous présentions la consigne de notre rencontre (date, durée et de lieux) ainsi que l'organisation précise des entretiens.

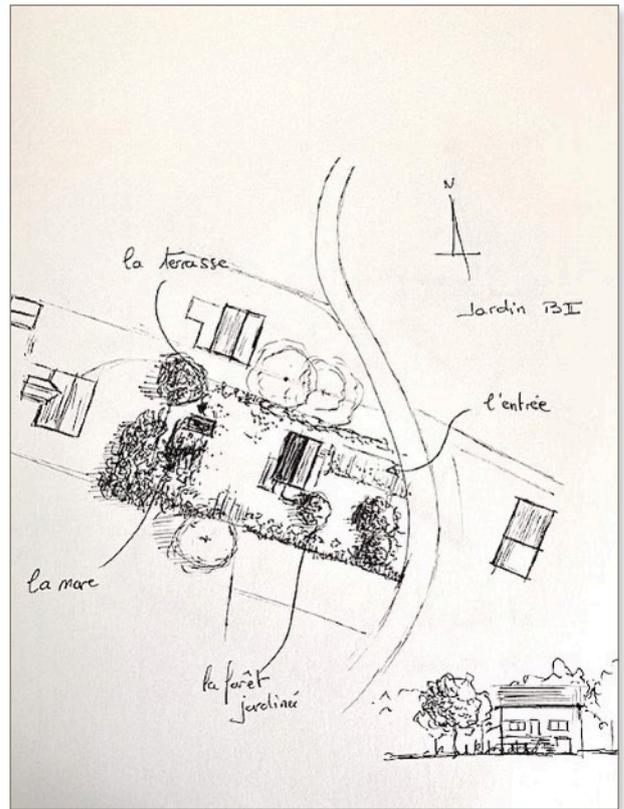
Deux nous ont fait un retour positif. Il s'agit de professionnels qui sont âgés entre 25 et 30 ans. Ils sont tous les deux chefs de leur propre entreprise et sont en contact avec quasi-exclusivement des clients particuliers. La première personne interrogée que l'on nommera « B » a obtenu son BTSA AP en juin 2008. Après avoir exercé quelques activités professionnelles en tant qu'intérimaire, il a souhaité poursuivre ses études et a intégré l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles sous statut d'apprenti. A l'issue des quatre années d'études au sein de cet établissement (2010 - 2014), il est revenu dans sa région natale, depuis maintenant six années, pour y exercer son métier de jardinier-paysagiste. Il exerce son activité le plus souvent seul et certaines fois il est accompagné d'un apprenti et d'un stagiaire. Sur son site internet, il présente son activité professionnelle en précisant le caractère poétique des univers des jardins qu'il conçoit et qu'il crée. Il nous a emmené voir deux jardins dans la proche banlieue nantaise, au sud de la Loire. Ces deux jardins appartiennent à des commanditaires privés. Il s'agit pour l'un (Cf. Croquis N°1) d'un jardin d'une surface d'environ 3000m² appartenant à un couple d'une cinquantaine d'années. Il continue à l'entretenir régulièrement à raison d'une fois tous les quinze jours. L'autre jardin (Cf. Croquis N°2) fait environ 1000m² et appartient à un couple d'une trentaine d'années avec deux enfants en bas âge. Il continue à prodiguer des conseils auprès de ses anciens clients.

⁶⁹ Vous retrouverez le contenu de ce courriel en annexe 3 de ce mémoire

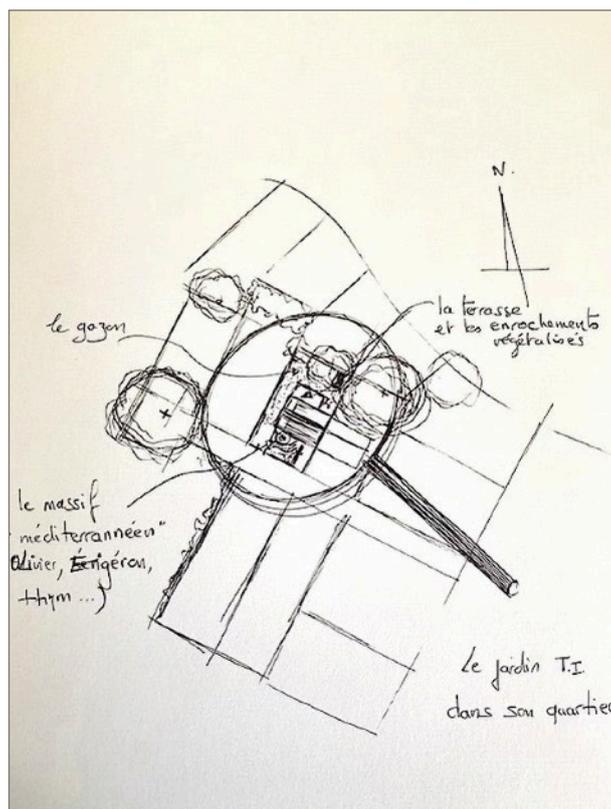
Croquis N°1 : Le jardin structuré



Croquis N°2 : La forêt jardinée



Croquis N°3 : Le jardin méditerranéen



La seconde personne interrogée que l'on nommera « T » a obtenu son BTSA AP en juin 2009. Il a poursuivi par une formation technique en « taille et soins des arbres ». Il a créé son entreprise en 2010 avec son frère, lui aussi titulaire d'un BTSA AP. Leur site internet précise qu'« ils mettent leurs compétences techniques et leur créativité à la disposition des clients pour que leurs projets et leurs travaux se réalisent ». Il nous a autorisé à visiter une de ces créations qui date d'il y a quatre ans et dans lequel il n'intervient pas pour faire l'entretien. Il s'agit d'un jardin privé (Cf. Croquis N°3) d'une surface d'environ 500m² situé dans une commune de la première couronne de la métropole nantaise qui appartient à un couple d'une cinquantaine d'années originaire du sud de la France.

Afin de comprendre les pratiques de ces professionnels et ce qui les sous-tend, nous avons recueilli les discours de chacun d'eux. Ce travail de recherche se fait dans ce que l'on nomme une démarche qualitative qui « se caractérise par une visée compréhensive » (Dumez, 2011). C'est pourquoi, en plus des entretiens, nous avons souhaité que les deux personnes nous présentent un jardin qu'ils ont conçu et réalisé. En effet, il nous semblait que cette visite nous permettrait d'accéder davantage à leurs pensées et à leurs actions. C'est ce que nous allons évoquer dans le chapitre qui suit.

Chapitre 2 : La méthode de recherche

1. La démarche qualitative

Afin de recueillir puis d'analyser les données indispensables à notre recherche, nous avons choisi de convoquer une démarche qualitative. Le choix d'une telle démarche, dans le domaine des sciences humaines et sociales, semble en effet la plus appropriée pour répondre aux questions : « comment font-ils ? » et « pourquoi le font-ils ainsi ? ». Le chercheur Hervé Dumez dans son article *Qu'est-ce que la démarche qualitative ?* indique que « cette dernière se caractérise par deux choses : elle cherche à comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, et elle le fait en rapport avec un contexte ou une situation » (Dumez, 2011).

En effet, la recherche qualitative est celle par laquelle les chercheurs s'intéressent aux significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences. La recherche qualitative ne cherche pas à quantifier mais à recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative. Il semble important d'avoir une approche compréhensive qui permette d'explorer les liens entre un individu et ses pratiques, ses modes de pensée, son milieu de vie, voire ses émotions et ses comportements. Ce type de recherche nécessite donc de la part du chercheur des dispositions humanistes, de la curiosité, de l'imagination et de la créativité, mais aussi un sens de la logique, la capacité à reconnaître la diversité ou la régularité d'un phénomène (Aubin et al., 2008). C'est ainsi que nous allons, dans une approche sensible et compréhensive et par une observation des interactions qui ont permis la création de jardins, pouvoir interroger les pratiques professionnelles mises en œuvre par les personnes sollicitées. Hervé Dumez précise que dans une démarche qualitative l'accent est mis sur les acteurs de la situation et poursuit en disant qu'il faut que l'on voit « les acteurs penser, parler, agir et interagir, coopérer et s'affronter » (Dumez, 2011). Ainsi, pour que la démarche qualitative soit réellement fiable, il semble important de les voir penser, agir, parler et interagir dans un contexte ou en situation. Hervé Dumez nous précise alors ce qu'il entend par contexte en le définissant ainsi : « ce qui change la valeur de vérité d'une proposition (la même proposition est vraie ou fausse selon le contexte) ou le sens d'une pratique (la même pratique prend des sens différents selon les contextes). Autrement dit, une analyse d'acteur et d'action vaut dans certains contextes et non dans d'autres, une pratique a un sens dans certains contextes et peut revêtir d'autres sens dans d'autres contextes » (Dumez, 2011). Ce point est alors essentiel et fait le lien avec notre recherche car nous souhaitons interroger les pratiques des professionnels des jardins et les analyser en situation. Hervé Dumez nous précise enfin, que la plupart du temps, il faut s'appuyer sur six sources différentes d'informations empiriques qui par leur hétérogénéité garantit l'objectivité de la recherche (Dumez, 2011). Il évoque : 1 - les observations directes prises lors de la rencontre avec la structure ou les personnes interrogées. Il s'agit, ici, des jardins que nous sommes allés visités ensemble ; 2 - les propos tenus lors des entretiens qu'il est important d'enregistrer et que nous avons retranscrits afin de garder une trace des *verbatim* ; 3 - les notes prises par le chercheur lors de l'entretien ; 4 - les documents récupérés lors des entretiens. Pour ce qui nous concerne, nous avons fait des photographies d'éléments qui nous paraissaient essentiels et qui viendront corroborer ou infirmer les propos tenus par les personnes interrogées ; 5 - les artefacts créés par les personnes et qui peuvent être récupérés par le chercheur ; 6 - la posture du chercheur

qui est le plus souvent une observation participante. Ce sont ces différents points que nous allons détailler par la suite. Mais nous allons tout d'abord débiter par l'observation participante.

2. La posture du chercheur : l'observation participante

La recherche de l'objectivité est essentielle lors de toute recherche à caractère scientifique. Dans le cadre d'une démarche qualitative qui s'appuie sur des données recueillies lors d'interactions entre des individus, avec chacun ses propres valeurs, ses normes, ses manières de penser, nous venons de voir qu'il est nécessaire de s'appuyer sur différents types de sources empiriques pour recueillir des données. Elle nécessite cependant, de la part du chercheur, de s'interroger sur sa propre posture et précisément lorsque le chercheur connaît les personnes qu'il est amené à rencontrer dans son travail de recherche. En tant que chercheur, il nous a fallu faire avec la connaissance que nous avions des deux professionnels et qui datait des années de formation. Cependant, il semble que ces difficultés ont déjà été évoquées par d'autres chercheurs et que des articles ont été rédigés à ce sujet. C'est notamment le cas de l'article intitulé *Pratique de l'entretien dit « non-directif »* de la chercheuse au CNRS Sophie Duchesne, dans lequel elle précise que « les entretiens [...] recueillis auprès d'une population caractérisée par un degré élevé d'interconnaissance, qui ont notamment pour caractéristique le fait que l'enquêteur, le chercheur, est connu, si ce n'est personnellement, du moins pour la réputation qu'il a acquise au cours de l'enquête » (Duchesne, 2000) sont appelés « ethnographiques » et ont l'avantage de pouvoir rassurer les personnes interrogées mais limite la prise de recul nécessaire à toute recherche scientifique. La proximité que nous avons eu avec les deux personnes interrogées va entraîner inévitablement des biais potentiels dans les réponses apportées aux questions posées qu'il faudra essayer de limiter. De plus, comme nous l'évoquons plus haut, ayant été leur enseignant, nous leur avons apporté un certain nombre de connaissances empreintes de valeurs, de normes inhérentes à notre personne qu'ils auront eu peut-être à coeur de vouloir faire transparaître dans leurs réponses, notamment sur leur manière de voir le jardin, ou de percevoir la nature et les autres êtres vivants dans le jardin.

C'est pourquoi, nous pouvons évoquer le fait d'être, en tant que chercheur, dans une posture d'observation participante. Le chercheur Bastien Soulé, dans son article *Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en*

sciences sociales évoque que « la participation entraîne inévitablement des relations de proximité, voire une intimité avec les acteurs d'un terrain » (Soulé, 2007). Elle possède ainsi l'avantage de pouvoir recueillir des données intéressantes car elle permet au chercheur de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement « décryptables » tels que des gestes professionnels en situation à partir desquels il est intéressant de rebondir lors des entretiens. Cependant, certains sociologues émettent des réserves quant à la pertinence de la méthodologie car elle diminue la part de prise de distance avec l'action et donc diminue la posture d'observateur distancié qui convient à tout travail de recherche. De plus elle augmente les risques de subjectivation. Il semble donc important, comme l'indique Soulé, de trouver un compromis entre participant et observateur, d'où la nécessité de bien préciser les attendus au départ, lors de la prise de contact et dans la mise en œuvre des entretiens à venir.

3. Les méthodes de recueils des données

Pour reprendre les propos d'Hervé Dumez, précédemment cités, dans lesquels il évoquait six sources d'informations pour recueillir des données auprès des personnes interrogées, nous allons tout d'abord présenter le type d'entretien que nous avons choisi de mettre en œuvre. Puis nous présenterons la visite et dirons en quoi elle nous est apparue importante pour compléter les propos tenus par les professionnels rencontrés. Enfin, nous expliquerons et justifierons les autres informations que nous avons pu récupérer lors de cette visite et notamment les photographies faites au cours de celles-ci.

i. Les entretiens semi-directifs

Dans le cadre de recherche en sciences humaines sociales et plus précisément dans le cadre d'une démarche qualitative, les données sont le plus souvent recueillies au cours d'entretiens. L'entretien est « une méthode de collecte d'informations qui se situe dans une interaction entre un intervieweur et un interviewé en vue de partager un savoir expert et de dégager une compréhension d'un phénomène » (Baribeau & Royer, 2012). Parmi les différents types d'entretien qui existent :

entretiens directifs, entretiens non-directifs ou entretiens semi-directifs..., nous avons fait le choix de l'entretien semi-directif et nous allons justifier ce choix.

Dans la littérature scientifique relative aux types d'entretien, nous pouvons nous référer à ce qu'évoque Sophie Duchesne dans son article précédemment cité *Pratique de l'entretien dit non-directif* : « on ne peut pas faire d'entretien non-directif avec quelqu'un qui vous connaît, vous et ce qui vous intéresse » (Duchesne, 2000). Elle précise que dans ce type d'entretien la personnalité du chercheur doit être la moins présente possible afin de ne pas influencer les propos de la personne interrogée car cette dernière aurait peut-être à coeur de vouloir répondre aux propres attentes et intérêts du chercheur. Or, comme nous l'avons précisé plus haut, il existe, dans notre situation, une connaissance mutuelle et réciproque entre le chercheur et les personnes rencontrées qui limite la mise en place de l'entretien non-directif. Cependant, même s'il s'agit de ne pas réaliser ce type d'entretien, nous pouvons nous inspirer de certaines de leurs caractéristiques développées par Carl R. Rogers et précisées dans l'ouvrage *The Non-Directive Method as a Technique for Social Research* (1945). Le psychologue nous indique notamment qu'il faut « adopter une attitude aussi peu directive et aussi facilitante que possible » (Rogers, 1945). Par conséquent, et comme le souligne Sophie Duchesne lorsqu'elle présente un autre type d'entretien qui se nomme l'entretien « semi-directif », elle semble dire qu'il est le plus adapté au dispositif de recueil de données que nous souhaitons mettre en place car il « vise à rendre compte des systèmes, des valeurs, des normes, des représentations, des symboles propres à une culture ou à une sous-culture » (Duchesne, 2000).

Le dispositif méthodologique d'un entretien semi-directif est clairement précisé dans l'ouvrage *Manuel de recherche en sciences sociales* de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (2006). Les auteurs énumèrent les différentes étapes qu'il faut s'attacher à suivre le plus scrupuleusement possible. Il est nécessaire d'établir au préalable une « grille » d'entretien (Duchesne, 2000). Celle-ci ne se résume pas à une simple liste de questions. Il s'agit plutôt d'une liste de thématiques en lien avec les questionnements établis au départ de notre recherche. C'est ainsi que nous avons rédigé cette liste⁷⁰ en fonction de trois grandes thématiques, elles-mêmes associées aux questions de recherche formulées précédemment pour recueillir le maximum d'informations. La première thématique abordée se fonde sur les rapports que les personnes interrogées entretiennent aux jardins et notamment en leur demandant de nous préciser ce qu'est pour elles un jardin. Notre objectif étant de questionner leurs fondements épistémologiques, leurs valeurs et leurs normes à travers ces

⁷⁰ Référencée en annexe 1

discussions. La deuxième thématique s'attache plus spécifiquement à recueillir des informations sur les choix conceptuels des personnes interrogées. Nous entendons par choix conceptuels, les choix faits lors de l'organisation, de la structuration et de la conception du jardin lorsque ceux-ci sont encore au stade d'idées. Enfin la troisième thématique s'intéresse aux choix techniques et aux pratiques professionnelles mis en œuvre concrètement pour réaliser les jardins.

Par la suite, il est indispensable de préciser le contrat que nous allons établir avec les personnes rencontrées. Sophie Duchesne, nous précise que pour assurer le succès de ce type d'entretien, il faut qu'une relation de confiance s'établisse entre l'enquêteur et l'enquêté, et par conséquent que le contrat de départ soit précis. Elle poursuit en nous indiquant que la consigne « a un effet inducteur sur la logique de X [qui désigne la personne interrogée], et par là-même décide, avant même que ce dernier ait commencé à parler, de la valeur du matériau recueilli, de sa pertinence par rapport à l'objectif de l'investigation » (Duchesne, 2000). C'est ainsi, qu'après avoir défini l'échantillon des personnes qui allaient être interrogées, nous sommes convenus avec elles que les entretiens seraient enregistrés, « sous peine, pour le chercheur, de n'en retenir que ce qu'il sait déjà » (Duchesne, 2000).

Enfin, Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt reprenant les travaux de Rogers (1945) édictent quelques principes que l'interviewer doit s'efforcer de suivre pour réaliser un entretien semi-directif. Premièrement, ils recommandent de ne pas poser trop de questions. Il semble que faire un bref exposé introductif sur les objectifs de l'entretien et de ce qui est attendu est préférable à une suite interminable de questions. Ensuite, il faut formuler ses interventions d'une manière aussi ouverte que possible et faire, autant que nécessaire, des relances du genre : « si je comprends bien, vous voulez dire que... » ; « vous me disiez tout à l'heure que... pouvez-vous préciser ? » ; « que voulez-vous dire exactement ? ». Les auteurs avertissent les interviewers sur le fait que les silences sont très importants et qu'ils ont pour objectif de pouvoir laisser le temps de la réflexion aux personnes interrogées. Enfin, il faut penser à conclure l'entretien. La conclusion de l'entretien devrait normalement revenir à la personne interrogée, puisque c'est l'enquêteur qui est demandeur. Cependant, comme nous le précise Duchesne, la dynamique de l'entretien rend cette règle difficile à appliquer.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la recherche en Sciences Humaines et Sociales s'établit principalement dans le cadre de démarches qualitatives. Mais pour que celles-ci soient

efficientes, Hervé Dumez nous précise que le recueil des données doit se faire en situation car comme il l'indique, les actions, les façons de penser des personnes interrogées sont très liées aux contextes dans lesquels elles sont faites. C'est pourquoi, nous avons tenu à ce que ces entretiens se fassent directement dans un jardin que ces professionnels avaient réalisé. Pour faire le lien avec les propos tenus dans le cadre de la présentation de la démarche qualitative qui se doit d'être compréhensive (comprendre les actions, les propos...) en situation et contextualisée, il nous a semblé que la visite était un dispositif pertinent pour recueillir des données complémentaires aux propos tenus par les personnes interviewés.

ii. La visite du jardin

Avant de montrer en quoi la visite nous a paru pertinente pour recueillir des informations capitales dans le cadre de notre recherche, il nous semble important de débiter par une présentation même succincte de l'état de la question en Sciences Humaines et Sociales.

La chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication Isabelle Fabre souligne l'importance de la visite comme outil essentiel pour recueillir des données. A titre professionnel, elle utilise régulièrement la visite de centres de documentation de musées ou de divers centres d'art contemporain au préalable d'entretiens qu'elle réalise notamment auprès des documentalistes. Cette condition exploratoire lui permet, par la suite de confronter les représentations qu'ont ces personnes de ces espaces documentaires. Même si nous avons fait le choix d'effectuer la visite en même temps que les entretiens, certains points de sa démarche, nous paraissent importants à retenir, notamment le fait que la visite est un « moyen de connaissance pour le chercheur » (Fabre, 2017). Elle précise également que la visite peut-être utilisée comme un « outil de dialogue avec les professionnels » (Fabre, 2017).

Au-delà, du domaine des Sciences de l'Information et de la communication, la visite a également été étudiée dans deux axes de recherches différents qui nous paraissent complémentaires. Nous nous sommes appuyés, tout d'abord, sur les travaux de l'enseignante chercheuse en architecture et en urbanisme Anne Bossé qui dans son ouvrage intitulé *La visite. Une expérience spatiale* (2005) évoque la visite comme « l'action d'aller voir » (Bossé, 2005 ; Aimé, 2016). Le sociologue Julien Aimé, qui reprend les travaux de la chercheuse dans une note de lecture, résume ses propos en nous

disant qu'il existe différentes facettes de la visite et que sa complexité est fonction d'une typologie construite autour de trois pôles (Aimé, 2016). Le premier pôle « objectivité/observation directe » regroupe les visites d'évaluation et les visites d'inspection. Ces visites ont pour but de produire une critique objective du terrain ou une observation d'un dysfonctionnement. Dans ce cadre l'observateur est « détaché de ses sensations » (Aimé, 2016). Le deuxième pôle, intitulé « visibilité/publicisation » renvoie aux visites dites de valorisation et de « monstration » (Aimé, 2016), qui visent à promouvoir un espace. Le but étant de communiquer un contenu ou de vendre un produit, lors d'une visite guidée par exemple. Enfin, le sociologue évoque un troisième pôle nommé « expressivité/sensible » et qui « concerne les visites immersives, qui mettent le sensible au cœur du processus » (Aimé, 2016). Cependant, même s'il existe des différences entre-elles, toutes ces visites, s'établissent autour d'une vision spatiale et s'exprime à travers la définition d'un parcours et le déplacement d'un visiteur que nous cherchons à interroger dans le cadre de la visite des jardins.

Nous nous sommes attardés sur un autre domaine de recherche dans lequel la visite est également étudiée : la linguistique. Cette discipline s'est notamment attachée à analyser les propos tenus, les intonations dans la formulation des propos mais aussi à identifier les mots utilisés et le niveau de discours et de langage entre les personnes, c'est à dire entre le ou la chercheur(se) et les personnes interrogées. Ce travail a été mené par la linguiste et directrice de recherche au CNRS Véronique Traverso et la linguiste italienne Elisa Ravazzolo dans leur article *Définitions ostensives co-construites. Le cas de la visite guidée* (2016). Les deux chercheuses assoient leur recherche sur l'exemple de deux visites guidées de jardins qui bien évidemment entrent en résonance avec le sujet qui nous intéresse dans notre recherche. Même si ce n'est pas précisément le caractère guidé de la visite qui nous intéresse, des éléments d'analyse nous semblent cependant opportun pour analyser les propos tenus par les personnes interrogées dans le cadre des visites de jardins effectuées avec elles.

Les auteures débutent leur article en nous précisant ce qu'elles entendent par « définition ostensive ». Il s'agit pour elles de « l'établissement d'un lien entre un objet concret rendu visible et un discours qui l'accompagne » (Traverso et Ravazzolo, 2016). C'est ainsi que dans le cadre d'un jardin, les objets les plus couramment présents sont les plantes utilisées pour leurs usages, leurs fonctions, leurs propriétés..., les matériaux pour les mêmes caractéristiques ou bien également les animaux présents dans le jardin. Ce sont ces « objets » qui vont déclencher l'activité définitoire de la part de la personne qui réalise la visite ou qui guide une personne. En l'occurrence, dans notre

recherche, le jardinier va nous expliquer les choix qu'il a fait et pourquoi. Cette activité définitoire peut se limiter tout simplement à dénommer l'objet ou bien plus précisément à le classer voire le caractériser. C'est ce que nous allons chercher à récupérer comme informations lors des visites des jardins avec leurs créateurs. Les jardiniers-paysagistes feront peut-être appel à un degré plus ou moins précis d'identification de ces objets et par là même feront peut-être appel à une forme d'expertise plus ou moins importante. Cette dernière s'appuiera peut-être sur des niveaux de savoirs différents (leurs propres connaissances scientifiques, économiques, écologiques...) et/ou sur des savoir-faire techniques et/ou organisationnels également différents. C'est ce que nous verrons lors de l'analyse de leurs discours.

Par la suite, les auteures nous indiquent que la visite guidée est dite collaborative (Traverso et Ravazzolo, 2016) car la description de ces objets, en plus de se situer dans un temps et de se faire *in situ*, c'est à dire dans un contexte donné et dans un but précis, se fait en interaction avec les personnes qui participent à la visite. A cette caractéristique, il faut ajouter le fait qu'une visite est également multimodale (Traverso et Ravazzolo, 2016). Les chercheuses nous précisent alors qu'au cours d'une visite, les différences de niveaux de langage, c'est à dire les différences de modalités sémiotiques (Traverso et Ravazzolo, 2016) seront importantes à prendre en compte. En effet, les différences de connaissances, de niveau de formation... vont avoir des incidences sur la compréhension du discours tenu par les guides, par exemple l'emploi de termes scientifiques ou bien de noms scientifiques pour les végétaux ou les animaux. Dans le cadre des visites que nous allons faire, cette différence ne devrait pas être un obstacle. En effet, compte tenu du niveau d'expertise dans le domaine professionnel tant du côté du chercheur que des personnes interrogées, la signification des propos tenus par les professionnels rencontrés ne devrait pas nous poser de souci.

Enfin, pour être dans le cadre d'une véritable situation de « définition ostensive » par exemple d'un jardin, les deux chercheuses nous indiquent qu'il est nécessaire d'établir un référent *in praesentia* auquel il faut ajouter sa caractérisation sous formes d'énoncé dénominatif (Traverso et Ravazzolo, 2016). Elles précisent qu'établir le référent est l'action d'attirer l'attention et de construire la visibilité de l'objet auprès du « public » qui visite le jardin. Cela se caractérise par le fait d'utiliser des pratiques prosodiques (Traverso et Ravazzolo, 2016) comme le fait d'accentuer le ton au moment de citer un nom d'une plante ou bien en prenant le temps d'épeler son nom. Mais cela peut correspondre également à l'utilisation de pratiques gestuelles comme pointer « l'objet » ou le situer

dans l'espace. Cette mise en visibilité de l'objet, appelée la monstration, s'accompagne le plus souvent de sa dénomination par des procédés verbaux, par exemple par la construction discursive et/ou interactionnelle telle que le fait de raconter des histoires ou des légendes autour d'une plante ou tout simplement ses fonctions ou ses usages. La monstration et la caractérisation semblent être deux notions qui peuvent nous être utiles dans le cadre de l'analyse des données recueillies auprès des personnes interrogées. Celles-ci nous présenteront peut-être tel ou tel « objet » plutôt que tel autre. Il sera alors intéressant de savoir si cela aura une incidence dans l'analyse que nous pouvons faire de leurs discours et donc de leurs pratiques professionnelles.

Nous avons pensé la visite comme un temps de visualisation *in situ* des résultats de pratiques mises en place par les professionnels pour réaliser ces jardins. La visite est alors vue comme la découverte et l'exploration d'un lieu afin de recueillir des preuves supplémentaires afin de conforter/ou d'infirmer les propos tenus par les personnes. Il nous semble que ce bref état de la question mené sur le sujet de la visite guidée, nous permet d'identifier des notions importantes pour nous aider à décrypter les discours tenus par les deux personnes interrogées. Il pourra s'agir des principes conceptuels qui ont précédé l'aménagement ou tout simplement de l'organisation et de la disposition des éléments les uns par rapport aux autres, mais également des techniques mises en œuvre pour réaliser le jardin ou bien des techniques pour l'entretenir. De plus, pour répondre à quelques critères évoqués plus haut, nous avons pu assister, au cours d'une des visites, à la réalisation de gestes et de techniques d'entretien comme le désherbage manuel de massifs arbustifs ou bien la tonte.

Dans son article, Hervé Dumez nous précisait qu'il fallait, pour engager une recherche qualitative, nous appuyer sur une liste de six sources de données. C'est ainsi qu'après avoir présenté les différents types d'entretiens et précisé que nous allions mettre en œuvre des entretiens semi-directifs au cours de visites des jardins, il nous faut désormais évoquer les documents récupérés par le chercheur. Dans notre travail, nous avons souhaité faire des photographies de détails et de partie des jardins en plus des discours des deux professionnels interrogés. Nous allons désormais voir en quoi ces photographies peuvent être des sources d'informations essentielles pour notre recherche.

iii. Les photographies prises par le chercheur

Dans leur article, *La photographie comme matériel de recherche* (2005), les chercheurs Delphine Dion, enseignante à l'ESSEC Business school et Richard Ladwein, professeur à l'Université de Lille, se sont intéressés à l'intérêt de la photographie dans le cadre de leurs recherches sur les comportements des consommateurs et plus précisément lors la réalisation d'enquêtes marketing. Ils notent que même si la photographie est souvent utilisée dans ce type d'études, il n'est jamais précisé ce qu'elle peut apporter à celles-ci. Ils s'interrogent donc sur l'opportunité d'utiliser la photographie à des fins de recherches et notamment en présentant les différentes manières de l'utiliser comme matériel de recherche et non seulement comme illustration d'un propos. Ils écrivent notamment, en introduction de leur article « la photographie est souvent cantonnée dans le rôle de simple illustration d'un propos construit hors d'elle et sans elle » (Dion & Ladwein, 2005).

Les auteurs nous précisent que l'usage de la photographie dans le cadre de recherche remonte au début du XX^e siècle. Elle devient alors très courante dans le travail des naturalistes et des archéologues en remplacement des croquis et facilitant ainsi les prises de notes. La photographie est alors utilisée comme un moyen « d'enregistrement des éléments visuels du terrain » (Dion & Ladwein, 2005). Elle reste cependant, dans la plupart des cas, un outil de description systématique mais jamais un matériel de recherche. Il faudra attendre le courant des années 1980 pour que la photographie soit utilisée différemment. Les chercheurs font alors référence à un travail débuté dans les années quarante par les anthropologues américains Bateson et Mead et qui se conclura par la rédaction d'un ouvrage intitulé « *Balinese Character : a photographic analysis* ». C'est à cette époque que la photographie devient alors un « véritable matériau de recherche à part entière » (Dion & Ladwein, 2005). La photographie est donc tout d'abord utilisée comme matériel de recherche dans le cadre de recherche en anthropologie et en « ethnographie photographique ». Le travail consiste à « laisser les photographies parler » (Dion & Ladwein, 2005) puis ce travail sera ensuite utilisé dans une démarche sociologique pour décoder les images, les organiser, les assembler afin de « reconstruire et comprendre une réalité sociale qui n'est pas visible instantanément » (Dion & Ladwein, 2005).

Après avoir rappelé que l'image est très souvent utilisée dans les sciences dites « dures », les deux auteurs développent les spécificités de la photographie comme image fixe et s'interrogent sur le fait que celle-ci puisse être ou non « la « copie ou le miroir d'une réalité objective » (Dion & Ladwein,

2005). Ils nous indiquent que l'image permet de reconstituer un « tableau spatio-temporel ». Elle permet également de faire de multiples lectures et analyses de « l'objet photographique ». Enfin, elle permet d'accéder à un « infra-savoir » (Barthes, 1980) et à une multitude de détails. Les auteurs questionnent ensuite l'objectivité ou la subjectivité de la photographie. Elle ne semble pour eux pas toujours objective car une photographie ne restitue pas intégralement la réalité, elle est sélective (choix du cadrage, de l'angle de vue, de la luminosité...) et est donc incomplète. De plus, le ou la photographe est en interaction permanente avec les sujets et les objets et il ou elle est influencée par sa culture et les contraintes techniques. Enfin, la vision n'est pas objective mais forgée culturellement, « deux personnes de cultures différentes ne voient pas nécessairement les mêmes choses » (Dion & Ladwein, 2005). Enfin, les auteurs nous indiquent que « la photographie est une construction sociale qui de surcroît, procède d'un choix de la part du photographe » (Dion & Ladwein, 2005). Ils nous indiquent qu'il est donc absurde de dire qu'elle peut-être vraie ou fausse. Le plus important étant de se dire qu'une photo est une description de quelque chose, « elle est la représentation que se fait une personne du monde » (Dion & Ladwein, 2005). Enfin, les auteurs nous indiquent que la photographie n'est pas suffisante pour faire émerger des données. Il faut la coupler à d'autres techniques de collectes d'information comme des entretiens, des observations...pour « générer des perspectives différentes par rapport à la question de recherche » (Dion & Ladwein, 2005).

Nous rappelons ici que nous souhaitons comprendre le rôle et l'importance de la formation auprès de quelques professionnels du secteur professionnel des Aménagements Paysagers et notamment en interrogeant leurs pratiques. Pour cela, nous envisageons de recueillir leurs discours au cours d'entretiens semi-directifs réalisés lors de visites *in-situ* de jardins qu'ils ont conçu et réalisé, voire qu'ils entretiennent. Nous associons également à ces différents outils méthodologiques la photographie que nous estimons importante pour conforter voire infirmer les propos tenus. Nous avons en effet besoin de tous ces matériaux, en plus des notes que nous aurons pu prendre au cours des visites, pour accéder aux fondements épistémologiques sur lesquels s'appuient leurs actions, tant d'un point de vue esthétique, c'est à dire les manières dont ils voient les formes du jardin, que d'un point de vue hygiéniste en évoquant avec eux notamment les notions de propre et de sale. Nous aborderons cela également d'un point de vue éthique en interrogeant leurs rapports aux autres

êtres vivants présents dans le jardin. Mais avant cela, nous allons expliquer la manière dont nous envisageons l'analyse de ces données recueillies sur le terrain.

Chapitre 3 : Analyse des données

1. Démarche d'analyse

Dans une démarche interprétative, le but est de comprendre la subjectivité des sujets, leur point de vue ; les concepts émergent alors des données recueillies. Ce type de démarche s'appuie sur la *grounded theory* qui est un processus de production de connaissances en sciences sociales développé par Glaser et Strauss à partir de 1967. Cette approche de recherche dite abductive⁷¹ propose d'élaborer des théories directement à partir des données empiriques renversant la relation traditionnelle entre théories, hypothèses et données et faisant une plus large place à l'observation. Il nous faut pouvoir analyser ces données empiriques recueillies afin d'en faire ressortir des notions plus théoriques. Pour cela nous allons nous appuyer sur l'article de Sophie Duchesne (2000) déjà cité auparavant et nommé *Pratique de l'entretien dit non-directif* ainsi que sur l'ouvrage de Laurence Bardin *L'analyse de contenu* paru en 1977.

Cette dernière nous précise que l'ensemble des procédures relevant de l'analyse des contenus est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages » (Bardin, 1977). A partir de ces données collectées, une analyse thématique transversale de l'ensemble des données collectées peut alors être menée. L'objectif est de passer d'une approche centrée sur la cohérence propre à chaque individu à une approche transversale centrée sur la cohérence thématique de l'ensemble des données recueillies

⁷¹ Ce terme fait référence aux recherches menées sur l'auteur américain Thorstein Veblen par la professeure Annie L. Cot qui nous indique que l'inspiration de ce chercheur est fortement ancrée dans le pragmatisme américain de Charles S. Pierce, William James et John Dewey, à qui il emprunte une épistémologie spécifique aux sciences sociales, ni déductive ni inductive, mais « abductive » – c'est-à-dire qui infère le différent à partir de ce qui est observé (contrairement à l'induction, qui infère le semblable à partir du semblable) : dans cette nouvelle définition de la construction scientifique, l'abduction suggère des hypothèses nouvelles, que la déduction développe et que l'induction vérifie ou falsifie – et une philosophie de la connaissance fondée sur « l'expérience ».

afin de produire des résultats en repérant notamment les récurrences, les similarités, les causalités et les différences de pratiques et d'usages des professionnels.

L'analyse de contenu a une organisation propre, et est caractérisée par trois phases : la préanalyse ; l'exploitation du matériel ; le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. La préanalyse est la phase d'organisation et de planification. Elle se décompose elle-même en trois phases qui se succèdent mais pas forcément de façon chronologique. Il s'agit du choix des documents, de la formulation des hypothèses et des objectifs, et enfin, de la détermination d'indicateurs qui permettront l'interprétation des résultats. Le choix des documents répond à des règles précises, d'exhaustivité, de représentativité, d'homogénéité et de pertinence. La phase d'exploitation du matériel revient à appliquer le programme préalablement défini, que ce soit par des procédures manuelles ou informatisées, basées sur le codage de l'information. La dernière phase, le traitement des résultats obtenus et leur interprétation vise à rendre les résultats significatifs et valides, ultérieurement vérifiés par des épreuves statistiques ou par des tests de validité. Laurence Bardin rappelle qu'il faut « savoir pourquoi on analyse, et l'explicitier, pour savoir comment analyser » (Bardin, 1977). Le traitement du matériel revient à le coder, par une transformation de données brutes en données exploitables.

Après nous avoir expliqué ce qu'était l'analyse de contenu, Laurence Bardin établit un panorama des différentes techniques existantes. Elle distingue ainsi l'analyse catégorielle qui est la méthode la plus ancienne et la plus utilisée. Il s'agit de faire un découpage des textes recueillis en unités puis de les classer par catégories et enfin de procéder à une analyse thématique rapide et efficace avec des contenus manifestes, c'est-à-dire des discours directs. Elle présente par la suite un autre type d'analyse qui est celle de l'évaluation : *Evaluative Assertion Analysis* (EAA), littéralement une analyse d'assertion évaluative. Cette technique date de 1956 et a été développée par les chercheurs américains Charles Egerton Osgood, Sol Saporta et J. C. Nunnally. Elle mesure les attitudes (capacité du locuteur à réagir, par sa parole ou son comportement) d'une personne vis-à-vis d'objets qui lui sont présentés (une personne, une idée, un évènement, une chose), selon deux principes propres à la psychologie sociale, la direction et l'intensité. Enfin, Laurence Bardin, présente une dernière technique nommée l'analyse de l'énonciation. Celle-ci diffère des autres méthodes d'analyse de contenu par sa conception de la communication qui est prise comme un processus plutôt que comme une donnée. Pour la psychologue Marie-Christine d'Unrug, « il faut s'apprêter à faire soi-même un détour pour suivre les détours du texte » ; cette méthode est « souple, maniable,

très opératoire et productive » (Bardin, 1977). Cette méthode s'applique selon la technique de l'entretien non directif, qui est une technique complémentaire et préalable à l'analyse de contenu.

Nous avons choisi, dans notre étude, de solliciter la première technique : l'analyse catégorielle pour sa plus grande simplicité de mise en œuvre au regard des données recueillies au cours des entretiens. Laurence Bardin, nous invite alors à suivre une démarche précise pour bien analyser les corpus. Dans un premier temps, il s'agit de lire et relire les entretiens pour s'en imprégner et ainsi revivre la situation d'entretien. Par la suite, il faudra s'efforcer de condenser les entretiens à une trentaine d'unités de signification. Nous avons réattribué les *verbatim* respectivement à chaque personne interrogée. Elle nous indique également qu'il est important de ne rien rejeter des entretiens. Enfin, elle préconise de faire une représentation graphique de l'organisation des unités de signification.

2. L'analyse catégorielle des données

Comme nous venons de l'indiquer, nous nous sommes appuyé sur la technique de l'analyse catégorielle pour chercher à comprendre les discours des deux professionnels rencontrés. Laurence Bardin définit cette technique ainsi « [...] L'analyse catégorielle comprend deux formes : l'analyse thématique (registre sémantique) et l'analyse lexicale (registre linguistique) » (Bardin, 2002). Le niveau de catégorisation peut en effet porter : 1 - sur l'aspect sémantique et prendre en compte derrière la surface des mots et des phrases, les unités de signification de base ou thèmes au sein des discours ; 2 - sur l'aspect lexical et prendre en compte les mots ou unités linguistiques sécables (Bardin, 2002). En somme, l'analyse de contenu peut être une analyse des « signifiés » (les thématiques) et une analyse des « signifiants » (l'analyse lexicale) » (Bardin, 1998). Nous nous sommes appuyé sur ces deux aspects pour analyser les propos.

Les thématiques qui seront retenues sont « en lien avec les questions de départ, les thèmes issus du cadre théorique (ou état de la question) et ceux émergeant des entretiens et des observations menées » (Bardin, 1977). Pour rappel, nos questions de recherche sont les suivantes :

- Comment construire un regard nouveau et partagé sur le jardin avec les commanditaires ?

- Quelle prise de conscience ont les futurs professionnels sur la place de la nature et de la biodiversité dans le jardin ?
- Les professionnels adoptent-ils de nouvelles pratiques pour préserver la nature et les êtres vivants non-humains dans le jardin ?

La première étape de la démarche a porté sur la transcription des discours des deux professionnels (B) et (T). Nous avons collecté deux enregistrements auprès de (B), puisque nous avons fait deux visites de jardins, le premier nommé le *Jardin structuré* et le second, en présence de la propriétaire du jardin, nommé *La forêt jardinée*. Avec (T), nous avons visité le *Jardin méditerranéen* et recueilli ses propos. L'intégralité de ces trois retranscriptions figure en annexe de ce mémoire référencées de quatre à six. Nous avons ensuite inventorié l'ensemble des propos recueillis, que nous avons ventilés par catégories, puis par sous-catégories, ensuite par rubriques et enfin par thématiques. Chaque subdivision a connu une création spécifique. Nous présentons désormais le cheminement suivi.

La première classification dont nous avons usée est celle qui est ressortie de notre cadre théorique. En effet, nous avons choisi d'étudier, dans un premier temps, le jardin à partir de quatre notions que nous avons pu identifier. La première est relative à l'indécision de la forme dans le jardin. Il nous est, en effet, important de connaître le regard des professionnels quant à la présence des formes statiques et dynamiques à l'œuvre dans les jardins qu'ils créent. Nous évoquons, une deuxième notion qui est la prise en compte ou non des normes hygiénistes dans les jardins. La troisième fait référence aux différentes temporalités à l'œuvre dans la relation qu'entretiennent les jardiniers-paysagistes avec la nature. Mais il s'avère que par l'intermédiaire de leur discours nous pourrions peut-être évoquer la relation qu'entretient également le client avec cette même nature. Ce travail d'analyse du rapport à la temporalité, nous permettra peut-être d'aborder le concept d'entropie. Enfin, la quatrième notion concerne la symbolique et la perception du jardin comme espace hétérotopique par ses professionnels.

Dans un deuxième temps, nous avons abordé leur relation à la nature. Celle-ci a été traitée à travers l'analyse de deux émotions : une première plutôt négative qu'est la peur de la nature. Elle est souvent la conséquence de la présence d'autres êtres vivants dans le jardin et notamment les animaux jugés le plus souvent comme dangereux voire nuisibles. Mais, il ressort également des discours qu'une autre émotion plus positive naît chez les deux professionnels et permet une

collaboration avec eux. Ils sont en effet plus dans une empathie vis à vis des autres êtres vivants qu'il s'agisse des animaux ou bien des végétaux et surtout en ce qui concerne leur rapport aux herbes dites « mauvaises ». Il apparaît alors que les professionnels doivent user de pédagogie pour faire admettre à leurs commanditaires que la présence de ces êtres vivants n'est en soit pas une nuisance pour eux, mais plutôt qu'ils ont une importance capitale dans l'évolution et l'avenir de leur jardin. C'est ainsi, que les professionnels peuvent être amenés à démontrer à leurs clients que ces autres êtres vivants pourraient participer positivement à l'évolution de l'image et de la forme des jardins qu'ils conçoivent.

Enfin, dans un troisième temps, nous avons analysé leurs pratiques professionnelles au regard de deux types d'activités qu'ils mettent en œuvre. Il s'agit en effet d'analyser leurs activités de créations et celles liées à l'entretien des jardins qu'ils créent. Pour cela nous utilisons les outils que la didactique professionnelle met à disposition et notamment la notion de schème et sa déclinaison en buts de l'action, règles d'action ou bien encore les invariants opératoires et ce afin de comprendre les raisonnements que ces deux professionnels mettent en œuvre pour agir en situations dynamiques. Nous essaierons ainsi de comprendre si leur rapport à la nature influe sur leurs propres pratiques et si cela a une influence sur la façon de se nommer, c'est à dire soit en tant que paysagiste ou bien en tant que jardinier.

3. La présentation des résultats

Nous avons choisi de présenter ce travail de catégorisation à l'aide des trois tableaux qui suivent (cf infra). Il s'agit d'un premier niveau d'analyse qui a pour objectif de classer par thèmes les discours des deux professionnels. Nous avons pour cela défini trois grandes catégories : le jardin (Cf. Tableau N°1), l'expérience de nature (Cf. Tableau N° 2) et les pratiques professionnelles (Cf. Tableau N°3), à partir desquelles nous avons classé les discours. Nous nous sommes ensuite attaché à identifier des unités de significations que nous avons mis en correspondance avec les notions développées dans notre cadre théorique et avec nos questions de recherche.

Nous pouvons illustrer cette lecture à l'aide d'un exemple et de la manière suivante : Afin de répondre à la question de recherche intitulée « Comment construire un regard nouveau et partagé

sur le jardin avec les commanditaires ? », et ce afin d'interroger la catégorie « Jardin », nous devons comprendre les rapports qu'entretiennent les professionnels interrogés avec la notion de forme. Nous souhaitons ensuite interroger la manière dont ils perçoivent ou jugent les formes dans le jardin, à savoir les formes statiques ou les formes dynamiques (unités de signification). Il apparaît que deux thématiques apparaissent : soit « la forme du jardin imaginée par le professionnel nécessite la maîtrise de la nature. Les pratiques privilégiant l'an-entropie sont privilégiées », soit « la forme du jardin peut évoluer au fil des saisons et du temps. L'entropie est acceptée par le professionnel ». C'est à l'aide de ces « grilles d'analyse » que nous allons par la suite pouvoir comparer les discours de chacune des personnes.

Tableau N°1 : le jardin

Comment construire un regard nouveau et partagé sur le jardin avec les commanditaires ?		
Notions du cadre théorique	Unités de significations	Thématiques
L'esthétique du jardin / La forme dans le jardin	La forme est statique	La forme du jardin imaginée par le professionnel nécessite la maîtrise de la nature. Les pratiques privilégiant l'an-entropie sont privilégiées.
	La forme est dynamique	La forme du jardin peut évoluer au fil des saisons et du temps. L'entropie est acceptée par le professionnel.
Les normes hygiénistes dans le jardin	Le propre et le sale	La présence d'herbes vagabondes ou communément appelées « mauvaises » est acceptable pour le professionnel.
		Les éléments du jardin qui ne sont pas apportés par le professionnel ne sont pas acceptés.
La temporalité dans le jardin	Le temps est court / l'immédiateté	Les demandes des clients sont le plus souvent à court terme et le professionnel y répond favorablement.
	Le temps est long / la prise en compte de l'entropie	Le temps de la nature est privilégié par le professionnel.
La symbolique du jardin comme espace de l'hétérotopie	L'ici et l'ailleurs / le local et le global / le tout et ses parties...	Le professionnel est conscient ou non que le jardin est un espace hétérotopique.

Tableau N°2 : l'expérience de nature

Quelle prise de conscience ont les futurs professionnels sur la place de la nature et de la biodiversité dans le jardin ?		
Notions du cadre théorique	Unités de significations	Thématiques
La relation aux autres êtres vivants dans le jardin	Sentiment positif : l'empathie	L'identification et la compréhension des phénomènes naturels (comportements des êtres vivants) sont prises en compte et acceptées par le professionnel.
	Sentiment négatif : la peur	L'identification et la compréhension des phénomènes naturels (comportements des êtres vivants) ne sont pas prises en compte et ne sont pas acceptées par le professionnel.
Le rapport à la nature	La domination / la coopération	La nature est mise à distance par le professionnel qui la maîtrise ou bien il coopère avec.
		La nature est mise à distance par le client qui la maîtrise et/ou demande au professionnel de la maîtriser / Il accepte de coopérer avec elle.
Relation / rapport à la nature et aux êtres vivants	Pédagogie de l'attention	Le professionnel met en œuvre des méthodes pédagogiques permettant de faire évoluer les représentations des clients.

Tableau N°3 : les pratiques professionnelles

Les professionnels adoptent-ils de nouvelles pratiques pour préserver la nature et les êtres vivants non-humains dans le jardin ?		
Notions du cadre théorique	Unités de significations	Thématiques
Les activités de création	Le choix des végétaux	Les professionnels mettent en œuvre des actions qui leur permettent d'agir en situation dynamique.
Les activités d'entretien	La présence de l'herbe dans le jardin	
Les activités commerciales et de gestion	La concurrence Le marché local La négociation avec le client	Les professionnels mettent en œuvre des actions qui leur permettent d'agir dans un contexte économique.

Cette première classification faite, nous pouvons désormais envisager une analyse plus fine des discours des deux personnes. Nous nous attacherons donc, dans la prochaine partie de notre étude, à confronter leurs propos aux photographies que nous avons prises sur le terrain au cours des visites. Enfin, nous nous attacherons à confronter les discours de chacun des professionnels avec celui de son confrère.

Nous serons le plus vigilant possible pour retranscrire au mieux les propos des deux professionnels sans vouloir trahir leur pensée et en essayant de respecter les règles de l'analyse catégorielle. Nous avons pour cela cherché, à partir de catégories et d'unités de significations les plus homogènes possibles, à « épuiser la totalité des textes » (Bardin, 1977), c'est à dire la totalité des discours des personnes interrogées (Cf. Annexes 4 à 6), à ne pas reprendre les propos dans plusieurs catégories, à être le plus objectif possible et ce afin de faire une analyse la plus pertinente possible.

Partie 3 : Analyse et discussion

Pour rappel, nous avons défini dans une première partie ce qu'était un jardin avant d'évoquer les métiers de jardinier et de paysagiste et enfin de présenter les pratiques professionnelles inhérentes à ces professions. Dans une deuxième partie, nous avons présenté la méthodologie mise en œuvre pour récupérer les discours auprès de deux professionnels du paysage et faire une première analyse. Nous en arrivons désormais, en cette troisième partie, à l'analyse et à la discussion des résultats obtenus. Nous allons tout d'abord interpréter dans un premier chapitre les données recueillies au regard de la catégorisation préalablement définie. Pour chaque question de recherche, nous avons identifié des critères d'analyse. C'est ainsi que nous avons choisi de débiter, dans un premier temps, par l'analyse des fondements épistémologiques des professionnels du paysage interrogé pour voir si ceux-ci s'appuient sur leur capacité à identifier les modèles paysagistes à l'œuvre et à les partager avec leurs clients. En effet, il nous importe de comprendre s'ils agissent dans le paysagisme picturaliste, où les formes statiques dominent et où le rapport au temps est très lié au court terme ou bien s'ils font évoluer leur réflexion vers un paysagisme naturaliste en devenir et cela grâce à l'identification de leurs choix esthétiques, des normes hygiénistes auxquelles ils peuvent se référer mais également de leur conscience ou pas à voir le jardin comme un lieu où se côtoient espaces de nature et espaces anthropisés. Dans un second temps, nous allons analyser leur rapport aux êtres vivants non-humains et voir si l'expérience de nature qu'ils ont pu acquérir lors de leur formation les accompagne dans leur activité professionnelle auprès de leurs commanditaires : acceptation ou non dans les jardins, accompagnement du sentiment de peur de la nature, ... Enfin, dans un troisième temps, nous souhaitons interroger leurs pratiques professionnelles et comprendre s'ils se contentent de respecter les règles de l'art ou s'ils les adaptent aux milieux avec lesquels ils ont affaire (Mayen, 2012). Nous poursuivrons ce travail d'analyse, au cours d'un deuxième chapitre, dans lequel nous chercherons à donner un sens plus général à notre réflexion en mobilisant les concepts théoriques abordés dans la première partie afin pouvoir répondre à notre problématique. Enfin, dans un troisième chapitre, nous préciserons les limites de notre étude avant d'évoquer les perspectives de recherche et les perspectives professionnelles que nous envisageons de mettre en œuvre. En effet, il s'agit également pour nous de définir les axes de travail pour les années à venir en tant que formateur d'enseignants en Aménagements Paysagers.

Chapitre 1 : Analyse des discours et des photographies

Nous allons, dans un premier temps, analyser les propos tenus par les deux professionnels en nous appuyant sur la manière dont ils perçoivent le jardin, dont ils conçoivent la nature dans le jardin et enfin dont ils décrivent les techniques professionnelles qu'ils mettent en œuvre dans le cadre d'activité de création, d'entretien des jardins ou bien de relation commerciale avec leurs clients. Nous avons choisi de confronter les discours de l'un et de l'autre en fonction des notions abordées dans le cadre théorique et des unités de signification préalablement définies. Nous avons également choisi des photographies qui entrent en résonance avec l'analyse et qui dialoguent avec des extraits de *verbatim*. Elles sont également en dialogue l'une avec l'autre et ce afin de montrer les divergences ou convergences possibles entre les discours mais également entre les actions de l'un et de l'autre.

1. La perception du jardin

i. La question de la forme dans le jardin

Entre les formes statiques que nous avons associées au paysagisme picturaliste, conséquence d'une volonté de maîtrise de la nature, et les formes dites dynamiques assimilées à une volonté de faire avec les énergies naturelles en place (paysagisme naturaliste), nous allons voir quelles sont les perceptions des professionnels à travers les jardins qu'ils nous ont fait visiter.

(B) nous indique, en évoquant un des deux jardins que nous avons visité avec lui et en exprimant les intentions des commanditaires, que « ce qu'ils trouvent beau, c'est moins l'aspect plastique que l'aspect organique du jardin ». Et les clients de préciser que ce qu'ils apprécient dans sa démarche de conception du jardin c'est « ce qui fait qu'il est vivant, ce qui fait qu'il est dynamique donc sa forme va changer ». Pour (B) en tant que créateur de jardin, la forme est fonction de l'importance que veulent bien accorder les commanditaires aux dynamiques naturelles. Il n'est pas du tout opposé à ce que celles-ci l'accompagnent dans son acte de création. Ce n'est pas du tout la même façon de voir pour (T) qui, à un moment de notre entretien, nous indique qu'en tant que paysagiste « on ne travaille pas forcément avec la nature, on fige un espace. C'est plus ça. On taille les haies pour figer l'espace... et les gens, ce que j'en ai appris en les côtoyant, [veulent] contrôler l'espace

et le figer. [ils] n'aiment pas le changement ! ». Afin de privilégier la relation commerciale avec ses clients, il va davantage leur proposer des jardins aux formes plus statiques et donc une esthétique plus conventionnelle. De plus il nous indique que pour lui l'esthétique « c'est subjectif, tout est subjectif... » et il ne cherche pas à aller à l'encontre des désirs de ses commanditaires.



Photogr. B1 : Le jardin structuré - composition végétale

(B) : « L'été, les fougères arborescentes ne sont pas protégées [...]. Le feuillage c'est le feu d'artifice devant la maison. Et puis l'hiver c'est protégé, elles sont enveloppées de paille, pareil pour le cycas, on le protège. En gros il y a deux formes et puis nous on navigue entre ces deux formes en jardinant. »



Photogr. T1 : le jardin méditerranéen -- composition végétale et minérale

(T) : « [...] Après on a de l'Erigeron, c'est sympa, c'est assez florifère et ça colonise bien l'espace. C'est ce qu'on voulait pour le coup ».

Ces différences d'appréciation sont corroborées dans leurs gestes et leurs pratiques. (B) nous indique que « Oui j'observe à fond. En fait, je vise une image pour le coup je vise une forme. Mais je vais me servir... je vais faire attention aux dynamiques des plantes parce que ce sont elles qui me donnent le sens dans lequel elles veulent aller sans que j'aie à faire d'effort » et de poursuivre en nous disant « [...] j'écoute cette dynamique car elle me permet peut-être de gagner du temps à la fois dans mon boulot et à la fois économiquement ».

(B) est donc conscient des dynamiques naturelles (Cf. photogr. B1) et nous indique par là, qu'il est capable de les observer alors que (T) nous précise que même s'il utilise des plantes qui vont

coloniser l'espace (Cf. fotogr. T1), il va privilégier des techniques qui vont limiter le développement des autres plantes non souhaitées. Il utilise à cette fin très fréquemment du paillage minéral pour limiter le développement de l'herbe. De plus, il évoque un épisode où il a eu la possibilité de laisser faire la nature chez un client, mais celui-ci a très vite demandé à faire table rase parce que le client n'appréciait pas ce qu'il avait perçu comme « un peu un terrain vague... ».

Cependant (B), ne minore pas l'aspect esthétique car comme il nous l'indique, pour les commanditaires du premier jardin visité avec lui : « Eux, ce qui va les intéresser, c'est encore une fois, je reviens là-dessus, c'est la forme, c'est la couleur, même si, même si en fait, ce qui finit par les intéresser, c'est quand on se promène et qu'il y a une diversité végétale horticole, mais végétale et donc ça ils se délectent de ça » et de poursuivre « oui, là on est purement dans la forme, dans la scène que l'on a envie de viser, le tableau que l'on a envie de peindre. Et plutôt que peindre avec un pinceau on peint avec un sécateur ». Même si la volonté de prendre en compte les dynamiques naturelles, la dimension esthétique, les couleurs, les formes, les textures... sont toujours présentes dans le discours des deux professionnels. (T) nous indique que « [...] Ils veulent quelque chose de beau », « Après c'est esthétique ou pas ça c'est...chacun voit ! ».

Entre les formes statiques et les formes organiques, il nous semble que le jardin peut être ce lieu de l'indécision et de l'éphémère. (B) en évoquant une expérimentation qu'il a pu réaliser chez lui, nous précise que « C'était absolument magnifique, mais c'était aussi beau qu'éphémère. Ça a duré un mois et demi et ensuite ça complètement séché. [...] ». Mais, il semble que pour cela, il faille accepter de se laisser surprendre par la nature.

Les deux professionnels ont semble-t-il des approches assez différentes sur la notion de la forme dans le jardin. Pour l'un, (B), il dessine certes des jardins mais le dessin ne semble pas être nécessairement l'aboutissement de son travail. Il va passer beaucoup de temps ensuite à observer pour comprendre les mouvements opérés par les plantes et ainsi déterminer ce qu'il va conserver pour produire une image agréable à l'oeil de ses clients. Pour l'autre, (T), le mouvement n'est pas du tout anticipé. Il produit des images qui doivent rester permanentes et ainsi répondre aux exigences de ses commanditaires.

ii. Les normes hygiénistes dans le jardin

L'autre point que nous souhaitons évoquer concerne la propreté dans le jardin et par la même nous voulons interroger les normes hygiénistes en vigueur dans les jardins privés des banlieues résidentielles.

A travers les discours des deux professionnels, leurs regards sur cette notion et plus largement la prégnance des normes hygiénistes, sont, là encore, assez différentes. La notion de propreté ne revient que cinq fois chez (B) mais la plupart du temps pour la mettre en perspective. C'est ainsi qu'il nous indique que « [...] c'est toujours une négociation entre le propre et le dynamique, entre le plastique et l'organique » ou bien lorsqu'il nous indique « ce que j'aime bien ici, c'est que l'on est dans un travail de petites mains, très fin où on va aller chercher le propre mais avec nos mains et notre connaissance de la plantule ». Il n'évoque pas la notion de propreté par rapport à un critère d'hygiène mais plus en rapport à une esthétique à rechercher. Il contrebalance cette notion de propreté au côté dynamique. Pour lui « le propre c'est la forme, c'est le côté plastique ». Alors que chez (T) le mot propre est cité plus souvent (neuf fois), et c'est sans compter les termes qui lui sont synonymes. Cependant, il ne l'évoque jamais directement. En effet, il tient à rapporter les propos tenus par ses commanditaires en nous indiquant que : « ils sont contents [...] c'est propre, c'est fini, ça agrandit le terrain, » ou en poursuivant ainsi : « c'est intéressant aussi pour les petites surfaces d'avoir quelque chose de propre » mais aussi « et même pour les gazons, on nous demande souvent des gazons de placage au début... parce que c'est propre, nickel et tout... » enfin il précise que « pour un petit jardin, je trouve ça plus logique d'avoir quelque chose de plus léché, de plus entretenu, de plus soutenu. ». Enfin, lorsqu'il évoque son métier de paysagiste, il nous précise que « comme t'es paysagiste [...] donc [...] tu remets propre... ». En fait (T), à travers ses propos, semble très contraint par les demandes de ses commanditaires. Il nous dit notamment que « oui, nous on répond à une demande en fait. On fait une offre et c'est aussi simple que ça... c'est la loi du marché ».

Un second élément fait la différence d'approche entre les deux professionnels : le cas des herbes dites mauvaises dans les jardins. Pour (T) qui cite neuf fois le mot herbe, il l'associe toujours à l'adjectif qualificatif « mauvaise ». Cependant, il reprend, là encore, les propos de ses commanditaires qui n'en veulent pas et nous indique alors : « ils sont contents car c'est propre c'est fini, ça agrandit le terrain, et quand ça pousse, ils sont toujours inquiets... parce qu'il y a toujours

des mauvaises herbes ». Cependant, il cite l'expression une fois lorsqu'il nous parle d'un aménagement minéral réalisé devant la maison des commanditaires avec ces propos : « on l'a posé sur bâche plastique perméable en dessous pour éviter qu'il se mélange avec la terre et que les mauvaises herbes... enfin que ce soit compliqué à retirer ! ». (T) a donc un rapport aux mauvaises herbes qui ne semble pas être du tout le même pour (B). Ce dernier, nous précise que « ça veut dire que si j'avais pas voulu être tolérant à ces petites herbes, j'aurai choisi un autre revêtement pour le sol que les plantes » ou bien lorsqu'il évoque les générations antérieures comme celle de ses parents qui ont « [...] grandi en campagne, [et] même s'ils avaient « peur » des mauvaises herbes, ils savaient quand même comment ça fonctionnait les plantes ». Cela ne semble donc ne pas être un problème pour lui, contrairement à (T).

Les regards des deux professionnels sur la propreté dans le jardin sont, là encore, sensiblement différents. Pour (B), le propre, qu'il associe aux formes statiques, n'est pas une obligation car il va privilégier une certaine part de dynamisme dans ses créations. Alors que pour (T), c'est un devoir de rendre propre les jardins qu'il réalise. Il va même jusqu'à à interroger la crédibilité de son propre travail au regard des exigences de ses clients.

iii. La temporalité dans le jardin

Nous souhaitons désormais évoquer les différentes temporalités à l'œuvre dans les jardins : celle de la nature, celle du jardinier et celle du commanditaire et par conséquent les différences entre le temps court (celui du commanditaire) et le temps long (celui de la nature). Là encore, les appréciations des deux professionnels semblent très différentes.

Les tendances actuelles sont à la plantation de ce que l'on nomme dans le jargon technique des « gros sujets » et ce afin d'avoir un effet esthétique immédiat. Il s'agit le plus souvent d'arbres qui ont été cultivés longtemps en pépinières et qui sont implantés dans les espaces publics avec déjà une très grande taille. Cette tendance est également très en vogue dans les jardins privés notamment à cause d'une chronique de l'émission de vulgarisation « Silence, ça pousse » où l'animateur va chez des gens pour leur proposer l'aménagement d'une partie de leur jardin ou de leur terrasse. Nous voulions donc savoir si ces tendances étaient prises en compte par les deux professionnels interrogés. Lorsque nous évoquons ce sujet avec (B), ce dernier nous répond « là, nous les

plantations [que l'on] fait, c'est majoritairement du godet en très grande quantité... ». Il préfère planter une très grande quantité de petits végétaux (les godets étant de petits contenants), moins chers et surtout qui auront la capacité de mieux reprendre. De plus, il n'évoque jamais le fait que les plantes doivent pousser vite contrairement à (T) qui y fait référence plusieurs fois et dit comprendre ses clients qui « n'ont pas le temps ». Il ajoute alors que « le jardin c'est pas une priorité, il veulent quelque chose de beau, pas avoir absolument à réfléchir là-dessus, que ça leur coûte pas trop cher et qu'ils y passent pas du temps comme leurs parents ». Et de poursuivre en évoquant une demande de ses clients en nous disant qu'« ils voulaient se cacher rapidement, ils voulaient des plantes assez hautes et que ce soit planté assez dense pour du coup être caché vite ! » Et de conclure en disant : « [...] on est tous pareils... on veut des choses très vite et on veut des plantes très hautes, donc on va plus [davantage] planter du persistant qui pousse vite ».

Face aux demandes souvent insistantes des commanditaires de vouloir tout tout de suite, les professionnels doivent faire preuve d'aptitude relationnelle pour leur faire comprendre qu'il est nécessaire de respecter les saisons avant de planter. (B) nous précise que le « bon sens nous indique « [...] que tout simplement ça ne se fait pas. C'est pas le rythme de la nature » et de compléter en nous indiquant que si « on aime les plantes donc on va pas les mettre en difficulté ». (B) avance donc l'argument du respect des rythmes naturels alors que (T) souhaite répondre favorablement aux exigences de sa clientèle même s'il doit aller à l'encontre de ces cycles. (B) évoque la pédagogie comme moyen pour expliquer à ses clients « parce que c'est pas évident de comprendre ce qu'on fait et pourquoi on peut pas semer au mois de juin, on peut pas planter en août. Et donc on explique beaucoup ». (T), quant à lui, évoque davantage l'argument économique car comme il nous l'indique « ben en fait, il faut être philosophe... pour faire simple, c'est le client qui décide... nous on est que prestataires de service chez lui. S'il veut faire quelque chose qui nous plaît pas, ben au bout d'un moment si c'est pas toi qui le fait, c'est un autre... donc y a des notions plus économiques derrière... ».

Le jardinier paysagiste se retrouve donc être un médiateur entre ce temps long qui est celui de la nature et les demandes souvent pressantes des commanditaires qui souhaitent avoir très rapidement un effet esthétique dans leur jardin, et souvent malheureusement aux dépens de la saison. Les deux approches sont différentes entre (B) et (T). Le premier conçoit ses jardins en respectant le plus possible les saisons, la temporalité de la nature alors que le deuxième va mettre en avant la volonté de satisfaire ses clients acceptant alors quelques entorses aux règles d'usages dans le métier.

iv. La perception du jardin comme espace hétérotopique

Dernier point que nous souhaitons interroger en matière de choix esthétiques et conceptuels des professionnels, c'est leur relation au lieu et leur manière de voir le jardin. En effet, le jardin est le reflet d'une relation particulière entre un site et un jardinier paysagiste. Lors des visites des jardins créés par les deux professionnels, (B) nous a dit très rapidement qu'il s'était inspiré du paysage proche pour construire un projet de transition entre la maison et le paysage environnant. Il nous précise alors que « ici même si j'étais le meilleur jardinier du monde, le meilleur paysagiste du monde, en face j'ai quand même un paysage exceptionnel donc je ne peux que m'incliner devant et être très sobre ».



Photogr. B2 : le jardin structuré - ouverture sur le paysage

(B) : « Quand le premier paysagiste qui est intervenu après la construction de la maison, il n'a pas travaillé au trait d'union entre le paysage et la maison. Ce trait d'union étant le jardin »



Photogr. T2 : le jardin méditerranéen - l'olivier symbole d'exotisme

(T) « Ils sont originaires du sud de la France, et du coup ils voulaient quelque chose qu'ils leur rappellent un peu le pays et qui mettent de l'exotisme, et une plante qui est assez actuelle »

A contrario, (T) nous parle d'avoir fait table rase de ce qui existait précédemment : « dans un premier temps, que l'on ré-épure le jardin pour faire une page blanche et qu'il puisse se re-projeter

dedans ». « [...] il [le commanditaire] nous a demandé de faire quelque chose de plus épuré, sans entretien et avec un olivier ». Le paysage est alors amené par l'apport de cette plante exotique qu'est cet olivier rappelant la région d'origine des commanditaires (Cf. fotogr. T2).

L'exotisme n'est pas l'apanage de (T), puisque (B) en nous décrivant le jardin qui s'étale devant nous, nous indique que lorsque on est en haut « [...] on ne distingue pas la troisième partie du jardin qui est constituée de plantes exubérantes on va les appeler comme ça... plutôt exotiques et elles font toutes moins de 3m. C'est en s'approchant de ce mur en parapet, que l'on tombe sur ce jardin en contraste avec le paysage en face (Cf. fotogr. B2). On a donc « le jardin des exotiques en bas » et de nous préciser que « pour le coup c'est le premier jardin exotique que je fais ». La situation l'appelait, je trouvais ça drôle ». L'introduction de plantes exotiques est une donnée qui semble très présente chez les deux professionnels. Elles sont une manière de faire entrer dans les lieux de l'intimité des propriétaires de ces jardins, d'autres lieux, qui peuvent évoquer des souvenirs de vacances, de lieux connus ou inconnus, des contrastes saisissants avec les abords du jardin. En somme, lui donner une identité.

Nous souhaitons interroger les choix conceptuels des jardiniers-paysagistes et leurs rapports à l'existant mais au-delà, au paysage environnant. Nous nous rendons compte que chacun des deux professionnels interrogés se fait une idée différente du jardin en fonction de ses propres projections mentales en lien avec celles plus ou moins affirmées du commanditaire : en terme d'images références, ou bien d'envie.

2. La place de la nature dans le jardin

Dans ce deuxième temps, nous allons analyser les propos tenus par les professionnels quant à leur relation à la nature afin de voir s'ils ont conscience de l'importance que la nature et plus spécifiquement la biodiversité peut avoir dans le processus créatif de leurs jardins. Par la suite, nous allons essayer de comprendre s'ils sont en mesure de pouvoir la partager avec leurs clients. En effet, nous souhaitons approcher l'expérience de nature qui les accompagne dans leur activité professionnelle notamment dans leurs choix conceptuels. Nous avons vu précédemment quelle place pouvaient avoir les herbes dites mauvaises dans les appréciations de chacun des

professionnels rencontrés, nous allons désormais questionner les relations qu'ils peuvent entretenir envers la faune ordinaire des jardins et les conséquences que celle-ci peut avoir en terme de répulsion ou d'attrait auprès des commanditaires. Enfin, nous analyserons leurs discours pour savoir s'ils mettent en place des stratégies pour faire évoluer le rapport que les clients entretiennent avec cette faune locale.

i. Les autres êtres vivants dans le jardin

Nous avons donc interrogé les deux professionnels sur la présence des animaux dans le jardin tels que les oiseaux, les insectes, les reptiles, les batraciens voire les petits rongeurs. A nos questions (B) nous indique qu'il n'évoque quasiment jamais les animaux avec ses clients mais qu'il « [...] parle du sol et des plantes parce que c'est en lien et ce lien est assez évident pour les gens ». Cependant, lorsque nous avons eu l'occasion de visiter le deuxième jardin : *La forêt jardinée*, la propriétaire a tenu tout d'abord à nous préciser : « avant qu'on arrive ici on habitait en plein centre-ville de Nantes et on avait vraiment besoin de nature. Et quand on est arrivé ici, on a vraiment voulu faire quelque chose qui ne soit pas du tout comme les lotissements avec leur palmier ». Et de poursuivre en nous décrivant son jardin « on voulait mettre une mare, pour faire venir un peu de vie. Et ça a marché très très vite, parce qu'en fait y a plein de libellules, de grenouilles, d'oiseaux qui viennent boire... ». À la question relative aux problèmes de sécurité et de peur qu'engendrent régulièrement ce genre d'aménagements, elle nous précise que « les enfant viennent tout de suite prendre le goûter là... alors que très souvent les mares c'est au fond du jardin, fermées, et puis surtout on y va pas, c'est dangereux... ben pour nous, on voit pas de danger... les enfants sont habitués depuis tout petits et y a pas de danger, enfin pour nous y a pas de danger... ». Enfin, la propriétaire nous indique que lorsqu'elle est obligée de tondre afin de rendre un peu d'espace disponible pour les jeux des enfants « on tond quand même assez haut, en plus on laisse toujours des zones, surtout au printemps. Y a plein de fleurs. Et toutes les petites sauterelles qui sautent partout, y a des bêtes, des abeilles, j'ai l'impression de faire un génocide quand je tonds ! C'est horrible ! ». Au travers de ces propos, il apparaît que les commanditaires de ce genre de jardin sont très sensibles aux différents êtres vivants dans le jardin et que ce sentiment n'est pas celui habituellement exprimé par la plupart des commanditaires. En effet (T), de son côté, se dit également sensibilisé à la présence des animaux dans le jardin, notamment lorsqu'il nous dit : « tu vois les arbres à moitié morts, ben de

dire qu'on va laisser ça comme ça... ça va faire une niche écologique pour les insectes, tu peux... ils l'entendent les gens... ça ils peuvent l'entendre ». Cependant, il semble être confronté à un type de client qui n'a pas ce même rapport à la nature. Il nous évoque des clients qui lui ont fait part de réflexions du genre : « y a des grenouilles dans mon bassin, faut les retirer, c'est pas normal ! » Et de préciser alors : « le français est assez écolo, mais il veut pas les contraintes ! ». Et (T) de conclure que même s'il a suivi une formation qui lui a permis de « se poser vraiment des questions, ce qui est très bien... », il est confronté à des gens pour qui « le jardin [...] c'est une pièce. Ils sont contents de voir un écureuil qui va dans le jardin, mais par contre si c'est un renard... c'est moins bien ! ».

C'est ainsi que les deux professionnels ont tous les deux exprimé une relation favorable à l'expression de la nature dans le jardin, qui augure d'une expérience avec elle et qui les accompagne dans leur activité professionnelle. Cependant, ils sont très souvent contraints par la relation que leurs commanditaires entretiennent eux-mêmes avec cette même nature et les autres êtres vivants dans le jardin. Elle s'exprime très souvent par une peur vis à vis de la nature, comme nous l'avons constaté dans les propos tenus.

ii. Le sentiment de peur de la nature

Après avoir évoqué avec eux la présence des autres êtres vivants dans les jardins, les deux professionnels nous ont fait part d'un sentiment très présent et partagé par une grande majorité de leurs clients : la peur envers les animaux ou la nature en général. (B) nous évoque ainsi que certains de ces clients qui sont « des urbains de trente, quarante ans qui ont des métiers de services, loin des plantes, oh là là... c'est dur parce que eux ils veulent une nature généreuse, luxuriante, et en même temps ils veulent pas d'entretien parce qu'ils ont pas le temps, parce qu'ils aiment pas ça, ou bien parce qu'ils en ont peur... bref, plein de trucs... Et en plus de ça, tout est menaçant ». A son tour, (T) de nous indiquer que ses clients ne sont pas contre la nature : « Ils aiment bien les petites souris, les petits lézards qui viennent et tout... par contre si c'est un rat qui est dans le jardin, ils sont pas contents » et d'ajouter « ben la nature fait peur ! Quand elle te dépasse, comme les arbres qui font plus de cinq ou six mètres, les gens ont peur [...] ». Là encore, dans cette relation à trois entre le jardinier paysagiste, le commanditaire et la nature, il semble que le dialogue ne soit pas aisé. En

effet, il semble qu'il ne suffit pas que le professionnel ait un regard bienveillant vis à vis de la place de la nature dans le jardin, il faut également que les clients soient sensibilisés et entretiennent une relation de confiance avec la nature et les animaux.

Face aux réactions contrastées des commanditaires, qui peuvent aller de l'attrait (sentiment cependant fort peu partagé) comme chez la propriétaire du jardin *La forêt jardinée*, à une répulsion, sentiment majoritaire chez les commanditaires de jardins d'agrément, les jardiniers-paysagistes doivent faire œuvre de pédagogie pour qu'ils puissent faire évoluer la relation qu'ils entretiennent avec la nature. Ce n'est qu'après cette prise de conscience de la part des commanditaires pour penser le jardin, non comme un simple espace esthétique, mais comme un espace alliant bien-être pour les humains et épanouissement de la biodiversité ordinaire, que la forme et l'esthétique du jardin pourront évoluer et que la fonction même du jardin d'agrément pourra elle aussi évoluer.

iii. La pédagogie auprès des commanditaires

Les professionnels doivent faire preuve de pédagogie pour conseiller, accompagner leurs clients afin que ces derniers puissent établir une autre relation avec « ce qui existe en dehors de toute action de la part de l'homme » (Terrasson, 1990). Ils donnent alors des conseils, aident, et accompagnent leurs commanditaires, leurs clients. Lorsque ces derniers entretiennent une relation positive avec la nature, cela semble plus facile. C'est ainsi que la propriétaire du jardin *La forêt jardinée* nous précise qu'elle avait besoin de quelqu'un comme (B) à qui elle pouvait faire confiance pour l'accompagner dans la création de son jardin. Elle nous précise que « oui, c'est un jardin qui évolue énormément et qui va continuer à évoluer et puis on se pose encore plein de questions. Nous, nous avons vraiment besoin de quelqu'un comme toi qui soit... on savait qu'on pouvait vraiment compter sur toi et avoir des vraies réponses fiables ». Elle indique par là qu'ils n'auraient pas pu y arriver sans l'aide d'un jardinier paysagiste qui entretenait, lui aussi, ce type de relation à la nature. Il s'agit donc bien d'une relation à instaurer entre un commanditaire et un jardinier paysagiste qui possède un rapport commun et partagé à la nature. La relation qui s'est alors instaurée entre eux est une relation réciproque d'apprentissage. La propriétaire nous dit alors : « « on avait l'impression que tu avais envie d'apprendre aussi avec nous quel que soit vers où on voulait aller, tu étais prêt à découvrir de nouveaux trucs et à nous conseiller pour savoir ce qu'il était possible de faire ou pas »

et (B) de réagir en répondant « quand tu dis que moi j'ai été prêt à vous apprendre des choses, moi aussi, je vous ai vu apprendre et me bluffer ».

De son côté, (T) a davantage affaire à des clients plus réticents vis à vis d'une expression libre de la nature dans le jardin. A nos questions il nous indique qu'il se contente de donner des conseils sur les végétaux qu'il implante et nous indique « nous on aime bien donner des conseils sur les plantes » et de nous signifier « oui on a une approche pédagogique... si on retire un arbre on retire de la vie aussi... ça on l'explique et après les gens l'entendent ou pas... ». Mais à aucun moment (T) ne va à l'encontre de la décision de ses clients. Il fait référence alors à la très forte concurrence à laquelle son entreprise est soumise et de dire alors, « oui, nous on a un parti pris que l'on va proposer au client... soit il y adhère et en tant mieux, soit il n'y adhère pas et on fait comme il souhaite... ».

Là, encore il s'agit toujours de cette relation tripartite entre un professionnel sensibilisé à la libre expression de la nature dans le jardin confronté à un client qui sera plus ou moins enclin à accepter cette expression. Le rôle du jardinier paysagiste est donc d'essayer de le convaincre tout en ayant en tête que les critères économiques seront finalement les critères de distinction et de choix de tel ou tel professionnel. Les deux professionnels interrogés sont très conscients du pouvoir que le client a entre les mains. Il leur faut donc faire en sorte d'être irréprochable sur les pratiques qu'ils peuvent mettre en place.

3. Les pratiques professionnelles à l'épreuve de la relation à la nature

Dans ce troisième temps, nous allons analyser les pratiques des deux professionnels à travers leurs discours mais également à travers le résultat de leurs actions que nous avons pu voir directement sur le terrain et que nous avons fixé à l'aide des photographies faites lors des visites. Nous avons structuré notre discours en débutant par les techniques de création puis en abordant les techniques dites d'entretien. Nous distinguerons enfin ce qui fait que l'un se nomme jardinier alors que l'autre préfère l'appellation de paysagiste.

i. Les activités de création du jardin

Nous avons cherché à comprendre ce qui influence les choix des professionnels lors de la phase de réalisation de leurs jardins. Nous souhaitons voir s'ils adoptent des techniques qui se rapprochent de ce que l'on peut nommer les techniques agro-écologiques. Habituellement, les critères de choix des professionnels, ce que l'on nomme en didactique professionnelle les invariants opératoires, se situent principalement dans les registres esthétiques, économiques, techniques voire écologiques. Nous les désignerons d'une manière plus technique se rapportant alors à des activités précises du domaine professionnel. Nous distinguerons ainsi les activités relatives au choix du concepteur en matière de dessin du jardin, ce que nous appelons la conception du jardin. Puis nous aborderons la manière pour eux de prendre en compte le vivant dans leurs activités de réalisation tout en répondant aux demandes et exigences des clients avant de terminer par les choix des végétaux et des matériaux.

Il ressort, tout d'abord, de nos différents entretiens que le registre environnemental n'est pas spécialement mis en avant par (T) contrairement à (B). En effet, ce dernier conçoit et pense ses créations en fonction de critères écologiques. Il nous a fait part de sa volonté d'axer sa communication, et ce très tôt dans la relation commerciale avec les clients, sur la notion du « vivant, c'est à dire le sol et les plantes » et ce même si les animaux sont absents de son discours. Il souhaite mettre le vivant en exergue avant que la discussion n'aille plus loin, même si comme il le dit : « avant je fermais un peu vite la porte mais je pense que je suis passé à côté de certaines choses ». Et de compléter en nous indiquant que « oui je leur dis que nous on fait des jardins dans lesquels... on replace le vivant au coeur du métier de paysagiste [...] ». Cet argument écologique semble très important pour (B) et est le point de départ de toutes les relations commerciales. Il va de soi que cela va avoir une influence non négligeable sur le type de jardin qu'il sera amené à proposer à ses clients.

Par la suite, lors de l'entretien s'engage alors une discussion sur les critères de conception du jardin et par conséquent tant sur l'esthétique que sur la forme que prendra le jardin. La notion de vide pour (B) est essentielle « c'est ce qui pose tout, tu vois. Ça pose les choses » et de poursuivre en nous disant « le vide, c'est ce qui permet au tout d'apparaître » (Cf. fotogr. B3). De plus, il indique que « nous on cherche à plaire à l'oeil quand on s'adresse aux clients parce qu'il faut que ça leur plaise à l'oeil », même si, comme il ajoute, « les sensations ne sont pas [toujours] partagées [...] ». Dans

le premier jardin visité et que nous avons appelé *Le jardin structuré*, il nous fait part d'une reconfiguration totale du terrain malgré l'intervention d'un paysagiste avant lui, en évoquant la grande pelouse « [...] celle sur laquelle nous sommes actuellement. C'est un modelé de terrain assez souple et qui s'incline face au paysage qu'il y a en face qui est aujourd'hui dans la brume » et qui était la seule demande de la cliente « qui aimait bien le côté « glacis » de gazon très épuré, très simple ». Il souligne ainsi qu'il cherche les formes les plus simples lorsqu'il dessine ses jardins. A cette simplicité, il ajoute la notion de générosité. Comme il nous l'indique à plusieurs reprises, il souhaite que ses clients soient impressionnés par les palettes végétales plantées, tant par la quantité des plantes utilisées que par leur qualité.



Photogr. B3 : le jardin structuré - l'allée verte

(B) « Le vide , c'est ce qui permet au tout d'apparaître ».



Photogr. T3 :le jardin méditerranéen - la pelouse à l'arrière de la maison

(T) : « quand on fait un gazon en général, les gens...quand on passe l'engazonneuse, ils sont contents car c'est propre c'est fini, ça agrandit le terrain».

Avec (T), nous ne sommes pas tout à fait dans le même registre. Contrairement à (B), pour qui le vide, les formes simples dans le choix des lignes et la générosité dans le choix des végétaux sont des éléments essentiels, (T) ne fait référence qu'à la subjectivité du beau et des goûts de ses clients. Il nous dit simplement qu'« on a des produits qui nous plaisent à la base, on sait que c'est un bon rapport qualité/prix en général » (Cf. photogr. T4). Il poursuit ainsi : « c'est plus facile à mettre en place », « on trouvait ça sympa... parce que c'est pas encore trop commun, on a l'impression » ou bien « en fait, on aime... ». Il nous indique par-là que, lui aussi, cherche à plaire aux clients mais surtout pour que cette satisfaction soit synonyme de pouvoir réaliser le chantier (Cf. photogr. T3).

Pour (T), c'est en effet l'argument économique qui est mis le plus en avant. Il nous a indiqué qu'« en général, on est souvent mis en concurrence » et de nous préciser que « des fois, y a des chantiers, on les a pas pour 50€ et du coup il faut être le plus près possible ». Cet argument est donc vital pour l'avenir de son entreprise. Cela a donc une incidence sur « le coût ! En général, c'est souvent le coût » de la réalisation. Les jardins qu'il réalise sont assez souvent dans des budgets moyens qui sont aux alentours de 1200 à 2000€. Seul le jardin que nous avons visité avec lui fait un peu exception dans ses réalisations puisqu'il correspond à un budget plus important. (T) nous précise que « oui on doit pas être loin des 13 ou 15 000€ je pense avec la clôture ». De son côté, (B) n'a pas souvent mis en avant le critère économique même s'il nous indique que cela a eu un impact sur l'activité de son entreprise et sur sa propre vie.



Photogr. B4 : le jardin structuré - composition végétale

(B) : « Nous on cherche à plaire à l'oeil quand on s'adresse aux clients [mais] ils ne sont pas obligatoirement sensibles à ce que je vais trouver beau dans ce coté dynamique, côté vivant. ».



Photogr. T4 : le jardin méditerranéen - allée minérale

(T) : « On a des produits qui nous plaisent à la base, on sait que c'est un bon rapport qualité/prix en général »

Ces critères vont bien entendu avoir des conséquences sur les choix techniques, qu'il s'agisse de la réalisation des infrastructures ou bien des choix des végétaux et de leur plantation. Si nous nous attardons sur le choix des végétaux, (B) n'aime pas les palettes végétales qui correspondent aux modes actuelles et qu'il nomme palettes « Jardiland » et qu'il associe à « [...] un propos commercial. En gros, ces sont les plantes qui se vendent bien en ce moment, qui sont pas chères à cultiver, qui sont produites en quantité, voilà... ». Il nous présente, pour illustrer ce propos, un massif qu'il a réalisé avec les végétaux proposés par le paysagiste qui était intervenu avant lui et de

nous dire « on peut voir qu'en 2015 on avait des Phormium, des Grévillea... là les petits conifères c'était terrible, l'Agapanthe, le Pittosporum tenuifolium... tu vois ça, ça ne me fait pas rêver ». Lorsque, plus loin dans la visite, nous évoquons ensemble « le jardin des alignements » qu'« il [...] appelle comme ça, parce qu'il y avait des blocs de roches [...] qui avaient été mis en place par le précédent paysagiste qui avait fait des « boudins » d'encrochement [...] et [qu'] on [...] a installés sur une grille de 2mx2m » (Cf. fotogr. B5), (B) nous indique qu'il porte une très grande attention aux choix de la palette végétale. Il insiste alors sur la notion de « propos » qu'il nous définit ainsi « chaque plante je peux la déplacer de 50cm parce qu'elle participe à créer un effet. Tu vois Farfugium qui est devant sa pierre, ben là, je vais en couper 5 feuilles, pour que la pierre se détache sur le fond blanc. Pour que les feuilles se détachent sur la pierre et qu'elles soient sur leur tapis d'Helxine, puis voilà, tout est là... » et de poursuivre « Il faut juste appliquer les quelques coups de sécateurs, c'est pas grand chose, mais il faut appliquer les bons. Et tu vois ça, ça participe au propos ». Le propos est donc pour (B) un choix judicieux de végétaux adaptés à la situation et associés précisément entre-eux pour créer un effet (Cf. fotogr. B4). Le tout étant maintenu dans une ou plusieurs formes, et ce en fonction des saisons, à l'aide de techniques d'entretien telles que la taille ou le désherbage. Il apparaît que le choix des végétaux semble très réfléchi et que la présence régulière du jardinier dans le jardin soit indispensable pour adapter le propos malgré les mouvements naturels.



Photogr. B5 : le jardin structuré - les rochers

(B) : « on a reventilé vers l'arrière du jardin, les blocs de roche et on les a installés sur une grille de 2mx2m. Et du coup c'est pour ça qu'on l'appelle "le jardin des alignements », dans lequel on circule parmi les plantes ».



Photogr. T5 : le jardin méditerranéen - l'encrochement

(T) : « on a fait les plantations du coup sur les encrochements ».

Pour (T) le choix de ses palettes végétales s'appuie sur d'autres arguments. Il nous indique notamment, lorsqu'il nous présente les massifs qu'il a réalisés, que : « c'est plus de la déco en fait... là, par exemple, on aime bien... c'est un Thulbagia on aime bien parce que la fleur est condimentaire... on dit au client que c'est une plante qui est assez actuelle qui ressemble un peu à l'Agapanthe... et du coup ça passe bien. Après les végétaux, c'est plus par rapport à notre sensibilité... On a une palette que l'on connaît et y a des végétaux qu'on préfère à d'autres... donc on va plus utiliser ceux-là que d'autres ». Nous pouvons voir que le choix des végétaux se fait suivant ses propres goûts qui eux-même semblent définis par ce qui correspond aux tendances actuelles. Il illustre cela par le choix de Photinia qui sont pour lui « des plantes qui sont actuelles... et après y en a qui aiment ou qui n'aiment pas ! ». Et lorsque nous l'interrogeons sur ce qui l'aide à définir ses goûts et ses choix en matière de végétaux, il nous précise que c'est « [...] quand on se balade ou quand on voit les nouveaux chantiers qui se créent en collectivités ou autres [...] » et de nous préciser « [...] ce qui nous plaît on le plante... ce qui nous n'aime pas on va pas le prendre ». (T) est donc très influencé par ce qui se fait en matière de création paysagère et notamment il semble très influencé par le travail des paysagistes concepteurs ou bien par les services techniques espaces-verts des communes qui pour lui sont souvent « [...] eux qui lancent les modes, en fait... ». L'autre argument important pour (T) est celui de la facilité à trouver les végétaux chez ses fournisseurs (Cf. fotogr. T5).

ii. Les activités d'entretien du jardin

Si nous nous référons aux propos de la philosophe et historienne d'art Anne Cauquelin, le travail du jardinier est souvent assimilé à « l'entretien de l'informe, tout autant de la forme » (Cauquelin, 2005). C'est ce que nous avons voulu vérifier lorsque nous sommes allés à la rencontre des deux professionnels. Nos questionnements se sont focalisés principalement sur les techniques d'entretien des végétaux : ces activités professionnelles qui permettent de gérer la croissance et le développement des végétaux ligneux mais également la strate herbacée. Il s'agissait de récupérer les discours présentant leurs techniques de taille, de tonte, de désherbage des massifs ou des circulations mises en œuvre.

La gestion de la strate herbacée est une activité au coeur du travail des jardiniers-paysagistes. En effet, la présence ou non d'adventices dans le jardin, communément appelées « mauvaises herbes », renvoie à la notion de propreté mais également à la qualité du travail du jardinier sur sa capacité à maîtriser la nature. Quand nous interrogeons (B) sur la signification du verbe jardiner; il nous répond immédiatement : « on désherbe, on multiplie. J'avais pas planté au bon endroit certaines choses et j'ai envie de créer des effets donc je transplante [...]. » et de poursuivre en nous disant que « [...] on vient passer beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps à désherber. Et j'ai appris beaucoup, beaucoup, beaucoup en désherbant [...] ». Le désherbage n'est pas vu comme une activité dévalorisante pour (B) (Cf. fotogr. B6). En effet, il nous évoque avec une pointe d'émotion un souvenir qui lui rappelle une de ses premières rencontres avec une jardinière nantaise qui lui disait : « regarde où tu mets les pieds, parce que tu peux marcher sur une petite plante. Une petite plante qui fera peut-être un jour 50cm. Ça sera peut-être une vivace qui sera étoffée, ce sera peut-être un petit arbre, un grand arbre... ». Et (B) de conclure que depuis qu'il prend des stagiaires, il leur dit « on est pas paysagiste, on est jardinier, on regarde où on met les pieds ».



Photogr. B6 : le jardin structuré - désherbage manuel

(B) : « j'ai appris beaucoup, beaucoup, beaucoup en désherbant. C'est à dire, forcément, je suis obligé de Mais c'est vrai que je ne supprime pas tout ce que je n'ai pas planté. Y a des choses que l'on peut décider de laisser dans ce jardin ».



Photogr. T6 : le jardin méditerranéen - plantations sur bâche et graviers

(T) : « vu que l'on plante souvent sur bâche parce que les clients ne veulent pas d'entretien et qu'ils veulent quelque chose de pérenne [...]. On aime bien tout ce qui est vivaces et plantes persistantes, parce qu'elles au moins ça reste et ça donne des formes ».

(T) ne voit pas du tout le désherbage de la même manière. Pour lui, il s'agit d'une activité peu valorisante qu'il va chercher à limiter au maximum pour ne pas avoir des remarques du genre : « je comprends pas, y a toujours des mauvaises herbes dans le massif ». Il nous précise alors qu'il va privilégier l'emploi de paillages minéraux et de bâches plastiques pour limiter la croissance de l'herbe dans les massifs (Cf. fotogr. T6), voire l'utilisation de produits phytosanitaires si cela lui est demandé par ses commanditaires. Il nous indique que « moi je suis pas forcément pour, mais je pars du principe qu'il y a des endroits ou des zones où c'est la meilleure solution » et de poursuivre en disant que « c'est vrai que [...]. le glyphosate, c'est pas un bon produit mais ça fait bien le travail ! ». Cependant, il ne faudrait pas penser que (T) est un adepte de ces produits. Il fait alors référence à la législation qui en limite l'usage.



Photogr. B7 : le jardin structuré - les oxalis

(B) « On se pose la question de ce que l'on désherbe ou pas quand c'est tout petit... Là, y avait des Oxalis, ceux-là. On les a pas plantés [...] on les garde »



Photogr. B8 : le jardin structuré - désherbage manuel

« Comme B l'a expliqué, on est parti d'essences bien placées, et les euphorbes prennent leur aise, les Alstromères sont encore en fleurs, on essaie de les garder un maximum s'exprimer ».

Les propos tenus par les deux professionnels en référence à la gestion de strate herbacée, confirment l'idée d'une perception et d'un rapport très différent à la nature. Nous voulions savoir si les phénomènes naturels avaient une quelconque influence dans la création et l'entretien de leurs jardins. Par ses propos (B) nous confirme qu'il s'appuie bien sur les phénomènes naturels pour créer ses jardins. Il nous indique notamment que jardiner passe par une observation fine de la diversité de ces phénomènes et de sa capacité à observer au ras du sol et en baissant la tête (Cf. fotogr. B7). Il

ajoute qu'« en plus [...] le temps nous aide, la nature produit des choses, qui sont gratuites et qui viennent toutes seules » (Cf. fotogr. B8). Il semble davantage se situer dans une relation de coopération avec elle. Ce n'est pas du tout le cas chez (T) qui semble plus préoccupé de répondre favorablement aux demandes formulées par ses clients et ce « [...] qu'il voit à la télé », c'est à dire ce qui plaît. Il reste dans une relation de maîtrise de la nature.

Les éléments à retenir de cette première analyse des données brutes recueillies lors des entretiens avec les deux professionnels rencontrés ainsi qu'à travers les informations prises lors des visites des jardins, nous permet d'identifier et de distinguer des points de convergences et de divergences entre eux. C'est ainsi qu'avant de pouvoir répondre à nos trois questions de recherches, il nous semble indispensable de faire une synthèse sur les trois sujets évoqués : 1 - leur perception personnelle de ce que peut être un jardin, 2 - la place qu'ils accordent à la nature et par conséquent aux autres êtres vivants présents dans les jardins, et enfin, 3 - leurs pratiques professionnelles. Est-ce que celles-ci sont différentes et ce au regard des deux autres points abordés précédemment. Nous ne serons peut-être pas en mesure de tirer des conclusions définitives, au regard du faible échantillon, mais nous pensons que cela pourra nous donner matière à réflexion.

La manière de percevoir le jardin est assez différente entre les deux. (B) le perçoit comme un espace où cohabitent harmonieusement le vivant et l'esthétique, les formes statiques et les formes dynamiques. La propreté n'est pas une fin en soi puisqu'elle est liée à la présence des formes dynamiques qu'il ne perçoit pas comme « sales ». Il privilégie le temps long de la nature au temps court du commanditaire qui veut tout tout de suite. Enfin, il a une pleine conscience de créer des espaces qui sont le lien entre la nature, les paysages et les univers mentaux des clients. Au sein du marché très concurrentiel des jardiniers paysagistes nantais, (B) semble vouloir se démarquer dans ses pratiques afin de toucher une clientèle qui souhaite peut-être habiter l'espace différemment.

(T) de son côté, voit le jardin plutôt comme un espace décoratif où dominant majoritairement les formes statiques et où la notion de propreté est primordiale. Se situant lui aussi dans ce marché concurrentiel, il se sent obligé de satisfaire les demandes de ses commanditaires en mettant en œuvre des pratiques qui répondent à ces exigences. Cependant, celles-ci peuvent aller à l'encontre de ses valeurs voire de ses propres connaissances. Il est notamment contraint d'aller à l'encontre des rythmes de la nature ou tout simplement du bon sens, pour satisfaire une clientèle très exigeante qui

demande des jardins sans entretien et en même temps luxuriant, le plus rapidement possible et au coût le plus faible.

Sur la place de la nature dans le jardin et surtout sur la place qu'il accorde aux êtres vivants non-humains dans le jardin, là encore nous avons deux regards sensiblement différents. Pour (B), même s'il n'évoque pas directement la présence des animaux dans le jardin avec ses clients, il semble très sensible à leur présence. La présence de ces herbes dites mauvaises n'est pas un problème pour lui et même s'il s'agit de plantes qu'il trouve intéressantes, il sera enclin à les laisser se développer. (B) met en avant l'argument écologique qu'il contrebalance avec des arguments esthétiques et économiques.

(T), lui, cherche à supprimer les mauvaises herbes pour que le jardin reste propre et esthétique. Il évoque très souvent la peur des animaux par les propriétaires des jardins. Et même s'il aimerait davantage préserver la nature et favoriser la biodiversité dans les jardins ses compétences professionnelles et pédagogiques pour faire évoluer les représentations des jardins par sa clientèle sont souvent contraintes par l'argument économique.

Enfin leurs pratiques professionnelles peuvent diverger également. Même, si elles s'appuient toutes sur des pratiques largement répandues dans la profession, certaines nuances peuvent apparaître. C'est ainsi que pour (B) l'important est de préserver le vivant dans ses jardins. Alors il va favoriser des techniques et des pratiques qui ne nuiront pas au vivant en place. Il privilégie toujours le désherbage manuel, qui pour lui est un moment d'apprentissage très important, voire il ne préconise pas de désherbage du tout si cela a été prévu ainsi lors de la conception du jardin. Il valorise l'argumentaire écologique sans toutefois minimiser l'importance de l'esthétique, qu'il s'agisse des choix et de l'implantation des végétaux ou des matériaux. Il se place dans une posture d'observateur et accepte que ce qu'il avait pensé au départ ne soit pas le résultat final. Il accepte que la nature lui propose d'autres formes, d'autres résultats qu'il conservera ou pas lors de ces activités d'entretien du jardin. Il faut rappeler que (B) est engagé par un contrat d'entretien avec les propriétaires du *Jardin structuré* afin de poursuivre le travail de jardinage et ainsi participer à l'évolution des formes de celui-ci.

(T) privilégie des techniques traditionnelles et récurrentes dans la profession qui ont fait leur preuve et permettent de répondre favorablement aux demandes des clients. Il favorise des techniques

standardisées faciles à mettre en œuvre et qui ne demandent pas trop de moyens pour être très efficaces. Et si les conditions l'exigent, il ne sera pas contre l'utilisation de produits phytosanitaires.

iii. Jardinier ou paysagiste ?

Nous avons eu l'occasion d'évoquer lors des entretiens avec les deux professionnels l'appellation de leur profession. (B), sur son site internet, se nomme jardinier alors que (T) préfère le métier de paysagiste. Nous avons donc voulu faire préciser pourquoi ces dénominations différentes et surtout à quoi elles renvoyaient en matière de représentation ou d'image véhiculées.

Lorsque nous avons évoqué avec (B) et (T) leur profession, ils ont estimé tous les deux que le métier de jardinier est souvent très mal perçu. (B) nous indique que « pour le grand public, c'est quelque chose de ringard. Ce qui est plus rutilant, c'est le paysagiste » et (T) de nous dire que « [...] jardinier, c'est à double tranchant ! Ça peut-être très péjoratif comme très valorisant. Très péjoratif, dans le sens, que si une certaine classe dit « ah oui mon jardinier ! », ça fait le gars qu'est pas cérébral, qui a fait ça par dépit [...] et qu'il est juste bon pour tailler les haies... ». Même si les perceptions sont souvent peu flatteuses vis à vis de la profession de jardinier, (B) persiste quand même à se faire appeler jardinier parce que, comme il nous l'indique : « en fait, je me dis jardinier parce que je m'occupe de jardins, voilà..... » et il ajoute qu'il « aime bien l'échelle du jardin, je trouve que c'est l'échelle à laquelle on peut intervenir en tant que jardinier. Un paysagiste ne fait jamais des paysages ! ». De son côté (T) émet le désir de se faire appeler paysagiste parce que comme il dit : « il faut tout connaître pour [...] vraiment montrer à l'interlocuteur que tu as en face, que tu n'es pas un « neuneu » et que ton métier tu le connais mieux qu'eux... et du coup tu es technique là-dedans... ». Cet aspect technique est le gage pour (T) d'une certaine légitimité dans son travail ainsi qu'un professionnalisme qui lui semble moins présent dans le métier de jardinier : « j'ai mon entreprise, et que du coup pour les gens, comme t'es paysagiste et donc que tu remets propre... ils ont une image du paysagiste... et si mon jardin était plus sauvage, plus fouillis, ah ben tu te rends compte, comment il bosse. Il bosse mal... c'est un peu le « on dit ».

Les deux jeunes professionnels interrogés lors d'entretiens semi-dirigés au cours de visites de jardins, nous ont évoqué leurs pratiques professionnelles et leurs relations avec leurs commanditaires. Nous avons pu comprendre ce qui faisait leur métier et surtout sur quels savoirs et

compétences ils s'appuyaient. Ils ont utilisé des discours et des niveaux de langage différents, voire des manières de montrer le jardin différentes. Ces différences allant jusqu'à une dénomination distincte, l'un s'identifiant comme jardinier et l'autre comme paysagiste. Ces différences semblent être révélatrices de compétences très différentes. Certes, elles ne sont peut-être pas si clairement exprimées, mais il nous paraît juste de dire qu'il existe d'assez grandes différences d'appréciations de leur métier par chacun des deux professionnels rencontrés. Il nous semble que dans la discussion à suivre, nous serons en mesure de pouvoir préciser ce qui fait vraiment la différence entre les deux. En effet, après cette première analyse des données recueillies, nous allons désormais les confronter aux différentes notions développées dans notre cadre théorique.

Chapitre 2 : Discussion

Avant d'aller plus loin, il nous semble indispensable de rappeler ici notre problématique. Au regard de cet enjeu majeur qu'est la connaissance et la préservation de la biodiversité, nous avons constaté que l'évolution des représentations et des attitudes vis à vis de la nature, tant chez les particuliers commanditaires de jardin d'agrément que chez les professionnels du secteur qui les produisent, nous semblait très lente. Il suffit pour cela de s'appuyer sur les images des jardins que ces derniers produisent au coeur des banlieues résidentielles pour voir que de plus en plus de place est laissée à des constructions maçonnées ou bien à des revêtements inertes. Il nous semble que les jardiniers-paysagistes ont un rôle et une importance cruciale dans l'orientation et la définition des choix esthétiques de leurs clients mais également dans la conception et la réalisation de ces jardins pour qu'enfin ceux-ci deviennent ces espaces de préservation de la biodiversité. Or nous avons pu constater au cours de nos activités d'enseignant, notamment lors de rencontres avec ces mêmes professionnels ou bien lors de visites de jardins créés par leur soin, que leur rapport à la nature semble assez distant, voire qu'il ne s'agit pas d'une préoccupation pour eux. Nous avons donc voulu comprendre si les formations dispensées au sein de l'enseignement agricole technique avaient un quelconque impact sur l'évolution des représentations et des attitudes de ces professionnels vis à vis de la nature et des êtres vivants non-humains. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur l'exemple d'un établissement agricole de la région nantaise qui a mis en place un dispositif de formation spécifique. Puis, c'est à l'aide d'entretiens réalisés auprès de deux anciens étudiants en BTSA AP devenus de jeunes professionnels que nous avons pu récupérer un certain nombre de matériaux utiles pour comprendre leur rapport à la nature et l'évolution de celui-ci.

Nous allons désormais discuter les résultats au regard des notions définies dans le cadre théorique. Pour rappel, nous nous sommes attachés plus spécifiquement à traiter des jardins privés d'agrément situés dans les banlieues résidentielles apparues depuis les années mille neuf cent cinquante. Il nous faut également rappeler que le jardin a toujours été ce miroir de notre relation au monde (Brunon, 1999), et par conséquent les images produites par les professionnels du secteur sont le reflet de notre rapport aux règles esthétiques et hygiénistes du moment, de notre rapport au temps et à l'espace mais également le reflet de notre rapport à la nature et aux êtres vivants non-humains.

Nous avons axé notre recherche à partir de ces différents points de vue en interrogeant tout à tour les formes dans le jardin et leur confrontation à l'entropie (Cauquelin, 2005) présente dans toute

œuvre humaine ; la notion de propre, reflet de l'appropriation de l'espace par l'homme (Jeudy, 1991) ; ainsi que le rapport à la temporalité et à l'hétérotopie (Foucault, 1984). Nous avons également voulu interroger avec un regard éthique, notre vision occidentale du monde et ce en lien avec le naturalisme (Descola, 2005). En effet nous avons cherché à comprendre les relations qu'entretient la société occidentale avec les êtres vivants non-humains dans le jardin.

Nous en sommes arrivés à définir deux modèles principaux : le paysagisme picturaliste (Donadieu, 2018), héritier de la longue tradition de l'art des jardins et le paysagisme émergent, dit naturaliste, apparu suite à la prise de conscience de la finitude de la terre et de la grave crise environnementale à laquelle l'humanité tout entière est soumise, notamment celle de la biodiversité. Ces deux modèles doivent être vus comme les deux extrémités d'un axe de réflexion et d'analyse des pratiques professionnelles (Cf. Figure N°1). En effet, la diversité des situations peut amener les professionnels à naviguer sur cet axe en fonction de critères qui peuvent être esthétiques, éthiques, environnementaux, économiques ou techniques.

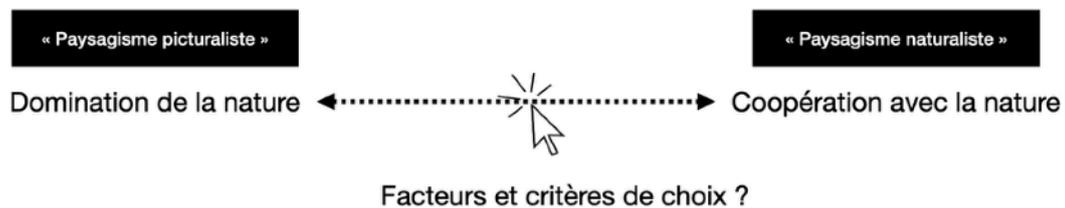


Figure N°1 : les modèles paysagistes

Nous appuyons nos conclusions, certes sur un faible échantillon et nous savons très bien qu'il nous faudra les relativiser. Cependant, il nous semble que nous pourrions en tirer des enseignements instructifs et riches. La phase d'analyse des discours et des photographies prises lors des visites a mis au jour un certain nombre de divergences d'approche tant sur la manière de concevoir et percevoir le jardin que sur la place qu'ils accordent à la nature dans leur jardin. De plus leurs pratiques professionnelles sont également assez différentes. Nous avons pu voir en analysant les réalisations des deux professionnels ou bien à travers leurs discours que le curseur de leur réflexion naviguait entre les deux extrémités. En effet, au cours de leurs différentes activités professionnelles,

ils peuvent aller d'une domination totale de la nature, voire de son rejet, à une acceptation de sa présence dans les jardins et donc à une coopération avec les êtres vivants non-humains pour les produire. Nous allons désormais comprendre le processus réflexif qu'ils mettent en œuvre pour passer d'un modèle à un autre et voir quels sont les éléments contextuels, les facteurs qui influent sur leurs décisions.

Nous avons fait le choix de présenter sous forme de tableaux, référencés de quatre à six, les synthèses de nos réflexions et de mettre en parallèle les notions de notre cadre théorique au regard des deux modèles paysagers définis préalablement.

1. La construction d'un regard nouveau et partagé sur le jardin

Nous avons interrogé, dans un premier temps, la possibilité de construire et de partager un regard nouveau sur les jardins avec les commanditaires. Il semble, tout d'abord que les professionnels doivent être conscients de l'existence des modèles à l'œuvre dans le domaine des aménagements paysagers. C'est pourquoi, nous les avons questionnés sur des critères tels que les codes esthétiques en vigueur, et notamment la forme, mais également sur l'importance que prenaient les normes hygiénistes dans leur création ou bien le rapport au temps et à l'espace. De plus, au-delà de comprendre leur prise de conscience de l'existence de ces modèles, il nous semble qu'ils doivent être également en mesure d'expliquer les raisonnements qui conditionnent le passage d'un modèle à un autre et ce à travers les discours qu'ils peuvent tenir à leurs clients tout autant que dans leurs pratiques professionnelles.

Tableau N°4 : le jardin dans les modèles paysagers

Critères / concepts	Le paysagisme picturaliste	Le paysagisme naturaliste
L'esthétique / La forme	Les formes du jardin sont majoritairement statiques	Les formes dans le jardin sont majoritairement dynamiques
Les normes hygiénistes / le propre	Le propre et le sale sont mis en avant	Pas de mise en avant des notions de propre et de sale
La temporalité / l'entropie	Le court terme et l'immédiateté	Le long terme / acceptation de « l'érosion »
L'espace du jardin / l'hétérotopie	L'ici et l'ailleurs / le local et le global / le tout et ses parties... font partie des choix conceptuels des paysagistes	

Nous avons vu que de tout temps, le jardin a été cet espace aménagé par et pour l'homme. Ce dernier, dans un esprit de domination toujours plus grand sur la nature, a davantage figé les formes du jardin, ne laissant que très peu de place à ce que Anne Cauquelin nomme l'indécision permanente (Cauquelin, 2005). Le jardin est donc devenu au fil des siècles, et de manière encore plus prégnante depuis une cinquantaine d'années, un espace où l'éphémère et l'incertitude n'ont plus lieu d'être. Les formes sont alors devenues de plus en plus statiques au détriment des formes organiques et mouvantes (Clément, 2011). Le jardinier-paysagiste, pour satisfaire une clientèle très exigeante, s'évertue alors à lutter contre les évolutions et use de techniques pour contrer l'entropie naturelle (Cauquelin, 2005) au prix de dépenses énergétiques phénoménales et dispendieuses. Cette volonté de conserver dans le jardin une image figée, telle une peinture ou une photographie, est le fruit d'une lente imprégnation culturelle qui est apparue dans notre société occidentale au moment de la modernité. Le jardin issu de ce dualisme entre culture et nature est perçu alors comme un produit de l'art (Roger, 1997) et non plus comme une réalité naturelle. Il semble alors très difficile pour les clients d'accepter que les images qu'ils ont vivement et parfois chèrement souhaitées évoluent dans le temps. C'est pourquoi, nous voyons apparaître des jardins composés principalement de matériaux inertes (pierres, béton, plastique...) et lorsque des plantes ont encore le droit d'être citées, il s'agit alors de végétaux dits « graphiques » majoritairement persistants et qui doivent être sans entretien. Il s'avère donc très difficile pour les professionnels de résister à ces demandes qui de plus sont très avantageuses pour eux parce que très rémunératrices.

A ces exigences de forme, il faut également ajouter une volonté hygiéniste (Blanc, 2009) de plus en plus marquée et ce depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. En voulant faire toujours de plus en plus propre, l'homme occidental a expulsé tout ce qui pouvait être vecteur de maladies et par conséquent les animaux voire même les plantes furent exclus du jardin au point d'en oublier que celui-ci devrait être encore un espace de nature. Le modèle d'une nature policée et domestiquée (Ménozzi, 2007) est encore bien ancré dans le public. Cependant, il est à espérer que les modèles à l'œuvre dans la gestion des espaces verts publics de certaines villes françaises et ce depuis une trentaine d'années permettent de donner à voir de nouvelles images aux propriétaires de jardins d'agrément privés et ainsi fassent évoluer leurs exigences et leurs normes.

Ces mêmes professionnels sont également confrontés à des exigences toujours plus grandes d'immédiateté. Les commanditaires veulent un cadre de vie agréable tout de suite. Le jardin devient

un objet en kit et s'installe en seulement quelques heures, comme ces bandes de gazon que l'on étale telle une moquette. Cependant, le temps de la nature qui est plutôt celui de la contemplation et de la méditation (Cauquelin, 2005) où nous dévisageons l'entropie elle-même, est en opposition brutale et frontale avec ces demandes. Il semble alors important que le professionnel puisse expliquer aux clients quel émerveillement il y a à porter son attention aux moindres mouvements et aux presque imperceptibles changements qui façonnent jour après jour leur jardin afin que celui-ci redevienne cet observatoire du temps (Clément, 2004).

Enfin, ils doivent faire face à une demande de plus en plus importante d'exotisme et d'ailleurs. Certes, le jardin a de tout temps été cet espace hétérotopique (Foucault, 1984) où le séquentiel et la totalité (Cauquelin, 2005) se retrouvent en harmonie. Le jardin a toujours été un fragment et en même temps un tout (Cauquelin, 2005). Les professionnels que nous avons rencontrés ont tous les deux exprimé dans leurs créations cette volonté manifeste de faire entrer dans un même espace, une diversité d'espaces, à travers des palettes végétales évoquant un exotisme lointain par l'origine des plantes ou de proximité par des plantes non présentes naturellement dans le milieu. En ce sens, ils font tous les deux perdurer cette vieille tradition d'accueil de la diversité dans le jardin faisant fi des discours alarmistes des défenseurs d'une pureté biologique qui voudraient interdire certaines plantes appelées « envahissantes ».

Face à ces différentes exigences de la part de commanditaires de plus en plus abreuvés d'images parfaites et proprettes véhiculées par un grand nombre de médias, il semble alors très difficile pour les professionnels de conjuguer valeurs personnelles et exigences économiques. La tâche semble très compliquée. En effet, comment faire accepter auprès du grand public, qui a perdu toute expérience de nature voire qui a une totale amnésie de ce qu'est vraiment la nature, que le jardin, constitué d'êtres vivants, peut avoir des formes mouvantes, que les images changent à des rythmes plus ou moins rapides et que l'ordre désiré peut aboutir à un autre ordre peut-être plus chaotique mais plus accueillant pour la biodiversité ? Par conséquent, il faut que les professionnels puissent faire admettre aux commanditaires que l'image tant désirée évoluera au fil des saisons et dans le temps, que les changements opérés sont totalement naturels et que ces derniers participent à la vie normale du jardin. Il faut également qu'ils fassent admettre que les notions de « propre » et de « sale » n'ont pas lieu d'être dans le jardin.

Les deux professionnels que nous avons rencontrés semblent capables de pouvoir expliquer à leurs clients tous les points précédents. La formation qu'ils ont suivie en BTSA AP a semble-t-il eu un

rôle et une importance capitales tant dans leur prise de conscience que dans leurs pratiques. Certes, ils sont confrontés à des demandes qui peuvent être parfois en contradiction avec leurs valeurs, mais ils peuvent plus ou moins facilement trouver des arguments pour faire évoluer les exigences des clients. L'expérience intitulée *la création d'un Jardin en mouvement* ainsi que les autres enseignements auxquels ils ont participé leur ont apporté, comme ils nous l'ont signalé à plusieurs reprises lors des entretiens, des savoirs et des compétences indispensables pour « produire » des jardins autrement. Ils ont été, au cours de leur formation, exposés à différents modèles et donc à des images également différentes. Ils ont en effet été confrontés à celles vues au sein de l'établissement de formation avec les images provenant du *Jardin en mouvement* tout autant que des autres aménagements paysagers existants sur le site. Au cours de leur formation, ils ont pu assister à des visites ou réaliser des stages au sein d'entreprises ou de collectivités territoriales. Ces moments ont également été des temps d'apprentissage de cette diversité qui semble essentielle à la formation des futurs professionnels. Cependant, faut-il se limiter à une simple prise de conscience de l'existence de modèles différents qui ne s'appuieraient que sur des aspects esthétiques ou hygiénistes ? Il semble que les futurs professionnels doivent porter un autre regard sur la nature, peut-être plus éthique.

2. La place de la nature et de la biodiversité dans le jardin

La civilisation occidentale, comme nous l'avons vu précédemment, s'est éloignée de plus en plus de la nature, jusqu'à quasiment perdre toute notion et toute expérience avec elle. La vision anthropocentrée (Desjardins, 1995 ; Huybens, 2011) de notre société conduit les commanditaires de jardin à vouloir toujours plus d'artifices et de mise en scène de la domination de celle-ci. Cependant, pour faire face à la disparition de la biodiversité, il apparaît qu'une autre relation à la nature doivent être envisagée dans le domaine des Aménagements Paysagers. Nicole Huybens propose une autre vision de la nature qu'elle nomme multcentrique (Huybens, 2011). Certains concepts-clés qu'elle met en avant, notamment la co-évolution entre l'être humain et la nature, l'approche sensible associée aux connaissances rationnelles et scientifiques ou bien encore la prise en compte de l'individu tout autant que les autres espèces animales ou végétales ainsi que les écosystèmes qui les abritent et les nourrissent, pourraient faire l'objet d'apprentissages spécifiques

auprès des futurs professionnels afin qu'ils regardent autrement la nature et les êtres vivants non-humains dans les jardins. Ce changement de regard entraînerait alors une évolution d'une posture d'aménageur qui transforme, dispose et organise les lieux selon une volonté uniquement humaine pour les rendre habitables à celle d'observateur capable de laisser exprimer les potentialités de la nature et qui, par des gestes simples, saura les scénariser.

Le dispositif de formation intitulé *La création d'un jardin en mouvement*, auquel ont participé les deux jeunes professionnels interrogés, semble avoir été pour eux une expérience de nature (Clavel, 2017) qui leur a permis d'investir pleinement ces concepts lors d'actions concrètes au cours de la réalisation d'un jardin.

Tableau N°5 : la relation à la nature dans les modèles paysagers

	Le paysagisme picturaliste	Le paysagisme naturaliste
Acception de la présence des autres êtres vivants	Non car le sentiment de peur est important	Oui avec des actions pédagogiques
Vision du monde (méta-paradigme)	Anthropocentrée	Multicentrée
Ontologie	Naturalisme le paysagiste s'extrait de la nature. Il la façonne en fonction de ses désirs.	Nouvel « Animisme » Le jardinier est immergé avec les autres êtres vivants. Il sait qu'il fait partie de la nature.

En effet, si l'expérience est « l'ensemble des processus interactionnels de nature cognitive, émotive, et volutive qui constituent notre relation avec le monde et avec nous-mêmes, ainsi que l'ensemble des compétences acquises par la récurrence de ces processus » (Schaeffer, 2016), alors la création du *Jardin en mouvement* au Lycée Jules Rieffel est une véritable expérience de nature. Les deux professionnels ont notamment pu apprendre à faire autrement un jardin. Ils ont été confrontés directement dans leur travail sur le terrain, qu'il s'agisse des travaux d'observation et d'analyse menés en première année ou bien des activités de création ou d'entretien réalisés en deuxième année, aux phénomènes naturels (érosion, entropie, comportements des végétaux et animaux...) avec lesquels ils ont dû faire. Ils ont également appris à partager la signature de leurs réalisations avec les autres êtres vivants même si l'incertitude du résultat peut sembler difficile à accepter de

prime abord. Or, il semble que cette autre manière de créer un jardin soit encore pour eux un obstacle qui les oblige à interroger leurs activités professionnelles. En effet, si les mouvements des plantes sont pour eux acceptables et participent à l'évolution du jardin, il semble qu'ils ne soient pas encore capables d'accepter ceux imputables aux animaux ni ceux liés aux comportements du vivant en général. Les connaissances sur ce sujet sont certes encore très partielles pour faire vraiment partie de la formation des futurs professionnels, mais une certaine réticence apparaît quant à l'indécision des formes dynamiques dans le jardin, indépendante de l'action humaine.

Au-delà de la réalisation d'un jardin, le dispositif de formation permet également aux étudiants de raconter ce qu'ils ont vécu au cours des deux années de formation à travers des écrits collectifs et des carnets de bord, véritables carnets de voyages de leurs aventures. Ces outils sont précieux parce qu'ils sont la mémoire du jardin et permettent à chacune des promotions qui se succèdent de comprendre les choix esthétiques et les raisonnements mis en œuvre ; de comprendre la justification des choix scénographiques, des activités artistiques menées ou bien des travaux pensés et réalisés par leurs prédécesseurs. Ces travaux semblent pertinents pour « articuler l'intelligible au sensible pour penser et sentir l'environnement » (Clavel, 2017).

Le dispositif de formation permet également aux futurs professionnels de développer de nouvelles relations avec les autres êtres vivants non-humains. C'est ainsi que le choix de nommer les cinq jardins, soit en cohérence avec leur faciès paysager (Jardin du chaos, Forêt miniature et Pré de lumière), soit en lien avec les plantes emblématiques des lieux (La prairie au Orchidées⁷², Le vallon des Prêles⁷³...), en plus de participer au repérage dans l'espace, permet d'entretenir des liens affectifs avec le site. Des noms d'animaux ont été donnés à des lieux précis comme la mare de la Petite nymphe au corps de feu⁷⁴, le pont du Triton⁷⁵ ou le ruisseau des Œnanthe⁷⁶. Ces dénominations illustrent les liens qui se nouent, au fil des années, avec les plantes ou les animaux du jardin. Le fait de nommer les être vivants, et ainsi de porter une plus grande attention à la nature au sein du jardin, participe à sa meilleure connaissance et peut alors entraîner un plus grand respect de ces espèces rares ou en passe de le devenir.

⁷² *Anacamptis laxiflora* ou Orchis à fleurs lâches, (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997

⁷³ *Equisetum palustre* ou Prêle des marais, L., 1753

⁷⁴ *Pyrrhosoma nymphula*, petite libellule du type Demoiselle qui habite près des eaux stagnantes, Sulzer, 1776

⁷⁵ *Lissotriton helveticus*, Razoumowsky, 1789

⁷⁶ *Oenanthe crocata*, L., 1753

Cependant, il semble, au regard des discours des deux professionnels, que les compétences acquises au cours de leur formation ne soient plus une préoccupation aussi importante pour eux. Nous pensons que les réactions de la part de leurs commanditaires sont un peu à l'origine de cette désaffection pour la flore et surtout la faune locale et ordinaire des jardins. Il semble en effet qu'il faille dépasser ce sentiment de peur de la nature (Terrasson, 1990) très lié à l'amnésie de nature (Kahn, 2002 ; Fleury & Prévot, 2017). Or, il semble qu'ils n'ont pas suffisamment de ressources pour les aider à dépasser les sentiments négatifs entrevus vis à vis de la flore et de la faune sauvages dans les jardins. Seuls les animaux domestiques et les plantes horticoles, donc créés par l'homme, sont acceptés.

Au-delà, de l'attention portée aux êtres vivants, quelles nouvelles compétences les professionnels ont-ils acquises ?

3. De nouvelles pratiques pour préserver la nature dans le jardin

A la lumière des résultats de notre travail, il semble indispensable que le jardin redevienne cet espace composé pour le bien-être de l'homme tout en préservant les êtres vivants non-humains. Cependant, même s'ils sont tous les deux conscients de l'importance capitale qu'est la préservation de la biodiversité, il apparaît que les deux professionnels interrogés adaptent leurs pratiques à des niveaux différents et donc qu'ils mobilisent différemment leurs compétences face à cet enjeu.

Comme nous l'avons vu précédemment (T) invoque très souvent les désirs de ses clients comme étant une priorité à laquelle il doit souscrire au risque de ne pas avoir les chantiers. En effet, il parle à plusieurs reprises du fait d'être très souvent mis en concurrence avec d'autres entreprises de paysage de la région. Sa clientèle cible possède le plus souvent un jardin de taille moyenne et se situe dans la proche banlieue de la ville. Elle ne peut consacrer en général qu'un budget relativement restreint pour la création ou l'entretien de son jardin. (B), quant à lui, travaille avec une clientèle semble-t-il plus aisée financièrement ou qui possède une culture du jardin, voire une relation à la nature plus développée. Il ne nous a jamais évoqué la concurrence et cela ne semble pas être un souci pour lui. De plus, il semble qu'il y ait peu d'entreprises qui travaillent avec ce genre de cible dans la région nantaise.

Nous pouvons, au regard des contextes dans lequel évoluent les deux professionnels, interroger les pratiques qu'ils mettent en œuvre et surtout questionner les compétences qu'ils développent pour pouvoir répondre favorablement à leurs clients. A la lumière de la didactique professionnelle, et en reprenant le concept de schème en tant qu'« organisation invariante de l'activité pour une classe de situation définie » (Mayen, 2006), nous pouvons comparer les activités des deux jardiniers-paysagistes à l'aide de la notion d'invariants opératoires (Mayen, 2006) qui, associée aux buts de l'action, aux règles de l'action, ou bien encore aux inférences, met en évidence les registres dans lesquels travaillent les professionnels. Il s'avère que dans le domaine des Aménagements Paysagers, ces invariants se situent dans des registres esthétiques, économiques, techniques et écologiques (Mayen, 2014). C'est ainsi que nous pouvons distinguer l'importance que chacun donne à l'un ou l'autre des registres précédemment cités. Au-delà des aspects esthétiques et environnementaux vus plus haut, nous pouvons interroger les aspects techniques et économiques. Il s'avère que les deux professionnels rencontrés n'agissent pas du tout de la même manière. (T) agit très fortement en réaction au contexte économique dans lequel il se situe, cela revient très fréquemment dans son discours, contrairement à (B). Il évoque très souvent la concurrence, la satisfaction de ses clients, alors que (B) évoque davantage la prise en compte du contexte environnemental, le plaisir de jardiner avec le vivant.

Il semble donc que la dimension économique soit très importante également pour un certain nombre de professionnels du secteur. Certains vont privilégier la rentabilité économique et malheureusement le plus souvent au détriment de l'aspect écologique. En effet, il est souvent plus rentable pour un jardinier-paysagiste de réaliser des activités de maçonneries paysagères ou de constructions avec lesquelles il semble plus facile de faire des bénéfices, grâce à des marges conséquentes, que de réaliser des plantations ou de l'engazonnement.

Tableau N°6 : les pratiques professionnelles dans les modèles paysagers

	Le paysagisme picturaliste	Le paysagisme naturaliste
L'acceptation de l'actions des autres êtres vivants	Non, « aller contre »	Oui, « faire avec »
Relations aux êtres vivants	Domination sur les êtres vivants / exclusion	Collaboration / partage de la signature

Pratiques professionnelles	Pas ou peu d'observation de l'existant / Activités qui privilégient l'an-entropie	Observation et mise en œuvre d'activités qui acceptent l'entropie ou qui l'accompagnent
Nom du métier donné	Paysagiste Il projette une idée, une image sur un site sans tenir compte des éléments en place... il fait table rase de l'existant.	Jardinier Il « communique » avec les êtres vivants non-humains et comprend leurs comportements grâce à ses connaissances scientifiques

Les deux professionnels interrogés ont donc pu au cours de leurs différentes formations acquérir des compétences assez similaires en terme de technicité (connaissances des végétaux et des matériaux), mais également dans les dimensions esthétique et artistique du métier de jardinier-paysagiste et ce afin de créer des arrangements agréables à l'oeil. Ils possèdent également des compétences assez précises en écologie et biologie afin d'identifier et analyser le fonctionnement des écosystèmes. Cependant, les contextes économiques dans lesquels ils évoluent les obligent à faire des choix. Pour (T) il s'agit d'obtenir des chantiers les plus rentables possibles. Il doit pour cela développer des compétences de gestion et des compétences commerciales afin de pouvoir trouver toujours plus de chantiers, même petits. Grâce à ses choix, il permet à son entreprise de continuer à se développer et pouvoir ainsi se dégager deux salaires, un pour lui et un pour son frère avec lequel il est associé.

(B) travaille le plus souvent seul et depuis cette année avec un apprenti et quelques fois avec un stagiaire. Il préfère n'avoir que quelques chantiers afin de privilégier les dimensions esthétique et sensible de son métier. Il met davantage en avant un précepte environnemental qui a pour objectif de sélectionner les clients au risque de ne pas vouloir répondre favorablement à tous. Cependant, il noue ensuite des relations privilégiées avec ceux qui auront bien voulu travailler avec lui puisqu'il propose, à la suite de la création du jardin, le plus souvent un contrat d'entretien, période pendant laquelle il poursuit son travail d'observation des évolutions dues aux phénomènes naturels.

Nous avons cherché à comprendre le processus réflexif que les professionnels mettent en œuvre pour passer d'un modèle à un autre et voir quels sont les éléments contextuels, les facteurs qui influent sur leurs décisions. Nous en arrivons à la conclusion que, pour pouvoir changer d'attitude vis à vis de la nature et des autres êtres vivants non-humains, il faut, premièrement, accepter une esthétique nouvelle dans les jardins, qui ne soit plus simplement centrée sur le regard de l'homme mais qui laisse une plus grande part à l'acceptation de l'indécision de la forme ou bien à

l'acceptation de l'entropie. Cependant, il semble encore très difficile de la faire partager avec les commanditaires des jardins. Deuxièmement, il faut porter un regard nouveau, peut-être plus éthique, sur la nature, notamment en portant une plus grande attention aux êtres vivants non-humains et en acceptant de partager la signature de son travail avec eux. Tout cela amenant, troisièmement les professionnels à agir différemment, c'est à dire à observer et accepter l'incertitude de ses propres actions.

Nous avons pu en effet mettre au jour que ce sont vraiment de nouvelles compétences que les professionnels des Aménagements Paysagers doivent acquérir. La formation telle qu'elle est dispensée en France permet-elle cette acquisition en vue de faire évoluer les attitudes et les comportements des futurs professionnels ? Nous ne trouvons, à priori, rien d'écrit de manière explicite dans les différents référentiels des diplômes de l'enseignement agricole technique sur ces compétences. Elles ne font pas encore l'objet de paragraphe, ni dans les référentiels de formation ni dans les documents d'accompagnement et encore moins dans les règles professionnelles éditées par les représentants de la profession. Il appartient alors aux enseignants dans une totale liberté pédagogique et ce en fonction de leur propre volonté, de leur envie ou bien de leurs connaissances, de s'emparer de ces compétences pour pouvoir les transmettre à leurs apprenants. Les exemples d'actions pédagogiques menées dans le cadre du dispositif de formation, *La création d'un jardin en mouvement*, semblent avoir permis néanmoins de développer de réelles aptitudes chez les étudiants qui en ont bénéficié. Cependant, nous constatons que, n'ayant pas fait l'objet d'une formalisation aussi franche dans les discours des deux professionnels interrogés, elles semblent restées au stade de l'implicite. Ceci est peut-être en grande partie dû au contexte économique dans lequel ils évoluent.

Chapitre 3 : Les limites et les pistes de l'étude

Nous nous sommes attachés, dans cette recherche, à interroger les pratiques professionnelles des jardiniers-paysagistes et ainsi comprendre leurs représentations et leurs attitudes vis à vis de la nature. Nous avons voulu interroger l'évolution de ces relations et ce afin de pouvoir répondre à l'enjeu de la disparition de la biodiversité. Enfin, nous avons cherché à comprendre si leur formation et plus spécifiquement le dispositif de formation mis en place au Lycée Jules Rieffel et nommé *La création d'un jardin en mouvement*, avait pu faire évoluer leur rapport à la nature.

C'est ainsi que, dans une première partie, nous avons investigué différents champs théoriques qui traitent des concepts, entre autres, du jardin ou bien de l'expérience de nature, mais également de concept de tâches et d'activités professionnelles. L'ensemble de ce travail nous a amené à questionner des corpus théoriques et disciplinaires très vastes. Nous avons pu mener des recherches dans les domaines de l'anthropologie, de la philosophie ou de la sociologie ainsi qu'en didactique professionnelle. Face à l'étendue du sujet, nous sommes bien conscients que nous n'avons fait qu'effleurer ses contours. Néanmoins, ils nous ont permis de formaliser, et ce d'une manière méthodique, cette réflexion engagée depuis de nombreuses années, tout d'abord en tant qu'enseignant et depuis lors en tant que formateur d'enseignants.

La deuxième partie de ce mémoire, s'est attachée à présenter la méthodologie que nous avons mise en place, et que nous pensions la plus efficace pour recueillir les informations et les données dont nous avons besoin. Elle avait pour objectif de vérifier ce que nous supposions de manière totalement empirique. Pour cela, nous avons travaillé dans le cadre d'une démarche qualitative en nous appuyant sur des entretiens semi-dirigés mais également sur des visites de jardins créés par les deux professionnels rencontrés. Nous avons également testé l'utilisation de la photo comme outil d'élicitation avant que dans une troisième partie, nous analysions les résultats.

Nous voulons évoquer ici quelques limites à notre travail. En effet, chaque porte qui s'ouvrait laissait entrer une multitude de questionnements nouveaux qui bien-sûr sont restés, pour certains, sans réponse et qui laissent à penser à des pistes de recherche à venir.

1. Les limites de l'étude et pistes de recherche

i. La didactique professionnelle

Nous avons souhaité convoquer la didactique professionnelle afin de nous aider à comprendre les pratiques des professionnels rencontrés. Nous avons pensé qu'il s'agissait du champ disciplinaire le plus adapté pour analyser leurs pratiques et qu'il était le plus à même de nous fournir les outils pour identifier les composantes d'une situation de travail (Pastré, Vegnaud, Mayen, 2006). De plus, en tant que formateur d'enseignants en aménagement des espaces et notamment des espaces paysagers, nous avons également développé nos enseignements autour de l'analyse des pratiques en vue de transmettre et apprendre aux futurs enseignants les notions développées dans cette discipline nouvelle. Il apparaît que celle-ci apporte effectivement un certain nombre d'instruments et de dispositifs utiles pour qu'ils puissent enseigner après de leurs élèves les savoirs, savoir-faire et comportements professionnels inhérents au métier de jardinier-paysagiste. Mais surtout elle semble en mesure d'aider les apprenants à interroger ces techniques, et ce afin pour que, peut-être un jour, ils puissent les faire évoluer et répondre favorablement aux enjeux environnementaux.

Ce domaine nous semble très pertinent, cependant, nous n'avons fait qu'effleurer l'ensemble des pistes qui s'ouvraient à nous dans le cadre de cette étude. Nous devons nous poser la question de la justesse de cette appropriation très partielle qui, au regard de notre problématique, n'était peut-être pas la plus adéquate. Nous n'avons que très peu développé dans notre analyse et dans notre discussion cet aspect de la recherche. Néanmoins, il nous semble pertinent de poursuivre le travail de recherche engagé pour alimenter notre réflexion et notre enseignement dans le cadre de notre mission.

ii. L'incarnation du jardin

Le jardin est le résultat d'une action humaine et d'une collaboration plus ou moins importante avec la nature, mais il est également le fruit de la réflexion du concepteur défini par des raisonnements. Ces derniers sont étayés par des valeurs, des normes, des manières de faire. Ce qui apparaît à notre regard, n'est que la matérialité (Brunon et Mosser, 2011) de cette réflexion. La projection idéale et

idéelle (Brunon et Mosser, 2011) reste le plus souvent invisible. Alors comment rendre visible cet invisible ?

Afin de concevoir un jardin, le paysagiste imagine l'espace qu'il souhaite voir apparaître, imagine les ambiances, choisit les végétaux et les matériaux. Tout ceci resterait au stade d'idées s'il n'était pas associé à un travail de formalisation à l'aide de dessins, de plans masses, de croquis, de plans de détails, de coupes techniques... Ces outils aident le paysagiste à ranger, à classer et à organiser l'espace et lui permet de passer de l'idée à l'objet réel. Cependant, dans certains cas, le plan peut ne pas exister, notamment pour le Jardin en mouvement. Le jardin, se dessinant alors directement sur le terrain, est le résultat d'une coopération entre les jardiniers et ses propres idées et la nature et ses propres mouvements.

De toutes les manières, il reste difficile pour le chercheur qui veut comprendre le processus de création du jardin de se limiter à ce qu'il voit. Il est obligé d'avoir recours aux discours, comme nous avons pu le faire lors de nos entretiens. Néanmoins, nous aurions pu faire appel à d'autres données, tels que les schémas, les plans, les croquis, les notes ou bien encore les photographies de références qui ont aidé les professionnels à imaginer les jardins visités. Elles auraient pu être de précieuses sources d'informations et d'analyse pour comprendre les enjeux cachés, les valeurs, les divers temps de réflexion entre les premières esquisses et la réalité du terrain, mais également pour comprendre l'ensemble du processus de discussion avec les clients en vue de créer un jardin.

Il s'agit là d'une piste potentielle de recherche à venir pour rendre encore plus présentes les réflexions mises en œuvre dans le cadre d'une création paysagère.

iii. Les limites de la méthode de recueils des données

En tant que chercheur, nous avons mis en place une méthodologie que nous avons jugé pertinente pour récupérer les données nécessaires à notre recherche, mais il semble qu'il existe des limites à notre démarche qu'il nous faudra corriger à l'avenir. Nous avons choisi de nous appuyer sur le travail de Dumez qui garantit l'objectivité de la recherche si le chercheur s'appuie sur six sources différentes de recueils de données (Dumez, 2011). Dans le cadre d'une posture d'observation participante, nous avons donc procédé à une observation directe des jardins lors des visites. Ces jardins sont également nommés des artéfacts (Dumez, 2011) puisque créés par les deux

professionnels. Nous avons également récupéré lors de ces visites des documents du type photographiques ainsi que leurs discours que nous avons enregistrés. Enfin, nous avons pris quelques notes que nous n'avons pas vraiment utilisées. Suite au travail d'analyse de ces données, nous souhaitons revenir sur deux des sources qu'il nous semble avoir été mal exploitées dans notre travail : la visite et la photographie.

Les visites ont été de formidables sources d'informations et même si elles se sont déroulées comme prévu, elles ont eu lieu avant que nous ne fassions les recherches sur le sujet. Ce n'est donc qu'à la suite de celles-ci que nous avons pu interroger différents champs théoriques à partir desquels nous avons retiré des informations utiles à leur analyse. En fonction de la manière dont elles sont menées ou bien en fonction des objectifs que nous souhaitons atteindre, elles peuvent être appelées visites de monstration (Bossé, 2005) ou bien visites immersives (Aimé, 2016). Nous avons défini à posteriori, cette deuxième catégorie comme étant la plus judicieuse dans notre recherche puisqu'elle met le sensible au cœur du processus (Aimé, 2016). De plus, nous avons pu identifier deux niveaux de lecture en fonction du cadre théorique sur lequel nous nous basons : soit une approche spatiale (Bossé, 2005) soit une approche linguistique (Traverso et Ravazzolo, 2016). Il semble que si nous souhaitons développer à nouveau ce type d'expérience, les recherches déjà faites et celles complémentaires à faire nous seront utiles pour mieux les préparer et ainsi recueillir plus de données et d'informations précieuses à analyser.

Dans un second temps, nous estimons n'avoir pas suffisamment exploré l'usage de la photographie comme outil d'élicitation (Dion & Ladwein, 2005). En effet, nous aurions pu envisager une utilisation différente de celles-ci en demandant aux deux professionnels de faire eux-mêmes des photographies de jardins qu'ils avaient créés et ce à l'aide de consignes très simples. Ainsi, nous aurions pu repartir de celles-ci pour débiter les entretiens. Il s'avère que l'utilisation de photographies personnelles est un formidable support d'identification (Dion & Ladwein, 2005). Cette technique qui consiste à utiliser des photographies faites par les personnes interrogées permet d'analyser les interactions sociales lors d'une situation et permet de les faire réagir par rapport à des lieux, ou des événements qui leur sont familiers. De plus, l'utilisation de photographies personnelles permet de comprendre le sens des pratiques sociales et culturelles et les constructions personnelles.

Malgré les limites de notre étude, un certain nombre de points nous apparaissent importants à plus d'un titre et nous seront certainement très utiles pour donner une nouvelle orientation à notre activité d'enseignant-formateur ou bien pour développer de nouvelles compétences en recherche.

2. Les pistes professionnelles

Nous allons évoquer désormais quelques pistes professionnelles et dire en quoi cette initiation à la recherche pourrait modifier nos manières d'enseigner et de former les futurs enseignants en Aménagements Paysagers.

i. Former et apprendre dans le cadre du plan « Enseigner à produire autrement »

Tout d'abord nous avons pu faire de nombreuses recherches sur le sujet du jardin. Cela nous a permis d'identifier les modèles paysagistes, mais également l'ensemble des critères d'analyse et des facteurs de choix faits dans chacun de ces modèles. Les conclusions de celles-ci devraient nous permettre de poursuivre un travail déjà engagé auprès d'enseignants dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue. En effet, nous avons déjà mené des réflexions, dans le cadre du « plan à enseigner à produire autrement » avec des enseignants pour les aider à analyser avec leurs élèves les différents modèles mis en œuvre dans l'histoire récente des aménagements paysagers et ainsi identifier de nouvelles techniques pour satisfaire à la transition écologique. Nous pourrions prendre appui sur les exemples que nous avons abordés dans notre recherche auprès des professionnels interrogés.

De plus, nous avons pu nous rendre compte que le dispositif de formation mis en place au Lycée Jules Rieffel, ayant un impact réel sur les attitudes et les comportements des professionnels, devrait davantage être mis en avant au sein de l'enseignement agricole technique. Il nous semble alors pertinent d'analyser plus finement les savoirs à l'œuvre, les démarches pédagogiques utilisées afin que, suite à un travail de transposition didactique, il puisse faire l'objet d'un enseignement auprès des enseignants du domaine des aménagements paysagers, voire d'un manuel scolaire.

ii. Former à l'attention

Enfin, nous souhaitons évoquer une dernière piste de réflexion située à l'interface des pistes professionnelles et de la recherche. Notre étude a mis en évidence un manque crucial dans les référentiels de diplômes. En effet, il n'est jamais fait mention de certaines compétences nécessaires pour faire évoluer les attitudes et les comportements des professionnels du paysage vis à vis des êtres vivants non-humains : animaux et végétaux. Il nous paraît plus qu'important qu'un changement de regard s'opère sur la nature et que l'observation et l'attention vis à vis des êtres vivants fasse partie intégrante des enseignements des futurs professionnels. Mais pour qu'une réelle prise de conscience voit le jour, il semble qu'au-delà des cours de botanique, biologie, écologie, d'entomologie bien évidemment nécessaires, il faille nous tourner vers de nouvelles manières de former, plus en lien avec « l'attention à » que vers la recherche de toujours plus de « connaissances sur ». Le philosophe et anthropologue anglais Tim Ingold a notamment développé cette pensée dans un article, traduit en français par l'essayiste Pierre Madelin, intitulé *Culture, nature et environnement*, (2012) ou bien encore dans un de ses derniers ouvrages *L'anthropologie comme éducation* (2018). Cela nous semble une piste intéressante à explorer dans une future recherche.

Conclusion

Au fil de ces pages, nous avons pu lire que l'humanité est soumise à d'importants bouleversements environnementaux. Ceux-ci sont en très grande partie dus aux façons de produire, d'habiter et de consommer de nos sociétés industrialisées. Nous évoquons à cet effet, au début de notre réflexion, la nécessité de remettre en cause nos pratiques de production, de construction et d'urbanisme toujours plus dévoreuses d'espaces et de milieux favorables à l'épanouissement de la diversité biologique. Afin de pouvoir répondre à la crise de la biodiversité, il semble que nous soyons contraints de modifier nos manières d'aménager nos espaces de vie et plus particulièrement nos jardins. Ces derniers sont devenus, en effet, au fil des années des espaces de plus en plus minéralisés et stériles où peu de place est laissée à l'épanouissement d'une biodiversité ordinaire. Il semble qu'ils doivent devenir ces lieux de la préservation du vivant (Clément, 2011).

Au gré de notre étude, nous avons pu déterminer les causes inhérentes à nos manières d'habiter l'espace, c'est à dire nos manières de l'occuper. Pour cela, nous avons eu besoin d'orienter nos lectures dans des disciplines telles que la philosophie et la sociologie mais également sur des travaux menés en anthropologie. Il apparaît qu'avec l'avènement de la modernité notre société occidentale a développé un rapport particulier à la nature et aux êtres vivants non-humains nommé le naturalisme (Descola, 2005). Dans ce schème, l'homme se sépare des autres êtres vivants en leur octroyant certes des physicalités analogues mais des intériorités très différentes et par conséquent des dialogues qui semblent impossibles. La séparation entre la culture et la nature entraîne alors nos sociétés occidentales dans un progrès scientifique et technique certes toujours plus performant mais au détriment de notre relation sensible aux autres êtres vivants. Cette volonté toujours manifeste de domination de la nature, héritée de la modernité, a eu pour conséquence leur expulsion des jardins et notamment pour des raisons hygiénistes. De plus, une perte de conscience et de valeur de la nature par nos sociétés occidentales nous a conduit irrémédiablement vers l'extinction de l'expérience de nature (Pyle & Lefèvre, 2016), avec pour corollaire des conséquences désastreuses pour les êtres vivants non-humains. Il semble donc plus qu'urgent de renouer ce dialogue interrompu et d'enfin réapprendre à cohabiter avec eux.

Dans le monde des professionnels du jardin et du paysage, le jardinier Gilles Clément propose, avec sa voix originale et précieuse, de réconcilier la richesse végétale et animale des jardins et les plaisirs de nos sens. Il a notamment développé le concept du *Jardin en mouvement* et ce depuis déjà plus

d'une trentaine d'années. Il propose d'instaurer une nouvelle manière de faire le jardin en faisant le plus possible avec les énergies en place et en veillant à aller le moins possible à l'encontre de cette présence naturelle. En cela, il souhaite que le jardinier acquière de nouveaux savoirs et mettent en œuvre des savoir-faire différents, prenant davantage en compte les autres êtres vivants. Il lui faut désormais apprendre à observer avant d'agir : le jardin et l'ensemble des êtres qui le constitue deviennent alors l'enseignant du jardinier. Ce travail d'observation s'appuie sur des connaissances scientifiques, afin de comprendre le monde vivant et ses comportements, mais auxquelles il semble utile de joindre des compétences d'attention (Ingold, 2018) et ce de manière à renouer ces liens sensibles trop longtemps interrompus. Afin de préserver la diversité biologique au cœur de nos jardins d'agrément, le jardinier pourrait alors adopter à son égard de nouvelles postures en privilégiant la collaboration et la coopération plutôt que la domination. Il devrait également privilégier l'humilité dans son acte créatif et favoriser sa capacité de résilience. Enfin, il faudrait qu'il accepte que l'image de son jardin ne soit pas tout à fait celle à laquelle il avait pensé et qu'il laisse faire le temps et l'entropie (Cauquelin, 2005), source d'images nouvelles de jardin toujours renouvelées.

Quelques années plus tard, l'équipe pédagogique du lycée agricole Jules Rieffel, spécialisé dans la formation des futurs professionnels du paysage, s'est emparée du concept pour créer son propre *Jardin en mouvement* sur d'anciennes parcelles au cœur de l'établissement. Cela fait désormais quinze années que ce dispositif de formation existe. Nous avons donc voulu interroger le rôle et l'importance que celui-ci avait pu avoir auprès de deux anciens étudiants devenus de jeunes professionnels. Nous nous sommes donc posé trois questions. La première interroge leur représentation du jardin en voulant savoir si elle avait changé et s'ils arrivaient à la partager avec leurs clients. La deuxième question est celle de leur prise de conscience de la place de la nature et de la biodiversité dans le jardin. Enfin, la troisième question, concerne l'évolution de leurs pratiques pour la préservation de la nature et les êtres vivants non-humains dans le jardin.

Nous avons développé une méthodologie de recueils des données fondée sur les discours de deux professionnels. Nous avons recouru à des entretiens semi-directifs que nous avons associé à des visites de jardins créés et réalisés par les deux jardiniers-paysagistes. Nous avons également conservé des traces de ces réalisations par la prise de quelques photographies.

L'analyse des résultats nous montre que les deux professionnels interrogés semblent être très conscients d'évoluer entre deux modèles de jardins. D'un côté, le paysagisme picturaliste (Donadieu, 2018) issu de la tradition paysagère dans lequel les formes imposées à la nature sont encore très figées, voire totalement statiques (Clément, 2011), où la notion de propreté a toujours une très grande importance et où il semble que l'effet décoratif supplante le respect de toutes formes de vies organiques. Il ressort de notre travail qu'il s'agit d'un modèle qui inspire majoritairement les commanditaires de jardins et reste encore très souvent la norme dans de nombreux jardins d'agrément des banlieues résidentielles qui bordent les villes françaises, grandes et petites. Le sentiment de peur vis à vis de la nature (Terrasson, 1990) ou bien des insectes (Chansigaud, 2017), favorisé par la disparition de l'expérience de nature (Pyle & Lefèvre, 2016) voire de l'amnésie de nature (Kahn, 2002 ; Fleury & Prévot, 2017), les incite à toujours plus d'exigences en matière d'hygiène et de propreté et par conséquent de domination de la nature. Le vivant se trouve alors de plus en plus exclu de ces jardins. De l'autre côté, le paysagisme naturaliste, celui auquel les deux professionnels ont été confrontés au Lycée Jules Rieffel et sur lequel ils ont réfléchi au cours de leurs deux années de formation. Ce modèle semble vouloir privilégier des rapports de coopération avec la nature et les êtres vivants non-humains qui la constituent. La recherche de formes uniquement esthétiques n'est plus le seul objet de l'activité du jardinier-paysagiste. Il va rechercher avant tout à préserver le vivant avec qui il noue des relations privilégiées. Au temps court du commanditaire, il favorise le temps long de la nature avec laquelle il partage la signature (Clément, 2004).

Il ne semble donc pas aisé pour eux de passer de l'un à l'autre voire de privilégier le deuxième modèle aux dépens du premier. Ils sont en effet contraints par les exigences de leurs clients, hormis quand l'un d'entre-eux, plus enclin à accepter la présence des autres êtres vivants non-humains et par conséquent de nouvelles images de son jardin, propose de faire autrement. Mais, s'ils sont tous les deux bien conscients de l'urgence écologique, ils n'opèrent pas toujours de la même manière la conception de leurs jardins comme nous l'avons montré dans l'analyse que nous avons menée et qui met à jour les différences entre leurs pratiques respectives. L'un accepte que les êtres vivants modifient un tant soit peu les formes qu'il avait imaginées et il apprend alors à faire avec grâce à un travail minutieux d'observation et de visites régulières de ces jardins. L'autre, opérant plutôt auprès d'une clientèle peut-être moins en empathie avec la nature, met en œuvre des

techniques qui vont permettre de conserver les formes du jardin et ce afin de limiter leur entretien à venir.

Ces deux professionnels ont développé, au cours de leurs différentes formations, des compétences en matière de pratiques de réalisation et d'entretien des jardins, en terme de savoir-faire, notamment grâce à la compréhension de l'intelligence de leurs actions (Mayen, 2014), mais également en termes de savoirs-être nouveaux. Ils sont en effet capables de mieux comprendre les relations qui les unissent aux vivants et de comprendre que les actions qu'ils mènent sont sujet à l'entropie donc à l'érosion (Barbero, 2016). Tous les deux ne perçoivent plus simplement le jardin comme un décor où leurs actions se limiteraient à une simple mise en scène de la nature pour le confort de vie de leurs commanditaires. Ou bien, dit autrement, ils ne voient plus simplement les jardins « [...] comme des « natures mortes », au sens que l'on donne à ce terme dans les arts plastiques, mais comme des écosystèmes où se niche une biodiversité à découvrir » (Arpin, Mounet & Geoffroy, 2015). L'esthétique qu'ils produisent ne se réduit pas à une simple question de forme (Dewey, 1934), mais elle traduit un sens nouveau, une nouvelle relation à la nature (Blanc, 2009). Ils semblent également d'accord sur le fait que le jardin est toujours ce lieu de croisement des cultures, où se mêlent différents espaces au sein d'un seul et unique espace (Foucault, 1984).

Le dispositif de formation *La création d'un jardin en mouvement* semble avoir été une formidable opportunité pour eux de prendre conscience, en plus des enjeux environnementaux à l'échelle de la planète, de leur possibilité d'action à leur échelle individuelle et notamment à travers leurs actions quotidiennes et leurs pratiques professionnelles. Cependant, ils sont confrontés à un environnement économique qui ne leur permet pas toujours de mettre en œuvre ce qu'ils ont pu acquérir. Ils doivent faire face aux réticences ou aux peurs de leurs clients quant à la possibilité de laisser s'exprimer les êtres vivants non-humains dans les jardins. Il semble que d'autres compétences leurs soient nécessaires afin qu'ils soient outillés et qu'ils puissent transmettre ce regard nouveau sur la nature. Une des pistes de formation des futurs professionnels pourrait s'inspirer de l'expérience menée auprès des jardiniers de la ville de Grenoble.

Cette étude menée par les sociologues, Isabelle Arpin et Coralie Mounet, de l'université de Grenoble en collaboration avec le service espaces verts de la ville avait notamment pour objectif de comprendre « l'évolution du regard et de l'attention portés à différentes composantes des espaces verts (herbe, insectes ravageurs et auxiliaires, papillons de jour) » (Arpin, Mounet & Geoffroy, 2015). Cette étude s'appuie sur les recherches en phénoménologie visuelle théorisée par

l'anthropologue Tim Ingold qui a notamment travaillé, dans un cadre de l'éducation à l'attention, sur la notion de perception de l'environnement. Pour Tim Ingold, l'éducation de l'attention est un processus d'ajustement qui mêle imitation et improvisation et qui développe l'apprentissage de « voir sur le terrain ». Dans cette étude, les jardiniers de la ville de Grenoble ont été confrontés à des situations où ils devaient apprendre à observer les êtres vivants non-humains dans le cadre d'inventaires naturalistes. Les chercheuses associées au responsable du service technique, David Geoffroy, ont mis en évidence un dispositif de rééducation de l'attention essentiel pour passer d'un processus de l'inattention à celui de l'attention vis à vis des autres êtres vivants.

Ce processus d'apprentissage semble intéressant à développer afin que les futurs professionnels acquièrent ces savoir-être indispensables pour qu'enfin ils regardent autrement la nature. Il semble également utile pour qu'ils (re)deviennent ces passeurs, ces intermédiaires entre les êtres vivants non-humains et les humains, dans une relation s'apparentant alors à un nouvel animisme (Descola, 2005). Ce changement de régime de perception (Arpin, Mounet & Geoffroy, 2015), tant dans la représentation collective de ce qu'est un jardin que dans la perception même de sa forme ou bien même dans l'attitude vis à vis de la nature et la multitude des êtres vivants qui les peuplent, qu'il s'agisse des plantes spontanées ou des petits animaux : insectes, petits rongeurs, oiseaux..., est peut-être l'occasion d'écrire un nouveau récit sensible, une nouvelle recherche pour l'avenir.

Bibliographie

Références

Anadón, M. (2006). La recherche dite «qualitative»: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), p 5-31.

Aimé, J. (2016). Anne Bossé, La visite. Une expérience spatiale. *Lectures*. 5 p.

Arpin, I., Mounet, C., & Geoffroy, D. (2015). Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention. Le cas des jardiniers de Grenoble. *Etudes rurales*, (195), p 89-108.

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19). N°142. 5 p.

Auricoste, I. (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon. *Communications*, 74(1), p 19-32.

Bachir, Myriam. (2000). Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, Presses Universitaires de France, p 9-30.

Barbault, R. (2006) – Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme dans la biodiversité, Paris, Seuil. 265 p.

Barbero, C. (2016). Imaginaires de nature sauvage dans la théorie et la pratique de Gilles Clément. Projet de paysage. <http://www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=907>. 14 p.

Bardin, L. (1977). L'analyse de contenu. Paris. Presses Universitaires de France. 291p.

Baribeau, C. & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), p 23–45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>.

Baridon, M. (1998). Les jardins : Paysagistes, jardiniers, poètes. Paris : Robert Laffont. 1260 p.

Barthes R. (1980), *La chambre claire – notes sur la photographie*, Gallimard, Le Seuil. 200 p.

Berjon, M. (2016), *Le jardin du cinéma*. Editions Petit génie. Saint-Nazaire. 480p.

Berque, A. (1990). *Médiance, de milieux en paysages*. Montpellier, Reclus. 161 p.

- Berten, A. (1999). Dispositif, médiation, créativité: petite généalogie. In *Hermès* (Paris. 1988), 1999, 25, fascicule thématique " Le dispositif: entre usage et concept"--Dispositif et médiation des savoirs. Colloque international, Louvain-la-Neuve, BEL, 1998-04-24. CNRS Editions, Paris (FRA).
- Blanc, N. (2008). *Vers une esthétique environnementale*. Editions Quae. 225 p.
- Bouillier-Oudot M-H., Bories O. & Asloum N. (2015). Les formations du secteur Aménagement: genèse et évolutions. In Cécile Gardiès & Nicolas Hervé (dir.), *L'enseignement agricole entre savoirs professionnels et savoirs scolaires : les disciplines en question*. Dijon : Educagri Éditions, p. 43-69.
- Brisson, J-L., (2000) : Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur, Article de Michel Courajoud – Editions de l'Imprimeur – Collection Jardins et Paysages. p.
- Brunon, H. (sous la direction de). (1999), *Le jardin notre double; sagesse et déraison*. Editions Autrement, Paris. 295 p.
- Brunon, H. (2007). Compte rendu de Michel BARIDON, *Naissance et renaissance du paysage*, Arles, Actes Sud, 2006. *Les Carnets du paysage*, (15), p 194-198.
- Brunon, H. & Mosser, M. (2010) *l'art du jardin du début du XXè siècle à nos jours*. CNDP, Paris. 80 p.
- Brunon, H. e& Mosser, M. (2011). *Le jardin contemporain*. Nouvelles éditions Scala. Paris. 128 p.
- Buell, L (1995) cité par Barbero, C. (2016). *Imaginaires de nature sauvage dans la théorie et la pratique de Gilles Clément*. *Projet de paysage*, ENSP. 14 p.
- Cauquelin, A. (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Paris : Payot et Rivages. 208 p.
- Chalmandrier, M., Canavese, M., Petit-Berghem, Y., & Rémy, E. (2017). «L'agriculture urbaine», entre concept scientifique et modèle d'action. p 119-138.
- Chansigaud, V. (2017). *Les Français et la nature, pourquoi si peu d'amour ?*. Arles : Actes Sud. 192 p.
- Clavel, J. (2017). *Expériences de natures, investir l'écosomalique*. *Le souci de la nature*. p 257-269.
- Clément, G. (1991). *Le Jardin en mouvement*. Paris. Pandora.

- Clément, G. (1994). *Le Jardin en mouvement, de la vallée au parc André Citroën*. Paris. Sens et Tonka. 108 p.
- Clément, G. (2004). *Manifeste pour le Tiers paysage*. Paris : Sujet/Objet. 25 p.
- Clément, G. (2004). *La sagesse du jardinier*. Paris : l'oeil. 108 p.
- Clément, G. & Jones, L. (2006). *Une écologie humaniste*. Genève. Aubanel. 318 p.
- Clément, G. (2007). *Le jardin en mouvement, de la vallée au jardin planétaire (5è éd.)*. Paris : Sens et Tonka. 312 p.
- Clément, G. (2011). *Une brève histoire du jardin*. Paris : J.C. Béhar. 124 p.
- Clément, G. (2012). *Jardins, paysage et génie naturel. Leçons inaugurales du Collège de France*. Paris : Fayard. 68 p.
- Clergeau, P. (2015). *Manifeste pour la ville biodiversitaire*. Édition Apogée. 70 p.
- Collectif d'auteurs. (2011), *Paysage en chantier, chapitre 2 « création paysagère à partir de la végétation spontanée, exemple d'un jardin en mouvement »*. 317 p.
- Conan, M. (1997). *Dictionnaire historique de l'art des jardins*. Paris : Hazan. 255 p.
- Coste, F. (2010) « Philippe Descola en Brocéliande », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 06 | 2010, mis en ligne le 14 juillet 2010, consulté le 20 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/1969> ; DOI : 10.4000/acrh.1969.
- Crutzen, P. J. (2007). *La géologie de l'humanité: l'Anthropocène*. *Ecologie politique*, (1), p 141-148.
- Cyrulnik, B. (2001). *Manifeste pour la résilience*. *Spirale*, (2). P 77-82.
- Dany, L. (2016). *Analyse qualitative du contenu des représentations sociales*. 37 p.
- Denizot, M. (2007). *La théorie de la signature des plantes et ses implications*. *Bulletin. Ac. Science. et Lettres de Montpellier*, N°37. p 205-216.
- Descola, P. (2018). *Anthropologie de la nature, L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 116 | , mis en ligne le 02 juillet 2018, consulté le 04 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/13058>.

- Descola, P. (2005). *Par delà nature et culture*. Paris : Gallimard. 623 p.
- Descola, P. (2016), *La nature des autres*, éditions Quae, Paris. 110 p.
- Dewey, J., (1934). *Art as Experience*, New York, Berkley Publishing Group. Trad. fr. : *Œuvres philosophiques, III. L'Art comme expérience*, Tours, Farrago / Pau, Publications de l'Université de Pau, 2005. 371 p.
- Dewey, J. & Gouverneur, M. (2014). *L'expérience et la nature suivi de l'expérience et la méthode philosophique*. L'Harmattan. 362 p.
- Donadieu, P. (2013). *Faire place à la nature en ville, la nécessité de nouveaux métiers*. 4 p. <https://www.metropolitiques.eu/faire-place-a-la-nature-en-ville.html>
- Donadieu, P. (2018). *Les Paysagistes: ou les métamorphoses du jardinier*. Éditions Actes Sud. 170 p.
- Dubost, F. (1979), *La scarole et le bégonia, les nouveaux usages du jardin*. *Ethnologie Française*, T9. Edition PUF. Paris. p. 365-376.
- Duchesne, S. (2000). *Pratique de l'entretien dit « non-directif »*. 37 p.
- Dumez, H. (2011). *Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Le Libellio, d'Aegis*. Vol. 4. N°4 -) Hiver, 2011. P 47-58.
- Fabre, I. (2017). *Médiation du contemporain : expérience esthétique de dispositifs documentaires. Retour réflexif sur les pratiques professionnelles (Doctoral dissertation)*. Vol. 1. 147 p.
- Fabre, M. (2011). *Eduquer pour un monde problématique. La carte et la boussole*. PUF
- Fleury, C. & Prévot, A. C. dir. (2017). *Le souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner*. CNRS. 377p.
- Foucault, M. (1984) « Des espaces autres », in *Dits et écrits 1954-1988*, vol. IV : 1980-1988, éd. D. Defert et F. Ewald, Paris, Gallimard, 1994. p. 752-762.
- Garnier, L. (2019). *Psychologie positive et écologie: Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature*. Éditions Actes Sud. 224 p.

- Girardin, R. L. (Marquis de) (1992). De la composition des paysages ; suivi de Promenade ou, Itinéraire des jardins d'Ermenonville. Editions Champ Vallon. 256 p.
- Grésillon, E. & Sajaloli, B. (2013). Sacrée nature, paysages du sacré. Géographie d'une nature réenchantede. 10 p.
- Guetté, A., Carruthers-Jones, J., Godet, L., & Robin, M. (2018). «Naturalité»: concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature. *Cybergeo: European Journal of Geography*. 26 p.
- Huybens, N. (2011). La forêt boréale, l'éco-conseil et la pensée complexe: comprendre les humains et leurs natures pour agir dans la complexité. Editions universitaires européennes. Thèse de doctorat, Université de Montréal, 283
- Ingold, T. (2012). Culture, nature et environnement. Tracés. Revue de sciences humaines, (22), p 169-187.
- Ingold, T. (2018). L'anthropologie comme éducation. Rennes (Presses universitaires de).
- Jeudy, H. P. (1991). Le choix public du propre: une propriété des sociétés modernes. In Les Annales de la Recherche urbaine (Vol. 53, No. 1). Centre de Recherche d'Urbanisme. p 103-108.
- Kaufmann, J-C. (1996). L'entretien compréhensif, Paris, Éditions Nathan. 128 p.
- Larrère, C. & Larrère, R. (1997). Du bon usage de la nature. Paris : Aubier. 302 p.
- Larrere, R. (2018). L'agroécologie, une culture du faire avec. Champs culturels N°29. 128 p.
- Laroze, C. (1999). Le jardin inspiré. Autrement. Série mutations, (184). p 207-218.
- Lefay, S. (2016). Girardin et la politique du jardin pittoresque. In Paysage politique: le regard de l'artiste. Presses universitaires de Rennes. P57-68.
- Mayen, P. (2012). Les situations professionnelles : un point de vue de didactique professionnelle. *Phronesis*, 1(1). p. 59–67. DOI :10.7202/1006484ar.
- Mayen, P. (2013). Apprendre à produire autrement : quelques conséquences pour former à produire autrement. *Pour* 2013/3 (N° 219). p. 247-270. DOI 10.3917/pour.219.0247
- Mayen, P. (2014). Apprendre à travailler avec le vivant: développement durable et didactique professionnelle. Ed. Raison et Passions. 250 p.

- Ménozzi, M.J., (2007). Mauvaises herbes, qualité de l'eau et entretien des espaces. *Natures sciences sociétés* (vol. 15). p 144-153. http://www.ethnozzi.sitew.com/fs/Root/7cmmc-Menozzi_NSS.pdf
- Mottet, J. (2007). La surface de gazon : domestiquer la nature. p 151-154
- Pascal, F. (2012). Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques ¿Interrogations? [en ligne], n° 11. p 98-107.
- Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (154). p 145-198.
- Peltier, C. (2013). EDD, Ecole et territoire. Problématisation et construction de compétences dans une situation pédagogique en gestion paysagère.
- Perrenoud, P. (1998). La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences. *Revue des sciences de l'éducation*, 24(3).p 487-514.
- Philippe, J. (2004). La transposition didactique en question: pratiques et traduction. *Revue française de pédagogie*. p 29-36.
- Pyle, R. M. & Lefèvre, M. (2016). L'extinction de l'expérience. *Ecologie politique*, (2).p 185-196.
- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3è ed.). Paris : Dunod. 384 p.
- Rahm, P. & Décosterd, J.-G. (1998). Entropie - Néguentropie : un jardin sauvage - Lausanne (Suisse). *Inter*, (69). p 24-25.
- Riboulot-Chetrit, M. (2015). Les jardins privés: de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations?. *Articulo-Journal of Urban Research*, (Special issue 6). 18 p.
- Roger, A. (1997). *Court traité du paysage*. Editions Gallimard, coll. NRF. 191 p.
- Roger, A. (1997). *Nature et culture : la double artialisation*. Gallimard.
- Romanens, M. (2018). Défi d'une mutation. *Champs culturels* N°29. 128 p.
- Rozier, E. (2010). John Dewey, une pédagogie de l'expérience. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, (2). p 23-30.

Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide. *Recherches qualitatives*, 5. p 99-111.

Schattner-Rieser, U. (2004). De Babel à la Bible ou de l'Orient à l'Occident. Académie nationale de Metz. p 219-227

Segaud, M. (Ed.). (1992). Le propre de la ville: pratiques et symboles. Ed. de l'Espace Européen. 268 p.

Simonneaux, L. & Cancian, N. Enseigner pour produire autrement : l'exemple de la réduction des pesticides, *Pour* 2013/3 (N° 219), p. 115-129. DOI 10.3917/pour.219.0115

Terrasson, F. (1990). La peur de la nature. Sang de la terre. 192 p.

Thébaud, P. et al. (2007). Dictionnaire des jardins et paysages. Conservatoire des jardins et paysages. 790 p.

Traverso, V. & Ravazzolo, E. (2016). Définitions ostensives co-construites. Le cas de la visite guidée. *Langages*, (4). p 43-66.

Trivisani-Moreau, I. (2016). Paysage politique: le regard de l'artiste. Presses universitaires de Rennes. 270 p.

Veyrac, H. & Asloum, N. (2009). Les tâches appropriées des professeurs d'enseignement professionnel. Illustration du hiatus entre travail en entreprise et formation. *Activités*, 6(6-1). p 69-86

Sources documentaires

<http://www.gillesclement.com/cat-jardinplanetaire-tit-le-Jardin-Planetaire>, consulté le 21 février 2019

<https://www.cnrtl.fr/>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue/>

<https://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/course-2015-2016.htm>

<https://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/index.htm> consultée sur internet

<http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/documents-eficity/07%20COMMUNICATION/Relations%20et%20communication%20presse/DP%20enquete%20Unep%20Ipsos%202007%202013/DP%20Unep%202011%20Le%20jardin%20reve%20des%20Francais.pdf?id=18706>

La convention d'Arrhus, 1998 - <https://www.toutsurlenvironnement.fr/Aarhus/La%20convention/historique-de-la-convention>

Les accords sur le climat, 2015 - https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

Le plan sur la transition énergétique : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

Le plan pour une transition agro-écologique au ministère de l'agriculture : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029573022&categorieLien=id>

Le plan pour la reconquête de la biodiversité : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&categorieLien=id>

Les trames vertes, bleues et noires : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/pollution-lumineuse-trame-verte-bleue-vers-trame-noire>

Pour les noms scientifiques des plantes : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

Enseigner à Produire autrement. (2014) En ligne http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/enseigner_a_produire_autrement.pdf

<http://www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr/indexf244.html>

Vidéos en ligne :

<https://canal-eduter.fr/toutes-les-videos/videos/show/rencontre-avec-pierre-rabhi-et-gilles-clement/>

<https://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/course-2012-01-12-14h30.htm>

https://www.lepoint.fr/chroniques/john-dewey-philosophe-du-pragmatisme-19-07-2012-1490061_2.php (consulté le 28 décembre 2019)

https://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/_course.htm

<https://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/course-2012-01-12-14h30.htm>

<https://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/gilles-clement-jardinier-paysagiste>

Table des matières

Préambule	1
------------------	----------

Introduction	3
---------------------	----------

Partie 1 : Le cadre théorique	9
--------------------------------------	----------

Chapitre 1 : Le jardin	10
-------------------------------	-----------

1. A l'origine le jardin c'est l'enclos	10
2. Le jardin, miroir de notre relation au monde	13
i. Les jardins médiévaux ou la volonté de Dieu	15
ii. Les jardins de la Renaissance et les jardins baroques ou la volonté de l'homme	16
iii. Les jardins paysagers ou la volonté du philosophe	19
3. De la domination de la nature dans les jardins d'agrément en occident	20

Chapitre 2 : Le jardinier	25
----------------------------------	-----------

1. L'expérience de nature	27
i. La disparition de l'expérience de nature	27
ii. La notion d'expérience	29
iii. La notion d'expérience de nature	29
2. Le jardin du dialogue entre l'homme et la nature	32
i. Un nouveau rapport à la nature	33
ii. La forme dans le Jardin en mouvement	35
3. L'éthique environnementale : une nouvelle posture du jardinier	37
i. Les jardiniers	37
ii. Les paysagistes	38
iii. Vers de nouvelles compétences	39

Chapitre 3 : Les pratiques professionnelles	42
--	-----------

1. Les origines et les piliers de la didactique professionnelle	42
i. Les outils de la didactique professionnelle	45
ii. Les composantes d'une situation	46

2. Les règles de l'art	47
3. La transposition dans les référentiels de diplômes	49

Partie 2 : Méthodologie _____ **55**

Chapitre 1 : Le contexte de l'étude _____ **56**

1. Le Lycée agricole Jules Rieffel	57
2. Le dispositif de formation en BTSA Aménagements Paysagers	58
3. L'échantillonnage	63

Chapitre 2 : La méthode de recherche _____ **66**

1. La démarche qualitative	66
2. La posture du chercheur : l'observation participante	68
3. Les méthodes de recueils des données	69
i. Les entretiens semi-directifs	69
ii. La visite du jardin	72
iii. Les photographies prises par le chercheur	76

Chapitre 3 : Analyse des données _____ **78**

1. Démarche d'analyse	78
2. L'analyse catégorielle des données	80
3. La présentation des résultats	82

Partie 3 : Analyse et discussion _____ **87**

Chapitre 1 : Analyse des discours et des photographies _____ **88**

1. La perception du jardin	88
i. La question de la forme dans le jardin	88
ii. Les normes hygiénistes dans le jardin	91
iii. La temporalité dans le jardin	92
iv. La perception du jardin comme espace hétérotopique	94
2. La place de la nature dans le jardin	95
i. Les autres êtres vivants dans le jardin	96
ii. Le sentiment de peur de la nature	97

iii. La pédagogie auprès des commanditaires	98
3. Les pratiques professionnelles à l'épreuve de la relation à la nature	99
i. Les activités de création du jardin	100
ii. Les activités d'entretien du jardin	104
iii. Jardinier ou paysagiste ?	109

Chapitre 2 : Discussion **111**

1. La construction d'un regard nouveau et partagé sur le jardin	113
2. La place de la nature et de la biodiversité dans le jardin	116
3. De nouvelles pratiques pour préserver la nature dans le jardin	119

Chapitre 3 : Les limites et les pistes de l'étude **123**

1. Les limites de l'étude et pistes de recherche	124
i. La didactique professionnelle	124
ii. L'incarnation du jardin	124
iii. Les limites de la méthode de recueils des données	125
2. Les pistes professionnelles	127
i. Former et apprendre dans le cadre du plan « Enseigner à produire autrement »	127
ii. Former à l'attention	128

Conclusion _____ **129**

Bibliographie _____ **135**

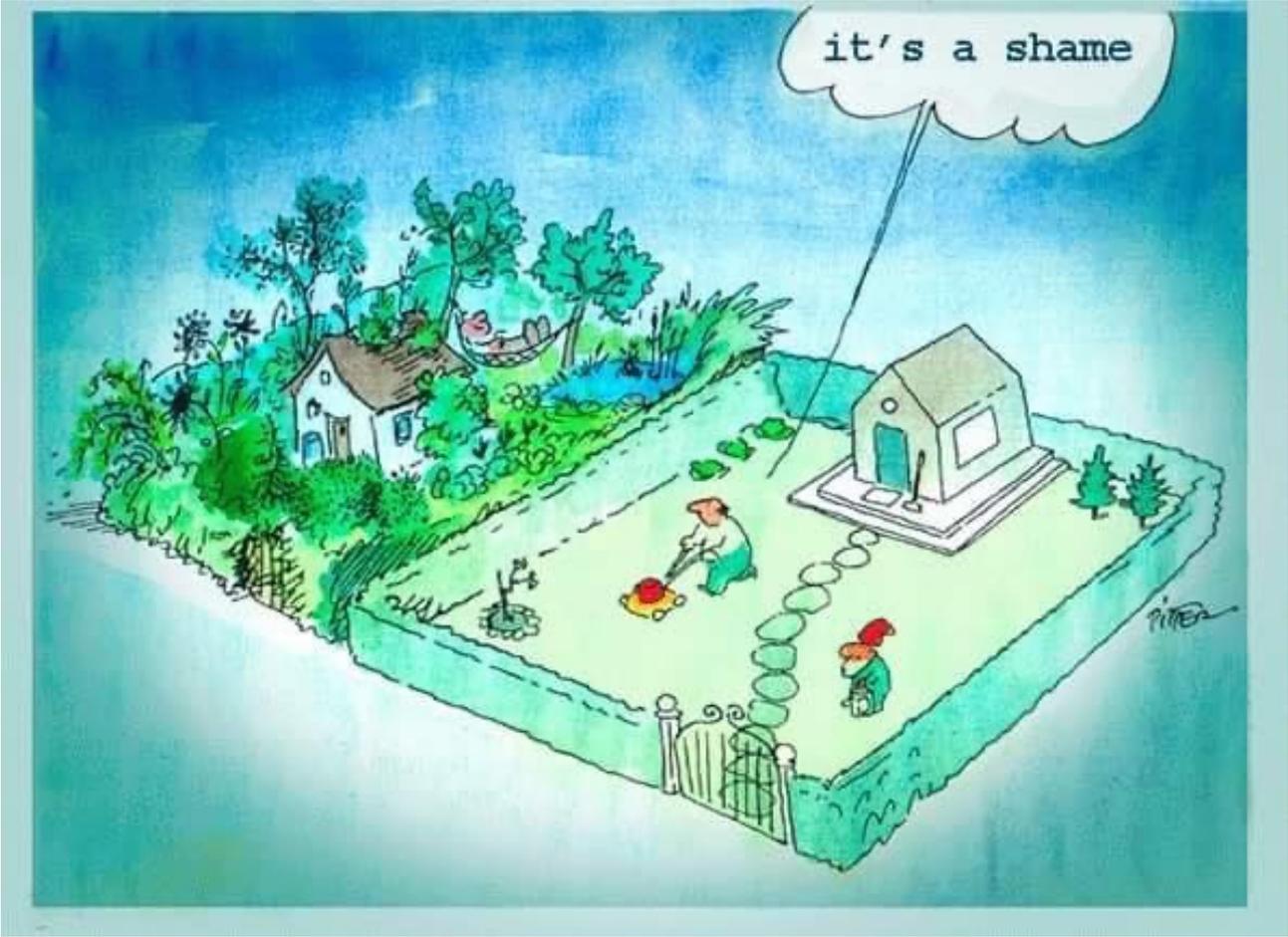
Table des matières _____ **145**

Table des illustrations _____ **148**

Table des illustrations⁷⁷

Croquis n°1 : Le jardin structuré	65
Croquis n°2 : La forêt jardinée	65
Croquis n°3 : Le jardin méditerranéen	65
Photogr. B1 : Le jardin structuré - composition végétale	89
Photogr. T1 : Le jardin méditerranéen - composition végétale et minérale	89
Photogr. B2 : Le jardin structuré - ouverture sur le paysage	94
Photogr. T2 : Le jardin méditerranéen - l'olivier symbole d'exotisme	94
Photogr. B3 : Le jardin structuré - l'allée verte	101
Photogr. T3 : Le jardin méditerranéen - le pelouse à l'arrière de la maison	101
Photogr. B4 : Le jardin structuré - composition végétale	102
Photogr. T4 : Le jardin méditerranéen - allée minérale	102
Photogr. B5 : Le jardin structuré - les rochers	103
Photogr. T5 : Le jardin méditerranéen - l'enrochement	103
Photogr. B6 : Le jardin structuré - désherbage manuel	105
Photogr. T6 : Le jardin méditerranéen - plantations sur bâche et graviers	105
Photogr. B7 : Le jardin structuré - les oxalis	106
Photogr. B8 : Le jardin structuré - désherbage manuel	106
Figure n°1 : les modèles paysagistes	112
Dessin	158

⁷⁷ Toutes les illustrations sont de l'auteur (croquis, photographies, figures) hormis le dessin dont la source est : <https://images.app.goo.gl/Nf1P8ofkkD9BZRys9>



A la recherche du jardin,

Les traces de la formation dans les pratiques des professionnels des aménagements paysagers

Auteur : Bruno CORNEILLE

Directrice du mémoire : Isabelle FABRE

Année : 2020

Nombre de pages (hors annexes) : 160
Nombre de pages (avec annexes) : 255

Résumé

La crise majeure qu'est la disparition de la biodiversité oblige les professionnels des aménagements paysagers à interroger leurs pratiques et plus spécifiquement leur manière de faire les jardins d'agrément. Il s'avère que ceux-ci aménagent encore trop souvent des espaces d'où le vivant semble totalement exclu. Face à ce terrible constat, il apparaît important de questionner les formations que suivent ces professionnels. Certains enseignants militent pour produire autrement des jardins. Nous voulons savoir si les formations qu'ils conduisent ont un réel impact sur les attitudes et comportements des professionnels vis à vis de la nature et des êtres vivants non-humains, et par voie de conséquence sur leurs activités. Nous nous intéressons à une formation proposée dans un établissement technique agricole de la région nantaise, au sein duquel l'équipe enseignante a mis en œuvre, depuis une quinzaine d'années, un dispositif de formation original et innovant auprès d'étudiants en BTSA Aménagements Paysagers. Ce dispositif appelé *La réalisation d'un Jardin en mouvement* s'appuie sur le concept initié par le jardinier Gilles Clément. Nous cherchons donc à voir, dans cette étude, si les principes développés dans cette formation transparaissent dans les pratiques de deux jeunes professionnels que nous avons rencontrés au cours de visites de trois jardins qu'ils ont réalisés. Suite à la tenue d'entretiens semi-directifs ainsi que de visites de jardins réalisés par les deux jeunes professionnels rencontrés, ces derniers semblent conscients d'agir entre deux modèles paysagistes dans lesquels les notions de formes, de temporalité, d'espace ou bien encore de normes hygiénistes sont tour à tour interrogées. Cependant, ils sont également conscients que l'acceptation et l'accueil de la biodiversité ordinaire dans le jardin questionne l'essence même de ce qu'est un jardin ainsi que de ses représentations auprès des commanditaires. Alors, une plus grande attention portée aux êtres vivants non-humains et à la nature en général, remet-elle en cause le jardin tel que nous le connaissons et par voie de conséquence le métier de paysagiste ?

Mots-clés : jardin, expérience de nature, pratiques professionnelles, jardinier, paysagiste, éducation à l'attention.